

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude / janvier 2012

Europeana, le Réseau Francophone Numérique et la World Digital Library : légitimité des communautés instaurées par ces bibliothèques numériques patrimoniales

Nelly Sciardis

Sous la direction de Franck Hurinville
Conservateur chargé de mission Francophonie – Bibliothèque nationale de France

Remerciements

Je souhaiterais tout d'abord remercier mon directeur de mémoire Franck Hurinville pour ses précieux conseils au cours de ce travail. J'ai également pu bénéficier entre autres de l'écoute attentive et des remarques judicieuses de Gérard Grunberg, Thierry Claerr, Christophe Dessaux, Emmanuelle Bermès et Cécile de Becdelièvre qui ont fortement enrichi les réflexions sur ce sujet.

Mais je tiens avant tout à exprimer ma gratitude envers les différentes personnes travaillant dans les bibliothèques du monde entier qui ont accepté de prendre un peu de leur temps pour répondre à mon questionnaire dans une langue qui n'était pas toujours la leur.

Enfin, je remercie mes amis et collègues Sabine Maffre, Jacques Sauteron, Nicolas Di Méo, Françoise Fontaine-Martinelli et Gaëlle Guechgache pour leur aide et relecture.

Résumé :

Depuis le lancement de Google Books, la numérisation du patrimoine et sa diffusion sur la Toile sont passées à la vitesse supérieure. Des projets se sont concrétisés afin de concurrencer la firme américaine. Europeana, le Réseau Francophone Numérique et la World Digital Library sont trois bibliothèques numériques à vocation internationale dont les objectifs, les acteurs en présence et les relations avec les internautes se veulent sensiblement différents de ce que propose déjà Google. Ce mémoire a pour but de démontrer l'intérêt de ces trois créations pour le public et les améliorations à apporter afin de réussir le pari d'une réelle valeur ajoutée par rapport aux bibliothèques numériques patrimoniales déjà existantes. Concilier diversité culturelle et uniformisation des pratiques, visibilité des partenaires et satisfaction des internautes demeurent les défis les plus importants à relever pour ces jeunes bibliothèques numériques.

Descripteurs:

Patrimoine culturel

Coopération entre bibliothèques

Numérisation

Recherche sur Internet

Abstract:

Since the launching of Google Books, heritage digitisation and dissemination have considerably increased. In order to compete with Google, several projects were made a reality, such as Europeana, the "Réseau Francophone Numérique", and the World Digital Library. These three digital libraries have international purposes. As far as their goals, their actors, and their relationships with Internet users are concerned, they intend to differ slightly from what Google offers. This dissertation aims at proving the interest of these creations for the public. It also points out the improvements that can be made in order to bring added value to already existing digital heritage libraries. These young digital libraries need to conciliate cultural diversity and practice standardization, partners' visibility and Internet users' satisfaction. These are the main challenges they are facing today.

Keywords :

Cultural Heritage

Library Cooperation

Digitization

Internet Searching

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France** »
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/deed.fr> ou par
courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,
California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	9
INTRODUCTION.....	10
GOOGLE, L'ARBRE QUI CACHE LA FORET DES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES	17
LES ANTAGONISMES EN PRESENCE.....	17
<i>La légende noire de Google, moteur de la création de ces bibliothèques virtuelles</i>	17
<i>La revanche de Google : le partenariat s'impose</i>	19
GOOGLE, FIRME MIROIR DES COMPORTEMENTS DE DEMAIN.....	21
<i>L'usager co-créateur n'est plus un client soumis à un produit</i>	22
<i>Le réseau et non le prix crée la valeur du service : l'introduction de la gratuité dans les logiques marchandes.....</i>	23
<i>L'immédiateté, nouvel impératif stratégique.....</i>	24
<i>Simplicité et clarté, conditions d'une utilisation de masse et ciblée</i>	24
IDENTITES CULTURELLES ET TERRITOIRES VIRTUELS : QUELLE ARTICULATION ?.....	25
<i>Les bouleversements culturels liés au numérique.....</i>	26
<i>Logique de niche ou logique de masse ? Les conséquences de la standardisation culturelle.....</i>	27
<i>Une nécessaire participation du public : le cas emblématique de l'identité européenne.....</i>	28
<i>Les ambiguïtés de la réduction de la fracture numérique</i>	30
DIVERSITE CULTURELLE ET EQUITE DE REPRESENTATION.....	31
LES SYSTEMES DE GOUVERNANCE MIS EN PLACE	31
<i>Europeana : une profonde réflexion autour du système de gouvernance</i>	31
<i>Le RFN : un réel souci d'équité entre les Membres, moteur d'un dynamisme collectif.....</i>	32
<i>La WDL : une organisation centrée sur les contenus en ligne</i>	33
<i>Des partenaires d'horizons très divers</i>	34
LE FONCTIONNEMENT AU QUOTIDIEN.....	35
<i>Des moyens financiers encore insuffisants.....</i>	35
<i>Une mobilisation difficile de tous les acteurs</i>	37
<i>La normalisation des comportements au cœur des politiques de chaque site</i>	38
<i>Les avantages et les limites d'un modèle centralisé</i>	39
LES CONTENUS EN LIGNE	40
<i>Le pari de la différence : un contenu complémentaire de celui de Google</i>	40
<i>Miser sur la qualité des documents diffusés, plutôt que sur la quantité numérisée.....</i>	41
<i>Une faiblesse de taille : l'interopérabilité des données.....</i>	42
<i>Une représentation équitable de la diversité culturelle ?.....</i>	43
L'APPROPRIATION DE CES MICROCOSMES VIRTUELS PAR LES USAGERS	47
LA RECHERCHE EN LIGNE : LE DANGER D'UNE TOUR DE BABEL.....	47
<i>Des sites faciles à utiliser ?</i>	47
<i>La pertinence des résultats en question et la frontière des langues</i>	49
<i>L'organisation du savoir comme valeur ajoutée</i>	50
<i>La chaîne des connaissances : un atout majeur</i>	51
DES BIBLIOTHEQUES 2.0 ?	52

<i>Créer sa bibliothèque virtuelle personnelle et protégée</i>	53
<i>L'utilisateur co-créateur au centre des préoccupations</i>	54
<i>Concilier passé et présent pour dynamiser le patrimoine virtuel</i>	55
<i>Renforcer la logique de réseaux</i>	57
MESURER L'AUDIENCE AUPRES DU GRAND PUBLIC : UN PARI	
IMPOSSIBLE ?	58
<i>Une difficile exploitation des enquêtes menées</i>	58
<i>Les attentes des jeunes générations</i>	60
<i>Une autre approche méthodologique : une solution à la fracture numérique ?</i>	61
<i>Quelle visibilité sur la Toile ? Le regard de la presse et le référencement des trois bibliothèques numériques</i>	62
L'AMÉLIORATION DE LA VISIBILITÉ DE CES BIBLIOTHÈQUES NUMÉRIQUES PATRIMONIALES	65
CRÉER UNE COLLECTION COHÉRENTE CONCILIANTE PATRIMOINE ET IDENTITÉ DE CHACUN	65
<i>Diversification des acteurs et partage de pratiques uniformisées</i>	65
<i>Le patrimoine au défi de la mondialisation</i>	66
<i>Humaniser les passions identitaires</i>	68
<i>Un patrimoine scientifique et technique encore trop méconnu</i>	69
LES CLÉS D'UNE RECHERCHE PERFORMANTE ET ORIGINALE	71
<i>Des moteurs de recherche en constante évolution</i>	71
<i>Quelle hiérarchisation des résultats ?</i>	72
<i>Renforcer l'organisation des collections : l'enjeu de la sérendipité</i>	73
<i>L'intérêt des problématiques patrimoniales</i>	74
FAIRE CONCORDER LES DROITS DES INTERNAUTES ET DES CRÉATEURS DE CONTENU	74
<i>Les risques d'une appropriation du domaine public</i>	74
<i>La mission de conservation, enjeu majeur de demain</i>	76
<i>L'ouverture aux œuvres protégées : le partenariat avec les créateurs</i>	77
<i>Le droit à l'anonymat de l'utilisateur : les dangers du Web de données</i>	80
CONCLUSION	81
BIBLIOGRAPHIE	83
TABLE DES ANNEXES	95

Sigles et abréviations

API	<i>Application Programming Interface</i>
ARROWS	<i>Accessible Registries of Rights Information and Orphan Works</i>
BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
BHL-Europe	<i>Biodiversity Heritage Library Europe</i>
BML	Bibliothèque Municipale de Lyon
BnF	Bibliothèque nationale de France
CALIS	<i>Computer Assited Learning for Information Searching</i>
CCPA	<i>Council of Content Providers and Aggregators</i>
CENL	<i>Conference of European National Libraries</i>
CERL	<i>Consortium of European Research Libraries</i>
CNUM	Conservatoire Numérique des Arts et Métiers
DPLA	<i>Digital Public Library of America</i>
EAD	<i>Encoded Archival Description</i>
EDM	<i>European Data Model</i>
EPIC	Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
ESE	<i>Europeana Semantic Elements</i>
IFLA	<i>International Federation of Library Association</i>
INA	Institut National de l'Audiovisuel
IIPC	<i>International Internet Preservation Consortium</i>
JPEG	<i>Joint Photographic Expert Group</i>
LIBER	Ligue européenne des bibliothèques de recherche
LIDO	<i>Light Information Describing Objects</i>
MICHAEL	Inventaire multilingue du patrimoine français européen
MPEG	<i>Motion Picture Expert Group</i>
OAI-PMH	<i>Open Archive Initiative Protocole for Metadata Harvesting</i>
OCLC	<i>Ohio College Library Center</i>
OCR	Reconnaissance optique des caractères
OEI	Organisation des Etats ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
PDF	<i>Portable Document Format</i>
PNG	<i>Portable Networks Graphics</i>
RDF	<i>Ressource Definition Framework</i>
RFBNN	Réseau Francophone des Bibliothèques Nationales Numériques
RFN	Réseau Francophone Numérique
SPAR	Système de préservation et d'archivage réparti
SUDOC	Système Universitaire de Documentation
TEL	<i>The European Library</i>
TIFF	<i>Tagged Image File Format</i>
UE	Union Européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
URI	<i>Uniform Ressource Identifier</i>
WDL	<i>World Digital Library</i>
W3C	<i>World Wide Web Consortium</i>

Introduction

En 2010 paraissait aux Editions du Cercle de la Librairie un ouvrage d'Alain Jacquesson au titre révélateur : *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques*. Ces dernières sont en effet foisonnantes sur la Toile, mais peu nombreuses sont celles qui retiennent l'attention des internautes¹.

Une bibliothèque numérique conserve et met à disposition des publics, sur un site Web dédié, des collections numérisées. Certaines de ces bibliothèques numériques, comme Gallica ou Google Books², ont elles-mêmes commandé et dirigé les opérations de numérisation. Lorsqu'il s'agit de monographies numérisées, ces bibliothèques virtuelles proposent une recherche sur le texte complet des ouvrages et/ou sur les références qui les décrivent (métadonnées) et permettent d'accéder aux textes eux-mêmes, soit intégralement, soit par extrait, soit en ligne, soit par voie de téléchargement, soit directement sur la plate-forme, soit en renvoyant l'internaute sur d'autres plates-formes de lecture en ligne.

Les initiatives de la firme californienne ont fait couler beaucoup d'encre et les ouvrages se multiplient sur la légende noire ou dorée de Google, tandis que la documentation sur les autres bibliothèques numériques est bien maigre³. Le rapport de Marc Tessier sur la numérisation du patrimoine écrit et l'ouvrage d'Alain Jacquesson retracent brièvement l'histoire des initiatives publiques et privées pour mettre en ligne le patrimoine⁴.

Dans le cadre de cette courte étude, nous nous intéresserons tout particulièrement à trois d'entre elles, symbolisant au mieux la lutte contre une éventuelle hégémonie de Google Books : Europeana, le Réseau Francophone Numérique (RFN) et la Bibliothèque Numérique Mondiale ou World Digital Library (WDL).

Le portail de chaque bibliothèque numérique nous énumère brièvement les étapes chronologiques des différents projets, les acteurs en présence et les objectifs officiels de ces microcosmes virtuels.

En ce qui concerne Europeana, l'historique se situait jusqu'au 12 octobre 2011 dans la rubrique « à propos » sur la page d'accueil du site⁵. L'idée de la création d'une bibliothèque numérique européenne est née en 2005, sous l'impulsion de six chefs d'Etat. Le prototype, élaboré à partir de 2007, est lancé sur la Toile le 20 novembre 2008 par Viviane Reding, alors Commissaire européenne à la Société de l'Information et aux Médias. Cette bibliothèque numérique a pour but de rendre l'héritage culturel et scientifique européen accessible au

¹ Certains auteurs comme Stéphane Ipert établissent une distinction entre les termes « bibliothèque numérique » et « bibliothèque virtuelle », cette dernière expression s'appliquant à la reconstitution de collections patrimoniales en ligne actuellement dispersées entre différentes institutions. Dans cette étude, les deux termes seront de simples synonymes car des bibliothèques numériques comme Europeana ont également des projets de bibliothèques virtuelles, *Europeana Regia* notamment, et il est parfois difficile d'établir une réelle distinction entre ces deux expressions. Cf. aussi la reconstitution de la librairie des ducs de Bourgogne accessible via Europeana, Gallica ou Belgica dans Guillaume FAU. « Rencontres européennes du patrimoine ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2010, t. 55, n°5, p. 95-97. (Consulté le 24 décembre 2011). URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0095-010>>.

² Le terme « Google Books » a été préféré à la traduction française « Google Livres » dans cette étude, du fait de la fréquente préservation dans les articles et monographies de l'expression anglaise.

³ Une simple recherche dans le SUDOC pour trouver des monographies sur les quatre bibliothèques numériques résume à elle seule cet état de fait.

⁴ Marc TESSIER. *Rapport sur la numérisation du patrimoine écrit*. [En ligne]. Remis à Monsieur le Ministre de la Culture et de la Communication le 12 janvier 2010. Paris. 64 p. (Consulté le 27 octobre 2011). URL : <<http://www.culture.gouv.fr/mcc/Actualites/Missions-et-rapports/%28mois%29/1/%28annee%29/2010>>.

⁵ URL : <<http://www.europeana.eu/portal/aboutus.html>>. (Consulté le 27 août 2011). Depuis le changement d'interface et de fonctionnalités du site Europeana le 12 octobre, cette introduction n'apparaît plus. Les informations au sujet de cette bibliothèque numérique sont désormais beaucoup plus succinctes et destinées surtout aux professionnels. Cf. URL : <<http://pro.europeana.eu/web/guest/about>>. (Consulté le 11 décembre 2011). Les modifications apportées au site seront abordées dans cette étude.

public. Financé par la Commission européenne, le projet est mené par une équipe siégeant au sein de la Bibliothèque nationale des Pays-Bas, la Koninklijke Bibliotheek. Europeana permet d'explorer les ressources numériques des musées, des bibliothèques, des archives et des collections audiovisuelles européennes. Ne pas se limiter à un seul type d'institution est l'un des points forts de cette bibliothèque numérique. De plus, elle favorise la découverte et la création de réseaux au sein d'un espace multilingue, dans lequel les utilisateurs peuvent participer, partager et s'inspirer de la riche diversité de ce patrimoine. Les 19 millions d'objets numériques⁶ disponibles sont particulièrement variés, sur des supports différents, révélant un soin particulier à ne pas privilégier l'écrit au détriment de l'image ou du son :

- Images (près de 13 millions) : tableaux, estampes, affiches, cartes postales, photographies et dessins
- Textes (plus de 6 millions) : livres, journaux, lettres, carnets intimes et papiers d'archives
- Enregistrements sonores (plus de 272 000) : musique et collections sonores de phonogrammes, bandes, disques et émissions de radio, enregistrements de spectacles
- Vidéos (près de 146 000) : films, documentaires, actualités et émissions de télévision

Le texte de présentation était d'ailleurs particulièrement centré sur ses usagers potentiels, en proposant d'emblée des objets numériques mondialement célèbres, susceptibles d'intéresser le plus grand nombre, comme les dessins de Léonard de Vinci, l'ouvrage de Newton *Les lois du mouvement*, ou encore des objets relatifs au Mur de Berlin. L'utilisateur était ensuite invité à découvrir les « trésors cachés » qu'il ne connaît pas encore. Il était donc guidé dans ses choix tout en pouvant également interagir avec le site. Il est d'ailleurs indiqué sur le portail que l'utilisateur se trouve face à une version bêta. Europeana v 1.0 se chargeait d'améliorer sans cesse les fonctionnalités du site, notamment en renforçant les capacités du moteur de recherche, en présentant des expositions virtuelles ou en facilitant l'interopérabilité entre les documents numérisés par les différentes institutions. L'Europeana Group, dont fait partie Europeana v 1.0, multiplie les projets et bénéficie du soutien supplémentaire de nombreux partenaires et experts afin d'améliorer les fonctionnalités techniques de ce site. L'onglet « ThoughtLab » informe l'utilisateur qu'il se trouve face à un site toujours en phase d'expérimentations⁷. Une autre rubrique fournit la liste des partenaires qui ont participé à l'opération⁸, mais la rubrique « à propos » présente déjà les plus célèbres aux yeux des internautes, notamment la British Library, le Rijksmuseum, et le Louvre. Les petites institutions ne sont pas oubliées car le site affirme clairement qu'il entend couvrir toute l'Europe depuis l'Antiquité à nos jours, à travers des documents originaux⁹.

Le Réseau Francophone Numérique¹⁰ a lancé son portail la même année. Une rubrique « à propos du RFN » retrace l'historique de cette bibliothèque virtuelle¹¹ et une autre

⁶ Ces chiffres, volontairement approximatifs, ne sont donnés qu'à titre indicatif car ils évoluent sans cesse. Le 21 novembre 2011, des membres de l'équipe d'Europeana se sont déplacés à la Bibliothèque nationale de France afin de présenter cette bibliothèque numérique lors des « Midis de l'Info ». Le chiffre de 20 millions d'objets serait déjà atteint.

⁷ URL : <<http://www.europeana.eu/portal/thoughtlab.html>>. (Consulté le 27 août 2011). Depuis le 12 octobre 2011, une nette différenciation a été établie entre le grand public et les professionnels auxquels s'adresse désormais cet onglet. On peut regretter ce changement de politique puisque l'internaute souhaitant simplement s'informer ne trouvera plus autant d'informations claires sur le site d'Europeana. Cf. URL : <<http://pro.europeana.eu/web/guest/about>>. (Consulté le 11 décembre 2011).

⁸ URL : <<http://www.europeana.eu/portal/partners.html>>. (Consulté le 27 août 2011). Depuis le 12 octobre 2011, cet onglet ne s'adresse plus qu'aux professionnels. Cf. URL : <<http://pro.europeana.eu/about/partners>>. (Consulté le 11 décembre 2011).

⁹ Depuis le 12 octobre 2011, ces détails ont disparu sur le site en lui-même. Par contre, lorsque l'internaute recherche le mot-clé « Europeana » sur Google, il peut se rendre directement sur « about us », où ont été conservées ces informations, ainsi que la vidéo de présentation.

¹⁰ URL : <<http://www.rfnum.org/p/accueil.html?y=2011&m=12&j=11>>. (Consulté le 11 décembre 2011).

¹¹ URL : <<http://www.rfnum.org/p/a-propos.html>>. (Consulté le 11 décembre 2011).

rubrique, « mission », détaille les objectifs de cette initiative¹². Un Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques (RFBNN) a vu le jour à Paris en 2006. Il réunit alors les bibliothèques nationales de Belgique, du Canada, de France, du Luxembourg, du Québec et de Suisse, puis la Bibliothèque d'Alexandrie. Les chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie ont apporté leur appui au RFBNN dans la Déclaration de Bucarest adoptée à l'issue de leur XI^{ème} Conférence. L'année suivante, les membres du RFBNN et des représentants des bibliothèques nationales des pays du Sud se réunissent à Paris pour discuter de l'élargissement du Réseau aux diverses régions de la Francophonie. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) est chargée par les membres du Réseau de concevoir et de réaliser le portail Internet du RFBNN. Lors du 73^{ème} congrès mondial de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA) à Durban, une première maquette de ce portail Internet est proposée. En 2008, à l'occasion du 74^{ème} Congrès mondial des bibliothèques et de l'information de l'IFLA à Québec, le portail Internet du RFBNN est présenté en avant-première, puis il est lancé officiellement à Québec lors de la XII^{ème} Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement ayant le français en partage. Des missions de formation à la numérisation se multiplient entre 2008 et 2009, à Paris, en Haïti et au Cambodge. A partir de mars 2010, le RFBNN devient le RFN (Réseau Francophone Numérique) afin d'élargir son action à toutes les bibliothèques patrimoniales de la Francophonie souhaitant y adhérer. Le réseau se dote d'une charte, disponible en ligne¹³, et d'instances de gouvernance. Guy Berthiaume, président-directeur général de BAnQ, est élu le 29 mars secrétaire général du RFN pour un mandat de deux ans. Le RFN siège actuellement au sein de BAnQ. Tout comme Europeana, ce site présente la liste des partenaires de l'opération dans l'onglet « membres »¹⁴. On constate cependant que le profil des participants est nettement moins varié, constitué uniquement de bibliothèques, les membres canadiens et québécois faisant figure d'exception puisqu'ils sont le fruit d'une fusion entre les bibliothèques et les archives. Les différents communiqués, textes et discours marquant l'évolution du projet sont de plus disponibles en ligne dans l'onglet « communiqués »¹⁵.

Dans l'onglet « mission », il est surtout question de partenariats, d'échanges d'informations et de savoir-faire entre les différentes institutions membres, notamment par l'organisation de stages de formation à la numérisation ou l'élaboration d'outils didactiques. L'objectif essentiel est de préserver à long terme et de diffuser auprès d'un large public un patrimoine précieux et souvent menacé de disparition, faute de conditions adéquates de conservation. Ce réseau devrait permettre d'éviter tout dédoublement d'effort et d'assurer le partage des meilleures pratiques. Le type de documents proposés est moins varié que sur le portail d'Europeana, puisqu'il s'agit surtout du patrimoine documentaire francophone sur support papier : journaux, revues, livres, cartes et plans, archives.

A la différence du portail européen, ce site ne se présente pas comme une version bêta. Il offre par contre de nombreuses instructions en ligne issues des stages de formation pour mener à bien toute opération de numérisation de documents patrimoniaux¹⁶, contribuant ainsi à une harmonisation des pratiques. Il semble surtout s'adresser à des professionnels souhaitant se perfectionner dans les techniques de conservation, là où Europeana centre son propos sur l'interaction du site avec les usagers qui peuvent participer à l'amélioration et l'enrichissement du portail. Il est seulement proposé au

¹² URL : <<http://www.rfnum.org/p/mission.html>>. (Consulté le 11 décembre 2011).

¹³ On peut télécharger cette charte dans l'onglet « mission ».

¹⁴ URL: <<http://www.rfnum.org/p/participants.html>>. (Consulté le 11 décembre 2011).

¹⁵ URL : <<http://www.rfnum.org/p/communiqués.html>>. (Consulté le 11 décembre 2011).

¹⁶ URL : <<http://www.rfnum.org/p/reference.html>>. (Consulté le 11 décembre 2011). Depuis le 12 octobre 2011, Europeana semble avoir opté également pour une mise en avant des professionnels.

grand public une liste des coordonnées des différents services de référence des institutions membres¹⁷ et un mode d'emploi¹⁸ pour effectuer au mieux ses recherches, mais il ne permet pas de se constituer une bibliothèque personnelle comme Europeana.

La World Digital Library¹⁹ présente un onglet « à propos de » particulièrement détaillé, fournissant non seulement comme les deux précédentes bibliothèques numériques un historique dans la rubrique « contexte », mais aussi les principales caractéristiques de ce site, les différents centres de numérisation et les Groupes de Travail contribuant à ce projet²⁰. En 2005, le bibliothécaire du Congrès James H. Billington propose de mettre en place une Bibliothèque numérique mondiale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). A la fin de l'année 2006, l'UNESCO et la Bibliothèque du Congrès co-parrainent une réunion d'experts avec des intervenants clés de toutes les régions du monde. On décide alors de créer des groupes de travail pour définir les normes et les lignes directrices présidant au choix des contenus. Un prototype de la bibliothèque virtuelle est présenté lors de la Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2007. En avril 2009, la Bibliothèque numérique mondiale est présentée au public international, offrant des informations sur chaque Etat membre de l'UNESCO. Comme le précise la rubrique « mission »²¹, l'idée est de mettre à disposition sur Internet, gratuitement et en plusieurs langues, une documentation considérable en provenance des pays et des cultures du monde. Le portail ne se limite donc pas à une aire culturelle spécifique comme Europeana, ni à une aire linguistique, comme le RFN. Les objectifs sont par conséquent particulièrement ambitieux : il s'agit de promouvoir l'entente internationale et interculturelle, de développer le volume et la diversité des contenus culturels sur Internet, de fournir des ressources pour les éducateurs, les chercheurs et le grand public, et enfin de donner les moyens aux établissements partenaires de réduire les fractures numériques au sein des pays et entre pays. L'onglet « ce site »²² donne un aperçu des similitudes de ce portail avec celui d'Europeana. La Bibliothèque numérique mondiale permet en effet de découvrir et d'étudier les trésors culturels du monde entier sur un seul site, de différentes manières et de façon agréable, afin de toucher le plus large public possible. Ces trésors culturels sont constitués, entre autres, de manuscrits, de cartes, de livres rares, de partitions musicales, d'enregistrements, de films, de gravures, de photographies et de dessins d'architecture. Le son et l'image semblent par conséquent tout autant valorisés que sur le portail européen. Les articles de la Bibliothèque numérique mondiale peuvent être facilement parcourus par lieu, date, thème, type d'élément et institution participante, ou peuvent être trouvés par recherche ouverte, et ce dans plusieurs langues. Parmi les spécificités du site, on trouve des clusters géographiques interactifs, une chronologie, un système de visualisation d'image perfectionné et des capacités d'interprétation. Des descriptions et des entretiens avec les conservateurs de musée sur les articles en question permettent d'obtenir des informations complémentaires. Les outils de navigation et le contenu des descriptions sont fournis en anglais, arabe, chinois, français, portugais, russe et espagnol. Beaucoup d'autres langues sont représentées dans les livres, manuscrits, cartes, photographies, ainsi que dans d'autres documents primaires accessibles dans leur langue d'origine.

¹⁷ URL : <<http://www.rfnum.org/p/reference.html>>. (Consulté le 11 décembre 2011).

¹⁸ URL : <http://www.rfnum.org/p/mode_d_emploi.html>. (Consulté le 11 décembre 2011).

¹⁹ URL : <<http://www.wdl.org/fr/>>. (Consulté le 11 décembre 2011).

²⁰ URL : <<http://www.wdl.org/fr/background/>>. (Consulté le 11 décembre 2011).

²¹ URL : <<http://www.wdl.org/fr/about/>>. (Consulté le 11 décembre 2011).

²² URL : <<http://www.wdl.org/fr/site/>>. (Consulté le 11 décembre 2011).

La rubrique « partenaires »²³ donne une liste exhaustive des contributeurs, permettant de constater que les institutions y sont très variées, comme dans le cas d'Europeana. La rubrique « contributeurs financiers » donne un aperçu de leurs différents profils, avec un certain nombre d'entreprises et de fondations privées, tout comme la rubrique « remerciements »²⁴.

Ces bibliothèques numériques récentes sont nées dans un contexte fortement polémique dont il sera nécessaire de retracer brièvement les grandes lignes. Que ce soit au nom de l'exception culturelle, de la diversité culturelle ou de la réduction de la fracture numérique entre le Nord et le Sud, ces créations sont le fruit de volontés politiques fortes souhaitant contrer à la fois ce que l'on nomme l'impérialisme culturel anglo-saxon et des logiques purement commerciales favorisant les Etats les mieux lotis de la planète.

Pour concrétiser cette lutte, de nombreux partenariats ont été engagés rapidement. Le résultat de ces efforts est aujourd'hui loin d'être satisfaisant en raison d'une certaine précipitation afin de combler le retard face à l'entreprise de Google. Il est en effet difficile de mettre en œuvre une gouvernance équitable où chaque pays pourrait bénéficier d'une même visibilité sur chaque portail. D'autre part, les institutions ne sont pas toutes dotées de fonds patrimoniaux conséquents et de moyens financiers suffisants pour mener à bien ce type d'initiative. La variété des documents présentés et des supports numérisés renforcent l'impression de bibliothèques virtuelles peu cohérentes, à l'image précisément de Google Books, mais proposant des fonds moins riches que la firme californienne. Quel est le véritable intérêt de ces trois entreprises alors que Google Books bénéficie déjà d'un puissant réseau de partenariats dans le monde, au-delà des logiques identitaires et territoriales ? Des bibliothèques patrimoniales de niches ont-elles encore leur raison d'être ?

Il faut dès lors se tourner vers les usagers de ces bibliothèques numériques : une identification et une appropriation de ces microcosmes virtuels est-elle possible malgré les nombreux obstacles rencontrés lors de la création de ces bibliothèques ? Comment incarner un public qui ne correspond plus aux logiques étatiques à l'heure de la mondialisation ? Pourquoi ne pas se contenter d'un outil comme Google Books où chacun trouve son compte ? Comment retranscrire sur un portail unique une diversité culturelle mouvante ? Peut-on réellement fidéliser un public déjà conquis par les potentialités qu'offre Google ? Est-il d'ailleurs vraiment nécessaire de continuer la lutte contre la firme californienne ?

A peine esquissées, ces initiatives politiques n'en demeurent pas moins riches de promesses pour l'avenir. Il existe en effet de nombreuses pistes pour améliorer la visibilité de ces bibliothèques numériques : de nouveaux partenariats, des services correspondant davantage aux attentes des usagers, une réelle valeur ajoutée par rapport à Google Books font partie des axes majeurs à explorer afin de développer pleinement les potentialités de ces bibliothèques virtuelles naissantes. Au-delà des collections patrimoniales, l'enjeu actuel semble d'ailleurs celui des œuvres protégées, épuisées ou non, cibles manifestes de la firme californienne depuis quelques années. Comment nos trois bibliothèques numériques doivent-elles se positionner sur ce sujet ? Ne s'agit-il pas d'une chance à saisir dans un contexte où les auteurs se sentent spoliés par une firme traitant à la légère le droit d'auteur et le copyright ?

La comparaison entre ces trois bibliothèques numériques n'a pas toujours été aisée. Si Europeana se distingue nettement par son dynamisme et les documents en ligne qu'elle

²³ URL : <<http://www.wdl.org/fr/partners/>>. (Consulté le 11 décembre 2011).

²⁴ URL : <<http://www.wdl.org/fr/acknowledgments/>>. (Consulté le 11 décembre 2011).

fournit au nom de l'exigence de transparence de l'Union Européenne, il n'en est pas de même pour le RFN et la WDL. Une recherche dans les bases de données révèle souvent une documentation trois fois plus riche pour Europeana que pour la WDL et une absence totale de résultats en ce qui concerne le RFN. De nombreux partenaires de ces bibliothèques numériques insistent d'ailleurs sur le manque de visibilité de ces sites dans le paysage médiatique. D'autre part, les objectifs visés et les moyens d'y parvenir diffèrent profondément pour chaque site. Europeana a modifié son interface et ses fonctionnalités depuis le 12 octobre 2011²⁵. Il sera question dans cette synthèse des deux versions du site. Ces changements ont permis de cerner les nouvelles priorités à l'œuvre et les possibles améliorations dans un futur proche. Ces modifications suscitent cependant d'autres inquiétudes : comment l'internaute peut-il se familiariser avec ce site européen en constante mutation ? L'identité d'Europeana ne risque-t-elle pas d'être brouillée par cette myriade de projets et de fonctionnalités ? Le site de la WDL a également subi quelques modifications moins perceptibles, sur lesquelles nous reviendrons. Entre permanences et innovations, ces bibliothèques numériques et leurs partenaires nécessitent un concours financier conséquent de la part de contributeurs privés ou publics, ce qui n'est pas sans incidence sur leur autonomie et leur liberté de parole. Il est donc parfois difficile de s'écarter du discours officiel véhiculé pour mettre en avant les points faibles de chacun des sites. Nous tenterons ici de dégager de façon la plus objective qui soit les atouts et les difficultés rencontrés par ces bibliothèques virtuelles.

²⁵ URL : <<http://www.livreshebdo.fr/bibliotheques/actualites/europeana-change-de-look/7444.aspx>>. (Consulté le 20 décembre 2011). Cf. l'annexe n°8.

Google, l'arbre qui cache la forêt des bibliothèques numériques

Les différentes présentations officielles des trois bibliothèques numériques sur leur site se gardent bien d'évoquer Google Books, et ce, à tort, car les questions des usagers qui reviennent le plus souvent, par exemple sur le service Questions/Réponses d'Europeana, concernent précisément la différence de ces bibliothèques virtuelles avec ce que propose la firme californienne. Dans la réponse fournie à l'un des usagers, on précise qu'Europeana est un projet culturel et non une société commerciale, possédant des missions plus étendues que celles d'un service comme Google Book Search. Elle permet d'accéder à différents types de contenus émanant de diverses institutions culturelles. Cette caractéristique lui permet par exemple de proposer les œuvres d'un peintre avec les documents d'archives associés et les livres écrits au sujet de la vie de cet artiste²⁶. Une réflexion autour du projet de la firme californienne s'avère indispensable pour comprendre la genèse et les motivations de ces trois bibliothèques numériques.

LES ANTAGONISMES EN PRESENCE

La légende noire de Google, moteur de la création de ces bibliothèques virtuelles

La firme californienne a bénéficié d'un succès particulièrement soudain et ses ambitions se sont vite révélées sans limites, au point de susciter de vives inquiétudes dans le monde entier. Une légende noire s'est progressivement développée autour de cette firme trop parfaite pour paraître sincère et sans danger. De nombreux ouvrages, comme celui de Daniel Ichbiah, récemment paru et édité pour la deuxième fois en 2010²⁷, résument les griefs formulés contre Google. L'auteur relate l'ascension rapide de la firme et son ambition démesurée, comparée à la fameuse *hybris* grecque²⁸. Le projet visant à numériser l'intégralité des œuvres du patrimoine littéraire mondial, annoncé lors de la Foire du Livre de Francfort en 2004, est le détonateur d'une controverse considérable. Une frange importante du monde de l'édition et de la culture décide de se liguer contre Google. L'action menée par Jean-Noël Jeanneney devient alors déterminante et se poursuit encore aujourd'hui, puisque son manifeste, *Quand Google défie l'Europe : Plaidoyer pour un sursaut*, en est déjà à sa troisième édition²⁹. Daniel Ichbiah revient sur son rôle-clé dans la création d'une contre-offensive, incarnée par Europeana. Jean-Noël Jeanneney demande en effet aux responsables de l'Union Européenne de réagir dans les plus brefs délais et de réclamer l'adoption par Bruxelles d'un budget substantiel en vue d'un projet concurrent. Dès la fin du mois d'avril, une lettre signée par Jacques Chirac, Gerhard Schröder, Silvio Berlusconi, Aleksander Kwasniewski, José Luis Rodriguez Zapatero et Ferenc Gyurcsany est adressée à l'Union Européenne avec pour objectif de contrer le programme de numérisation de Google. Le 29 mai 2005, José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, et Jean-Claude Juncker,

²⁶ URL: <http://www.europeana.eu/portal/aboutus_faqs.html>. (Consulté le 10 août 2011). Cette question et sa réponse ont même disparu depuis le changement de l'interface et des fonctionnalités du site le 12 octobre, alors que les autres sont encore présentes.

²⁷ Daniel ICHBIAH. *Comment Google mangera le monde*. Paris : L'Archipel, 2^e édition, 2010. 279 p.

²⁸ *Ibid.*, p. 197.

²⁹ Jean-Noël JEANNENEY. *Quand Google défie l'Europe : plaidoyer pour un sursaut*. Paris : Mille et une Nuits, 3^e édition, 2010. 219 p. (Collection Essais). Il précise d'ailleurs p. 19 que son ouvrage a déjà été traduit dans plusieurs langues.

président de l'Eurogroupe, se prononcent en faveur d'une Bibliothèque numérique européenne dotée d'un budget adapté. L'importance politique de cet enjeu est alors reconnue : Viviane Reding précise que la Commission européenne est prête à financer des « centres de compétence pour la numérisation ». La Bibliothèque nationale de France, soutenue par la présidence de la République, reçoit l'autorisation de dépenser 3,5 millions d'euros pour lancer le mouvement en 2006³⁰. On lui garantit au moins 10 millions d'euros annuels à partir de 2007. Jean-Noël Jeanneney choisit personnellement le nom de cette nouvelle bibliothèque numérique : Europeana. Celle-ci prend appui sur The European Library (TEL)³¹, lancée en mars 2005, qui se limite cependant aux 48 bibliothèques nationales européennes et dont les ressources sont à la fois numériques et bibliographiques. TEL a servi de source d'expertise en matière de structure, d'organisation et d'interface de la nouvelle bibliothèque virtuelle. Europeana est désormais indépendante de TEL qui reste néanmoins l'un des plus gros agrégateurs contribuant à l'enrichissement du site.

Au-delà du ton emphatique adopté par Daniel Ichbiah, il est intéressant de constater une nette insistance sur la menace d'une hégémonie anglo-saxonne, d'une marchandisation des produits culturels, d'une atteinte à la vie privée et aux libertés individuelles. L'irrespect envers le droit d'auteur et le copyright fait l'objet de nombreux développements à travers l'énumération des procès intentés contre Google³². Jean-Noël Jeanneney développe le même type d'arguments contre le géant américain dans son manifeste. Le thème de l'exception culturelle est particulièrement présent dans son propos : il est à ses yeux primordial de défendre toutes les langues européennes et il insiste sur la faible place des traductions aux Etats-Unis. Le choix du nom Europeana est là pour rappeler l'héritage latin du vieux Monde et il reproche amèrement à la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford de se rapprocher de la firme californienne, plutôt que de rejoindre ses autres voisins européens.

Jean-Noël Jeanneney est d'ailleurs également à l'origine de la création du Réseau Francophone numérique : ayant reçu le soutien de la Belgique, du Luxembourg, de la Suisse et du Québec, puis celui d'Alexandrie, le mouvement est lancé au même moment qu'Europeana. Il reçoit l'appui des gouvernements à l'occasion de la XI^{ème} conférence de la Francophonie à Bucarest en 2006. Le président Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, soutient également l'initiative. En mars 2007, le Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques accueille à Paris les représentants des bibliothèques nationales des pays du Sud pour débattre de son élargissement en leur direction. Le but est en effet de lutter contre « l'effet Matthieu » de la culture : il faudrait donner aux peuples démunis les moyens de numériser leur propre patrimoine écrit selon leurs choix personnels et leur propre organisation d'ensemble, et sans exclusivité en faveur de tel ou tel promoteur d'une entreprise de numérisation³³. La BnF a eu un rôle majeur dans le cadre de son action en faveur de la francophonie et BANQ a réalisé la maquette du portail³⁴. En 2009, des actions de formation et de numérisation

³⁰ Le rôle considérable joué par la Bibliothèque nationale de France à la fois pour donner une impulsion décisive et fournir un contenu conséquent est détaillé dans un article résumant les grandes étapes de la genèse de cette bibliothèque numérique. Cf. Cécile DE BECDELIEVRE. « Europeana : un modèle de coopération pour la mise en ligne du patrimoine culturel européen ? ». [En ligne]. *Tire-Lignes. La revue du Centre Régional des Lettres en Midi-Pyrénées*. Paris. Avril 2011, n°7, p. 20-21. (Consulté le 25 novembre 2011).

URL : <<http://www.crl-midipyrenees.fr/wp-content/uploads/2011/04/TIRE-LIGNES-7.pdf>>.

³¹ URL : <http://www.theeuropeanlibrary.org/portal/organisation/about_us/aboutus_en.html>. (Consulté le 20 novembre 2011).

³² Daniel ICHBIAH. *Comment Google mangera le monde*, op.cit., p. 233-236.

³³ Jean-Noël JEANNENEY. *Quand Google défie l'Europe : plaidoyer pour un sursaut*, op. cit., p. 87.

³⁴ Ses différentes actions ont été mises en avant lors des « Midis de l'Info » de la BnF le 16 mars 2010 sur la Francophonie à la BnF. Parmi les priorités stratégiques inscrites au contrat de performance de l'établissement 2009-2011, la BnF devait être un acteur majeur d'Europeana et de la bibliothèque numérique francophone. Des stagiaires et pensionnaires Profession Culture sont accueillis par les services de la BnF depuis 2004. La coopération numérique est au cœur des nouveaux partenariats, par le biais de l'interopérabilité des bibliothèques numériques et via des programmes de numérisation concertés.

sont menées au sein de ces deux établissements en Haïti et au Cambodge, avec le soutien de l'OIF.

Le rejet d'un certain mercantilisme impérialiste de la culture et le combat de l'UNESCO en faveur de la diversité culturelle obéissent à la même logique, même si la Bibliothèque numérique mondiale compte parmi ses contributeurs financiers la firme Google. La World Digital Library entend en effet mettre en ligne des documents fondamentaux issus de toutes les cultures et les civilisations du monde en guise de reconnaissance symbolique des jeunes nations ou des pays en voie de développement. La fracture numérique entre le Nord et le Sud explique l'engagement de la Bibliothèque du Congrès et de l'UNESCO dans cette initiative³⁵. L'UNESCO a été créée pour combattre l'incompréhension entre les peuples, favoriser l'éducation populaire et la diffusion de la culture et de l'éducation, développer la coopération des nations du monde dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, sans intervenir dans la juridiction interne des Etats. Jusqu'à présent, cette organisation a contribué au développement de l'éducation dans les pays nouvellement indépendants. Elle a cherché à favoriser la circulation des œuvres culturelles et à assurer la reconnaissance et la protection du patrimoine matériel et immatériel. Par contre, son action en faveur de la coopération scientifique est restée marginale. Définis en 2001 dans la Déclaration de l'UNESCO sur la diversité culturelle, comme faisant partie intégrante des droits de l'Homme qui sont universels, indissociables et interdépendants, les droits culturels s'attachent à tous les êtres humains.

La revanche de Google : le partenariat s'impose

La création des trois bibliothèques numériques semblait avoir apaisé les esprits. Le 18 août 2009, l'ancien président de la Bibliothèque nationale de France subit cependant un sérieux revers de la part de son successeur, Bruno Racine. Denis Bruckmann, directeur général adjoint de la Bibliothèque nationale de France et directeur des collections, annonce en effet dans le journal *La Tribune* que l'établissement est en pourparlers avec Google. Ce changement complet de stratégie est alors motivé par le coût extrêmement élevé de la numérisation des livres. Jean-Noël Jeanneney décide de contre-attaquer dans *Le Figaro* à travers son article intitulé « L'insupportable tête-à-queue » le 26 août 2009. Une nouvelle violente controverse est lancée. Elle aboutit finalement à la décision des pouvoirs publics, annoncée par le président de la République Nicolas Sarkozy le 14 décembre 2009, d'attribuer une part importante des fonds du Grand Emprunt, soit 750 millions d'euros, à la numérisation du patrimoine culturel de la France (bibliothèques, musées et archives du film). Il faut noter que de nombreux établissements ont déjà décidé de conclure un partenariat avec Google : c'est notamment le cas de la Bibliothèque municipale de Lyon, et même, en 2010, du ministère de la Culture italien, afin de numériser un million d'ouvrages libres de droit des bibliothèques nationales de Rome et de Florence³⁶. C'est la première fois que Google signe avec un Etat. Quant au Conseil de l'Europe, il a fait numériser par Google Books plus de 3300 de ses publications et les a placées dans la base de données américaine³⁷.

L'ouvrage de Bruno Racine, *Google et le Nouveau Monde*, répond point par point aux attaques de son prédécesseur, et propose des arguments de poids pour expliquer ce subit

³⁵ Il faut souligner l'importance du projet « Mémoire du Monde » en cours de réalisation, mais antérieur à la création de la WDL, cf. Christiane BARYLA. « Préservation et conservation ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2009, t. 54, n°1, p. 42-46. (Consulté le 24 décembre 2011).
URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-01-0042-006>>.

³⁶ Alain JACQUESSON. *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques*, op. cit., p. 107.

³⁷ *Ibid.*, p. 139.

revirement de la politique de l'établissement qu'il préside³⁸. Il est intéressant de confronter les arguments qu'il avance avec ceux de Jean-Noël Jeanneney, étant donné qu'il remet en cause la légitimité non seulement d'Europeana, mais aussi des autres bibliothèques numériques concurrentes de Google Books. Jean-Noël Jeanneney, au-delà des arguments précédemment cités, insistait fortement sur le manque d'organisation et de tri des documents proposés aux internautes sur Google Books. L'absence de toute réflexion propre à une numérisation de masse effectuée dans la précipitation est à ses yeux l'une des plus grandes failles du projet de la firme californienne³⁹. Les institutions culturelles ont au contraire pour but de sélectionner et de hiérarchiser les documents numérisés afin de leur donner un sens, une cohérence. Bruno Racine rétorque qu'il en est de même pour Europeana et va jusqu'à affirmer que la confusion est encore plus criante dans ces outils obéissant soi-disant à une politique documentaire mûrie et concertée, du fait de la variété des objets numérisés et de politiques de numérisation très hétérogènes selon les pays⁴⁰. Il est en effet impossible de créer un fil conducteur préétabli. Le retard accumulé en matière de numérisation et de diffusion des documents patrimoniaux empêche en effet pour l'instant une quelconque réflexion quant à la masse numérisée. On ne peut donc reprocher à Google Books le désordre des documents fournis, car il s'agit avant tout d'un étage de base, vaste réservoir de données non classées. L'abondance des documents, l'objectif d'exhaustivité favorisent bien au contraire l'avancée des connaissances. L'effort à fournir n'est donc pas tant dans une hiérarchisation des contenus que dans une amélioration du moteur de recherche pour affiner les requêtes⁴¹. Nombreux sont les auteurs qui soulignent par ailleurs la qualité et la puissance du moteur de recherche de Google⁴².

Bruno Racine attaque d'autre part l'idée d'une hégémonie de la culture américaine dont Google Books serait le fer de lance. Il précise en effet qu'on ne trouve pas Goethe en allemand sur Europeana, alors que le texte est depuis longtemps accessible sur Google Books⁴³. Jean-Noël Jeanneney semble par ailleurs oublier que les institutions américaines regorgent de documents issus du Vieux Monde⁴⁴. D'autre part, la firme californienne dispose d'une grande avance en ce qui concerne la diversité linguistique, notamment à travers une recherche multilingue et des logiciels de traduction automatique⁴⁵. Il semblerait même que le portail européen soit moins représentatif que Google Books de la diversité culturelle revendiquée : la part des documents fournis par les institutions françaises représente à elle seule près de la moitié du total⁴⁶. L'exception culturelle a d'ailleurs souvent été perçue comme l'emblème derrière lequel se drape la politique culturelle de la France sur la scène internationale, et surtout comme le moyen de défendre le dispositif de soutien à ses industries culturelles. C'est au cours des négociations de l'OMC à Seattle en 1999 que la Commission européenne a abandonné la notion d'exception culturelle à connotation trop défensive et protectionniste au profit du concept de « diversité culturelle », moins centré sur les relations Nord-Nord⁴⁷. La dynamique impulsée par le Grand Emprunt, favorisée par un contexte de débats autour de l'identité nationale, risque d'aggraver ce déséquilibre entre les différents pays européens⁴⁸.

³⁸ Bruno RACINE. *Google et le nouveau monde*. Paris : Perrin, 2011. 149 p. (Collection Tempus).

³⁹ Jean-Noël JEANNENEY. *Quand Google défie l'Europe : plaidoyer pour un sursaut*, op. cit., p. 11.

⁴⁰ Bruno RACINE. *Google et le nouveau monde*, op. cit., p. 103 et 109.

⁴¹ *Ibid.*, p. 55-59.

⁴² Alain JACQUESSON. *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques*, op. cit., p. 76-78.

⁴³ Bruno RACINE. *Google et le nouveau monde*, op. cit., p. 110.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 100.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 70.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 106.

⁴⁷ Jean TARDIF, Joëlle FARCHY. *Les enjeux de la mondialisation culturelle*. Paris : Editions Hors Commerce, 2006, p. 266.

⁴⁸ Bruno RACINE. *Google et le nouveau monde*, op. cit., p. 107.

Malgré cette nouvelle impulsion, il semble évident que l'Europe ne pourra combler son retard sur la firme californienne. Google Books propose déjà en 2010 12 millions de volumes numérisés, dont 2,4 relevant du domaine public, alors qu'Europeana en offre seulement 1,7⁴⁹. Bruno Racine parie alors sur Google Books comme futur propagateur de l'exception culturelle française⁵⁰. Le moteur de recherche du géant américain est en effet devenu incontournable et l'exhaustivité est désormais l'horizon d'attente de tous les usagers⁵¹. Avec un facteur temps de plus en plus contraignant, le risque de voir disparaître des langues qui n'auront pas investi massivement le champ numérique ne cesse de croître. Compte tenu de la place occupée par Google comme point d'accès premier au Net, qui avoisine les 90% dans le cas de la France, le bon référencement des ressources numériques d'origine française par le moteur de recherche constitue un enjeu essentiel pour notre pays⁵². Le géant américain ne doit pas être considéré comme un concurrent, mais plutôt comme une simple plate-forme de valorisation des collections des institutions du monde entier. Le 14 mars 2005, dans *L'Express*, Jacques Attali défendait également le projet de numérisation de Google et déplorait l'abandon en 1988 de son projet de bibliothèque numérique au profit de la construction de l'actuel bâtiment de la BnF. Numériser la culture francophone à grande vitesse et la diffuser au moyen du moteur de recherche de Google permettrait à ses yeux de l'inscrire dans le réseau de tous les savoirs. Pour Bruno Racine, les risques éventuels d'une appropriation du domaine public et d'une exclusivité de la diffusion peuvent disparaître au moyen d'outils juridiques clairs et d'accords avec la firme sur le respect du droit d'auteur et du copyright. Bruno Racine insiste bien sur le fait que ceux qui se limiteront à une attitude défensive se verront bientôt marginalisés dans les grands projets de numérisation du patrimoine sur la Toile. Alain Jacquesson rejoint les arguments de l'actuel président de la BnF en ce qui concerne le caractère indispensable d'une collaboration avec Google, puisque la firme maîtrise déjà parfaitement le maillage fin autour des bibliothèques numériques et qu'elle est idéalement placée pour le commerce des livres électroniques. Le rapport Tessier recommande d'ailleurs la rédaction d'une charte générale de collaboration des bibliothèques avec Google Books⁵³.

GOOGLE, FIRME MIROIR DES COMPORTEMENTS DE DEMAIN

Au-delà des situations d'urgence et du caractère irrévocable d'un partenariat avec Google, faut-il pour autant voir des aspects uniquement négatifs et contraints dans cette collaboration ? Force est de constater que ces projets n'auraient pas vu le jour aussi rapidement sans la concurrence de la firme californienne. Certains considèrent la méthode novatrice du géant américain comme un modèle à suivre car elle préfigure les comportements des internautes dans les années à venir⁵⁴.

⁴⁹ Alain JACQUESSON. *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques*, op. cit., p. 162.

⁵⁰ Bruno RACINE. *Google et le nouveau monde*, op. cit., p. 148.

⁵¹ *Ibid.*, p. 71.

⁵² *Ibid.*, p. 73.

⁵³ Alain JACQUESSON. *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques*, op. cit., p. 208-210 et 204.

⁵⁴ Anne-Laure BRISAC. « Numérisation du patrimoine des bibliothèques et moteurs de recherche ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2010, t. 55, n°3, p. 78-79. (Consulté le 24 décembre 2011). L'économiste et essayiste Yann Moulrier-Boutang insiste fortement sur le modèle de Google dont les bibliothèques doivent s'inspirer, en donnant une valeur ajoutée aux productions de l'esprit, en évitant de durcir les droits de propriété, en trouvant un forfait de téléchargement assisté, en proposant le Web 2.0 et une plateforme gratuite et en allant plus loin dans l'archivage du Web. Il sera question de tous ces points au cours de cette synthèse.

URL: <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0078-001>>.

L'utilisateur co-créateur n'est plus un client soumis à un produit

Jeff Jarvis fait partie des farouches défenseurs de Google⁵⁵. Il détaille dans son ouvrage les raisons du succès de cette entreprise avant-gardiste : obéissant à une logique de service, Google ne se considère pas comme un produit, mais comme une plate-forme, un outil ouvert à tous⁵⁶. Le client est au cœur de la création et de l'innovation. La firme ne fait que l'assister dans sa créativité et ne lui impose pas de produits prédéfinis. Ainsi, faire de Google Maps une plate-forme ouverte à tous n'a pas seulement causé une déferlante d'applications pratiques. Des pans entiers de l'économie en ont été bouleversés. Adrian Holovaty s'est par exemple servi de Google Maps pour créer un nouveau produit et ensuite une entreprise. Il a créé un *mashup* en superposant aux cartes de Google Maps le taux de criminalité de Chicago. Comme le site d'Adrian Holovaty était lui-même ouvert, une autre personne a créé à son tour un site sur lequel les gens qui se rendent à leur travail ont la possibilité d'afficher tous les crimes ayant eu lieu sur le trajet entre leur domicile et leur lieu de travail. Ces produits et ces entreprises ont pu être créés parce que Google leur a fourni une plate-forme. En retour, ces entreprises ont permis à la firme californienne de s'imposer comme standard de diffusion de cartes et d'informations de proximité⁵⁷.

De plus, Google prend en compte les critiques de ses utilisateurs pour améliorer ses propres services⁵⁸. Admettre ses erreurs publiquement est en effet un moyen de se rendre plus crédible aux yeux de ses clients. La quasi-totalité des nouveaux services proposés par Google sont des versions bêta, c'est-à-dire des tests, des essais, des travaux en cours, des produits à moitié finis. Ne proposer que des versions bêta permet à Google de ne jamais avoir à s'excuser. De même, l'encyclopédie Wikipédia compte sur la collaboration de tous pour s'améliorer de jour en jour⁵⁹. La transparence est devenue une valeur incontournable pour les services de demain⁶⁰. Une politique centrée sur ses usagers n'est pas sans rappeler celle qui est menée depuis longtemps dans les bibliothèques, bien avant l'avènement d'Internet. Le portail d'Europeana, qui a fait l'objet de nombreuses critiques, semble avoir adopté avec raison la même stratégie, en affichant une version bêta. Il s'agit d'ailleurs de la bibliothèque virtuelle la plus centrée sur le grand public, accordant une très grande importance à ses suggestions et ses critiques.

Il faut cependant s'interroger sur les limites de cette analyse : Jeff Jarvis suppose en effet l'existence d'une audience intelligente, indépendante, d'un haut niveau socio-culturel, ce qui est loin d'être le cas de tous les internautes. Celle-ci est en effet capable d'un réel esprit critique et participe pleinement aux créations de la Toile, alors que la plupart des utilisateurs d'Internet sont plutôt passifs et se contentent de consulter les services et produits créés par une petite minorité. Dans la même logique, Jeff Jarvis se contredit en affirmant que l'on ne peut créer de communautés, qu'elles existent déjà⁶¹, alors que des firmes comme Apple ont réussi ce pari et parviennent à vendre plus chers leurs produits⁶². La mort des intermédiaires⁶³ est loin d'être une certitude et l'auteur

⁵⁵ Jeff JARVIS. *La méthode Google. Que ferait Google à votre place ?* Paris : Editions SW Télémaque, 2009. 391 p.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 22.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 61-62.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 40. Cf aussi Alain JACQUESSON. *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques*, op. cit., p. 95 et Peter BATKE. *Google Books. Google Books Search and its critics*. Lexington, 2010, p. 63 et 276, où il précise que toutes les critiques à l'encontre de Google n'auront plus lieu d'être d'ici quelques années, avec l'amélioration des techniques d'occlusion et du moteur de recherche.

⁵⁹ Jeff JARVIS. *La méthode Google. Que ferait Google à votre place ?*, op. cit., p. 154-157.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 164-165.

⁶¹ *Ibid.*, p. 91.

⁶² *Ibid.*, p. 365-366.

⁶³ *Ibid.*, p. 125.

revient sur ses conclusions en précisant que l'on aura encore besoin de conservateurs, d'éditeurs et de professeurs⁶⁴.

D'autre part, l'exigence de transparence et d'ouverture ne doit pas pour autant nous faire oublier que tous les moteurs de recherche commerciaux conservent soigneusement le secret de leurs algorithmes. Google ne fait pas exception à cette règle. Il est fort probable que la firme californienne aurait perdu sa prééminence sur la Toile si elle avait dévoilé totalement les mécanismes de son PageRank⁶⁵. Le culte du secret a d'ailleurs fortement contribué à la légende noire du géant américain. Toute entreprise, même publique, entrant en relation avec Google, est obligée de signer une lettre où elle s'engage à conserver la totale confidentialité sur le contenu des discussions qu'elle tient avec Google, quelle que soit l'issue des négociations. Il fut de ce fait particulièrement difficile de rendre public le contrat qui lie la Bibliothèque municipale de Lyon à Google en vue de numériser 500 000 ouvrages libres de droit. Alain Jacquesson souligne néanmoins que la plupart des collaborateurs des bibliothèques sont impressionnés par le soin que les équipes de Google apportent à la manipulation des livres et à la préservation des collections⁶⁶.

Le réseau et non le prix crée la valeur du service : l'introduction de la gratuité dans les logiques marchandes

Plus on clique sur les liens, plus le moteur de recherche de Google s'améliore. Plus Google s'améliore, plus les résultats obtenus sont de bonne qualité, et plus nous utilisons ses services⁶⁷. La logique des réseaux est devenue déterminante et c'est elle qui donne désormais de la valeur à un service. Jeff Jarvis rappelle d'ailleurs l'importance de la loi d'Evslin sur les réseaux : Tirez le moins de gains possible du réseau pour le laisser s'étendre au maximum en taille et en valeur, ce qui permet à chacun des membres de facturer plus, et maintenez les coûts et les marges au plus bas pour bloquer la concurrence⁶⁸. Sur la Toile, c'est l'argent qui suit le nombre de consommateurs et non l'inverse. Google est l'un des premiers à avoir compris la potentialité de la gratuité pour le consommateur. Ainsi, après avoir racheté Blogger, le géant américain a rendu ce service gratuit et y a ajouté de la publicité⁶⁹. Si les bibliothèques offrent des services dont le coût est depuis longtemps quasiment indolore pour l'utilisateur, cette logique à grande échelle risque de renforcer les exigences et les attentes des utilisateurs, puisque la qualité ne dépend plus du prix à payer, mais du nombre de contributeurs qui ont amélioré ce service. L'autre problème, à peine évoqué par Jeff Jarvis, est celui de la rémunération des auteurs dans une économie où dominerait la gratuité. Il prend en effet l'exemple de Paulo Coelho, dont les œuvres piratées en ligne lui auraient permis de devenir l'auteur vivant le plus traduit⁷⁰. Mais c'est oublier que cet auteur était déjà renommé et rémunéré pour son travail. Il a par conséquent bénéficié de la transition entre les deux types d'économie. Qu'advient-il par contre des auteurs n'ayant pas pu se faire rémunérer au départ pour leur création de l'esprit ?

D'autre part, nous entrons dans une économie où la rareté a disparu. Les agences de publicité fonctionnent encore sur la logique de la rareté : plus les espaces publicitaires

⁶⁴ *Ibid.*, p. 145.

⁶⁵ Alain JACQUESSON. *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques*, op. cit., p. 28.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 37-42.

⁶⁷ Jeff JARVIS. *La méthode Google. Que ferait Google à votre place ?*, op. cit., p. 53.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 57.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 134.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 233.

sont rares, plus ils se vendent cher. Elles devront probablement opter pour une autre tactique à l'avenir⁷¹. Ces changements ne sont d'ailleurs pas sans incidence sur le monde des bibliothèques : elles ont longtemps détenu des documents qui n'étaient disponibles nulle part ailleurs. Avec l'avènement d'outils comme Google Books qui ont impulsé une numérisation de masse, l'accès au document devient un jeu d'enfant. Les bibliothèques doivent par conséquent se repositionner dans une société où elles n'ont plus le monopole de la gratuité et de l'accès à des documents difficiles à se procurer. Jeff Jarvis affirme également que cette nouvelle abondance permet l'émergence de la qualité et de l'innovation : plus les gens ont de choix, meilleurs sont les programmes qu'ils choisissent, ce qui oblige les industriels à innover sans cesse⁷². Il faut cependant préciser que l'économie de la rareté est encore bien présente, ne serait-ce qu'à travers la réussite éclatante de la firme Apple.

L'immédiateté, nouvel impératif stratégique

La rapidité et l'abondance des résultats obtenus sur le moteur de recherche de Google entraînent inmanquablement une diminution des efforts fournis par l'internaute pour trouver une information⁷³. La patience n'est plus indispensable pour parvenir à ses fins et l'exigence de l'utilisateur s'en trouve renforcée. Il est dès lors difficile de concurrencer le moteur de recherche de Google, étant donné que sa puissance parvient à combiner rapidité, quantité et qualité des résultats. La fraîcheur des pages données en résultat est également un critère essentiel de satisfaction des utilisateurs. Le module FreshRank de Google prend notamment en compte la date de découverte de la page, la fréquence de la mise à jour, mais aussi l'évolution du trafic sur cette page⁷⁴. L'exigence d'immédiateté touche en particulier le monde de la presse quotidienne, mais le secteur du patrimoine n'est pas épargné pour autant : l'utilisateur qui trouvera le document numérisé uniquement sur Google Books se fera rapidement une opinion des autres bibliothèques virtuelles ne répondant pas à ses exigences d'immédiateté. Bruno Racine est bien conscient de ce nouvel impératif stratégique lorsqu'il choisit de collaborer avec la firme américaine. Notre présence sur la Toile est désormais définie à l'aune de Google⁷⁵. D'autre part, les livres électroniques, contrairement aux livres imprimés, peuvent être mis à jour ou modifiés. Des liens sont établis avec d'autres ouvrages, mais aussi d'autres lecteurs. Aux yeux de Jeff Jarvis, le livre imprimé est au contraire une machine à arrêter le temps, vouée à disparaître. Google Books va tuer le livre pour mieux le sauver. Un livre en ligne est en effet en interaction avec le monde. Il peut intégrer animation et son, être à l'image d'une société en mutation⁷⁶.

Simplicité et clarté, conditions d'une utilisation de masse et ciblée

L'une des clefs du succès de Google est, de l'avis de nombreux auteurs⁷⁷, sa simplicité d'utilisation, la sobriété de sa page d'accueil lorsque l'on recherche de l'information, ce qui donne à l'internaute l'impression d'une grande facilité dans ses investigations, alors que les algorithmes du moteur de recherche sont particulièrement complexes et en

⁷¹ *Ibid.*, p. 98-100.

⁷² *Ibid.*, p. 143-144.

⁷³ *Ibid.*, p. 172-173.

⁷⁴ Alain JACQUESSON. *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques*, op. cit., p. 34-35.

⁷⁵ Jeff JARVIS. *La méthode Google. Que ferait Google à votre place ?*, op. cit., p. 72-75.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 226-227.

⁷⁷ Alain JACQUESSON. *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques*, op. cit., p. 20.

perpétuelle évolution⁷⁸. Un grand nombre de pages d'accueil des écrans d'accès public, les OPAC des SIGB, ont adopté cette sobriété « à la Google ». On pensait en effet jusque-là que les gens préféreraient trouver ce qu'ils cherchaient au milieu du bruit.

Jeff Jarvis donne quelques règles simples pour profiter pleinement de l'efficacité de la plate-forme Google : il faut s'assurer que la moindre information qu'on puisse vouloir connaître au sujet d'un site se trouve sur Google. Chaque page que l'on conçoit doit être la plus claire possible. Il ne faut pas la surcharger. Tout ce que l'on publie doit posséder une adresse permanente. Faire une page par sujet facilitera la tâche de ceux qui veulent faire des liens vers le site en question. La marque d'un produit ou le nom d'un site, en apparaissant clairement sur chaque page, renforcera l'impression d'une simplicité d'utilisation de la part de chaque internaute⁷⁹.

Mais la plus grande innovation du géant américain reste son utilisation de la publicité. Contrairement aux marchés de masse qui s'évertuaient à inonder de publicités une population de consommateurs la plus large possible, Google a choisi de ne pas faire apparaître celles-ci sur sa page d'accueil. L'internaute n'a pas l'impression de s'adresser à une société commerciale. Les publicités ne s'affichent que par la suite, sur les pages de résultats en fonction des recherches de chaque utilisateur. Il s'agit donc d'un marché de niches, mettant en pratique le modèle de la longue traîne de Chris Anderson, tout en fournissant une page d'accueil qui s'adresse à tous⁸⁰. Les intermédiaires que sont les agences de publicité sont simplement remplacés par les utilisateurs eux-mêmes. Google n'a pas besoin de faire de publicité pour sa propre marque⁸¹. Cette logique permet de mettre en valeur des produits qui ne sont d'ailleurs plus disponibles sur le marché. En proposant aux auteurs et aux éditeurs un service mettant à la disposition des lecteurs les livres épuisés⁸², Google se rapproche de l'offre hors marché des bibliothèques. L'attention nouvelle portée aux petits et à la différence met fin aux marchés de masse standardisés. D'autre part, cette logique s'accorde bien avec celle des réseaux : Google pense « distribué » et non « centralisé » : la page d'accueil est seulement là pour nous emmener là où nous voulons aller, alors que des firmes comme Apple imposent leurs produits aux consommateurs, dans une logique encore centralisée⁸³.

Il n'en reste pas moins que nous avons toujours affaire à une société commerciale. Depuis que la firme californienne est entrée en bourse, rien n'empêche une évolution de la société vers des services uniquement payants⁸⁴. Si le modèle actuel rappelle celui des bibliothèques, Google pourrait très bien s'en éloigner dans les années à venir afin de rester rentable aux yeux des actionnaires⁸⁵.

IDENTITES CULTURELLES ET TERRITOIRES VIRTUELS : QUELLE ARTICULATION ?

Il est donc important de suivre les avancées de la firme californienne afin de s'adapter au mieux aux exigences des internautes de demain. Mais son moteur de recherche ne peut être envisagé que comme une plate-forme vers des bibliothèques virtuelles non commerciales, proposant une valeur ajoutée, à travers des portails virtuels cohérents et

⁷⁸ Jeff JARVIS. *La méthode Google. Que ferait Google à votre place ?*, op. cit., p. 192.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 78-79.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 107, 112 et 135. Cf. aussi Alain JACQUESSON. *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques*, op. cit., p. 214.

⁸¹ Jeff JARVIS. *La méthode Google. Que ferait Google à votre place ?*, op. cit., p. 81.

⁸² *Ibid.*, p. 236-237.

⁸³ *Ibid.*, p. 66.

⁸⁴ Alain JACQUESSON. *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques*, op. cit., p. 213.

⁸⁵ Daniel ICHBIAH. *Comment Google mangera le monde*, op. cit., p. 46.

possédant un sens aux yeux des utilisateurs. L'option choisie par nos trois bibliothèques numériques est celle de l'identité culturelle, incarnée par des documents patrimoniaux.

Les bouleversements culturels liés au numérique

Le numérique offre une véritable opportunité, comme le précise le communiqué du 16 mars 2007 à propos du futur RFN : il permet en effet de reconstituer des patrimoines nationaux dispersés au Nord et au Sud. Les différentes frontières matérielles ne sont plus un obstacle à la circulation des cultures de chacun et un portail virtuel commun, visible dans le monde entier, ouvre des perspectives inattendues. Arjun Appadurai a souligné à quel point les moyens électroniques de diffusion de l'information ont bouleversé d'une manière décisive le champ plus vaste des médias de masse⁸⁶. A ses yeux, ils sont à l'origine d'une déterritorialisation qui a mis fin à la mainmise des Etats-nations autonomes dans leur projet de modernisation⁸⁷. Ils permettent en effet de créer des communautés sans notion de lieu⁸⁸. Les déplacements croissants des populations dans le monde entraînent une instabilité dans la création des subjectivités modernes et renforcent le rôle de l'imagination dans la construction de cette identité. D'où l'importance de ces mondes virtuels, permettant de marier « mediascape » et « ethnoscape »⁸⁹. L'ouvrage sous la direction de Christian Jacob sur les espaces et communautés des lieux de savoirs précisait d'ailleurs que la communauté est non seulement un territoire qu'on occupe, mais aussi une mémoire qu'on habite⁹⁰. Jean Tardif et Joëlle Farchy voient dans l'espace médiatico-culturel globalisé l'émergence d'un sixième continent, créant un nouveau cadre d'interactions pour les cultures locales. L'écran brouille les lignes de démarcation entre local, national et global. Dans cet univers de flux et de réseaux qui se déploient en toile d'araignée, ce sont désormais les communications et non la puissance qui deviennent le principal facteur structurant la société mondiale⁹¹. Le RFN est à ce titre l'exemple typique d'une communauté redynamisée du fait d'une logique transnationale. Dominique Wolton souligne d'ailleurs l'atout de la langue française, car elle incarne une identité culturelle forte et n'est pas seulement un outil de communication à l'échelle mondiale, contrairement à la langue anglaise standardisée. Le français conserve d'ailleurs un poids non négligeable puisqu'il s'agit de la 9^e langue la plus parlée sur la planète et la 3^e langue sur la Toile. Un tiers des publications dans les pays du Maghreb est en français.

La mondialisation culturelle est désormais portée par des forces transnationales et ne peut se réduire à des logiques nationales, même si celles-ci restent nécessaires⁹². La définition de la culture adoptée par l'UNESCO à Mexico en 1982 et reprise dans la Déclaration universelle sur la diversité culturelle du 2 novembre 2001 ne prend pas en compte le nouvel univers symbolique émanant des médias globaux, d'une culture virtuelle qui n'appartient à aucun groupe social localisé. Ceci s'explique en grande partie par le fait que l'UNESCO est une organisation interétatique dont les Etats membres considèrent la culture comme le ciment de la nation⁹³. Nombreux sont d'ailleurs les auteurs qui jugent ce concept de diversité culturelle un peu mou et ne débouchant sur aucun effet pratique, ce qui donne à l'OMC les moyens réels de

⁸⁶ Arjun APPADURAI. *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris : Payot, 2005, p. 30.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 41 et 77.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 65.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 69 et 71-73.

⁹⁰ Jean-Marc CHASTELAIN. « L'emprise et l'empreinte », dans Christian JACOB (dir.). *Lieux de savoirs. Espaces et communautés*. Paris : Albin Michel, 2007, p. 201-206.

⁹¹ Jean TARDIF, Joëlle FARCHY. *Les enjeux de la mondialisation culturelle*. Paris : Editions Hors Commerce, 2006, p. 71-79.

⁹² *Ibid.*, p. 20.

⁹³ *Ibid.*, p. 35-36 et 181.

poursuivre la libéralisation des échanges dans le domaine culturel⁹⁴. Un portail virtuel devrait permettre d'échapper à cette logique : la WDL a en effet choisi de présenter une mappemonde sur la page d'accueil, préférant ainsi une logique continentale plutôt que nationale⁹⁵. Quant au RFN, Jean Tardif et Joëlle Farchy insistent fortement sur le rôle clef que pourront jouer les aires géoculturelles telles que la Francophonie dès qu'elles seront dotées d'un pouvoir politique⁹⁶. Une instance politique d'un type nouveau, par exemple un Conseil mondial des cultures, contrairement à la logique interétatique de l'UNESCO, donnerait un rôle de poids aux aires géoculturelles⁹⁷. Les espaces culturels transnationaux font d'ailleurs l'objet d'un regain d'intérêt des universitaires : même lorsque les logiques nationalistes étaient prédominantes, les influences internationales étaient déjà riches d'enseignement⁹⁸.

Logique de niche ou logique de masse ? Les conséquences de la standardisation culturelle

Deux des trois bibliothèques numériques étudiées ici visent clairement un public ciblé : les Européens dans le cas d'Europeana et les internautes francophones dans le cas du RFN. L'objectif est d'attirer un public qui puisse s'identifier au microcosme qui leur est proposé, en affichant une identité culturelle spécifique. La Bibliothèque numérique mondiale semble au contraire refuser cette logique de niche. Comme Google, elle propose un portail qui s'adresse au monde entier, sans distinction aucune. Ce n'est qu'à partir de ses recherches que l'internaute s'orientera vers une identité culturelle précise. Mais en choisissant cette solution, ne risque-t-elle pas de souffrir de la concurrence de la firme californienne ? L'opposition à l'Autre est en effet souvent à l'origine de la construction d'une identité. Europeana n'aurait probablement pas vu le jour sans cette vive confrontation avec Google. Peut-on cependant échapper à un phénomène de standardisation des attitudes des internautes ? Recherchent-ils réellement des portails diversifiés pour leurs recherches au quotidien ? Les minorités ne risquent-elles pas d'être encore plus marginalisées si les documents les représentant ne sont pas accessibles au moyen d'outils standardisés internationaux comme Google Books ? On peut cependant remarquer que toute tentative pour imposer un modèle culturel, quel qu'il soit, provoque simultanément des réactions à sa mesure⁹⁹. Une uniformisation culturelle n'est donc pas à l'ordre du jour et le portail de Google est surtout considéré comme un outil pratique, non comme une fin en soi. La concentration du pouvoir économique n'entraîne aucunement une homogénéisation des contenus. On observe plutôt une cohabitation entre concentration et diversité, d'autant que cette dernière peut être la stratégie multi-produit d'une multinationale¹⁰⁰. Mais il ne faut pas oublier que les industries culturelles sont nécessairement contradictoires avec le respect de la diversité culturelle, d'où la naissance de nombreux conflits entre les logiques économiques et culturelles¹⁰¹. L'interculturalité doit être vécue comme une réponse concrète aux menaces d'uniformisation de la mondialisation culturelle. On peut être à la fois

⁹⁴ *Ibid.*, p. 266-267.

⁹⁵ Jean-Yves MOLLIER. « Pour une bibliothèque numérique universelle ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2007, t. 52, n°3, p. 16-21. (Consulté le 23 décembre 2011). Il insistait déjà sur l'intérêt d'une bibliothèque numérique mondiale qui comblerait le fossé Nord/Sud grâce au pilotage du projet par l'UNESCO. URL: <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0016-002>>.

⁹⁶ Jean TARDIF, Joëlle FARCHY. *Les enjeux de la mondialisation culturelle*, op. cit., p. 22, 65, 216 et 340.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 308-310.

⁹⁸ Cf. Blaise WILFERT-PORTAL, « L'internationalité d'un nationaliste de Paris : Paul Bourget entre Paris, Londres et Rome », dans Anna BOSCHETTI (dir.). *L'espace culturel transnational*. Paris : Nouveau Monde éditions, 2010, p. 165-194.

⁹⁹ Jean TARDIF, Joëlle FARCHY. *Les enjeux de la mondialisation culturelle*, op. cit., p. 96.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 148-155.

¹⁰¹ Dominique WOLTON. *L'autre mondialisation*. Paris : Flammarion, 2003, p. 65.

Liégeois, Wallon, Belge, Européen et engagé dans la Francophonie¹⁰². En 2003, lors d'une réunion de représentants de plusieurs aires linguistiques à Mexico, Abdou Diouf a obtenu l'appui d'autres organisations, comme l'Organisation des Etats ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI) pour la mise sur pied d'un Forum permanent (planetagora.org) chargé de susciter des débats publics et de formuler des propositions visant à faire du pluralisme culturel un véritable projet politique. Cela permettrait de tirer les conséquences pratiques de l'affirmation contenue dans la Déclaration universelle sur la diversité culturelle adoptée à l'unanimité par l'UNESCO en 2001, selon laquelle le pluralisme culturel constitue la réponse politique au fait de la diversité culturelle¹⁰³.

Une nécessaire participation du public : le cas emblématique de l'identité européenne

Si les objectifs du RFN sont faciles à mettre en œuvre, une communauté linguistique pouvant aisément s'identifier à ce portail, il n'en est pas de même pour Europeana. Confrontée à une multitude de langues, l'Europe ne dispose pas non plus de frontières clairement établies. L'Histoire de ce continent ne permet guère d'y voir plus clair. Certains avancent l'idée d'une continuité avec le monde gréco-romain, tandis que d'autres estiment que la naissance d'une communauté européenne ne date que de l'avènement d'un Empire chrétien d'Occident. Le triomphe progressif des Etats-nations a mis fin à une longue période d'unification et a renforcé la difficulté d'une quelconque définition d'une identité européenne, sans compter la logique des deux blocs durant la Guerre froide qui est venue se superposer à une situation déjà complexe¹⁰⁴.

Comment dès lors construire une bibliothèque numérique reflétant cette spécificité européenne ? Henri Mendras voyait dans l'individualisme, l'idée de Nation, le capitalisme et la démocratie des traits constitutifs de l'Europe. On peut cependant constater que ces valeurs se sont répandues sur l'ensemble de la planète et certains auteurs avancent l'idée d'un « world system occidental »¹⁰⁵. Il est par conséquent difficile de se distinguer de Google Books, incarnant ces valeurs partagées à la fois par le Nouveau et le Vieux Monde. D'autres analyses soulignent à quel point la culture européenne est tournée vers l'extérieur. Le sentiment fondateur de la culture européenne est d'être tributaire de sources culturelles extérieures : grecque, judaïque et romaine. Il en résulte un constant souci de bien comprendre, de réfléchir sur la pertinence des points de vue alternatifs, de s'interroger sur l'opportunité d'emprunts potentiels à d'autres cultures¹⁰⁶. La diversité territoriale des cultures européennes n'empêche pas pour autant une référence constante à la tradition, un attachement aux valeurs héritées du passé¹⁰⁷. Constituer un portail reflétant l'histoire de ce continent à travers les documents patrimoniaux de chaque Etat-nation constitue donc une bonne idée en soi. Paul Ricoeur a en effet montré, dans *Soi-même comme un autre*, que l'axe historique est un fort vecteur d'identité, car en posant une histoire commune, il renforce la plus-value identitaire de l'appartenance multiple, du métissage culturel et du métissage physique. On pourrait cependant objecter qu'un simple portail réunissant les bibliothèques de chaque Etat-nation suffirait. Encore aujourd'hui, et malgré les avancées de l'Union européenne, les citoyens européens dialoguent peu entre eux. L'Etat-nation, même s'il rencontre à présent d'autres modèles culturels concurrents, demeure encore le cadre de

¹⁰² Jean TARDIF, Joëlle FARCHY. *Les enjeux de la mondialisation culturelle*, op. cit., p. 296.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 297-298.

¹⁰⁴ Olivier GALLAND, Yannick LEMEL. *Valeurs et cultures en Europe*. Paris : La Découverte, 2007, p. 10-18.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 15 et 19.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 20.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 39.

référence pour de nombreux citoyens européens. De plus, dans la culture occidentale, les différences entre les gens sont préférées aux similitudes, probablement à cause de l'importance donnée aux valeurs individualistes. Au sujet de « l'année à l'étranger » effectuée par des étudiants britanniques, il est frappant de constater que les étudiants attendent souvent d'être confrontés à des stéréotypes et sont déçus de constater à quel point les pays européens se ressemblent¹⁰⁸. L'étude que dirige Dominique Marchetti sur les médias européens et la médiatisation de l'Europe permet d'analyser concrètement les différentes identités culturelles à l'œuvre sur un territoire précis¹⁰⁹ : les processus d'unifications transnationales renvoient moins à une européanisation qu'à une internationalisation des produits culturels ou des mobilisations politico-médiatiques. Comment construire cette fameuse identité européenne entre les contraintes de la mondialisation des industries culturelles et la résistance politique des Etats-nations ? Des tentatives ont déjà été menées pour créer ces fameux médias européens grâce à la radio, la télévision et la presse. Ces expériences ont prouvé qu'il était impossible de s'extraire des logiques nationales ou internationales. Il est ainsi très difficile de dégager un point de vue européen sur l'actualité internationale. C'est notamment l'une des causes de l'échec du mensuel français *L'Européen* en 1998¹¹⁰. Quant au concours de l'Eurovision, il révèle à quel point la variété internationale anglo-saxonne domine, lorsqu'il est question de créer un produit culturel dont le rayonnement doit dépasser les frontières de l'Etat-nation. Tandis que les téléspectateurs consomment massivement des fictions nationales et américaines, les productions européennes demeurent presque exclusivement des œuvres nationales, produites et diffusées nationalement. Dans le domaine culturel, ce qui rassemble les Nord-Américains des Européens est, aujourd'hui encore, beaucoup plus important que ce qui les sépare. Les cadres dirigeants des institutions européennes, parce qu'ils croient fortement au pouvoir des médias, considèrent que ces derniers sont des instruments essentiels dans la construction d'une culture, d'un espace public, d'une unité politique. Pour cela, les institutions de l'Union Européenne ont mis en place une série de politiques de communication visant à susciter ou à financer des médias paneuropéens. Ce souci répond probablement pour les institutions européennes à la nécessité de renforcer leur légitimité dans un contexte où elles font l'objet de vives critiques sur leur déficit symbolique.

La constitution d'espaces européens n'est pas toujours vouée à l'échec, comme le montre en 2004 le succès de la revue de presse d'Alex Taylor sur France Inter¹¹¹. Celui-ci donne chair à un lecteur européen en conservant les spécificités et intérêts nationaux de chaque auditeur. Contrairement au magazine *L'Européen* qui refusait l'insistance sur les nations constituant l'Europe et couvrait de façon trop minimaliste certains pays comme la Suisse ou la Norvège, non-membres de l'Union Européenne, ou encore ceux de l'ex-Europe de l'Est, Alex Taylor n'hésite pas à jouer avec les stéréotypes nationaux et l'orgueil national de ses auditeurs. Une vision trop institutionnelle, valorisant un « Nous » sans véritablement définir un « Eux » extérieur au monde communautaire, est visiblement un obstacle de taille pour des consommateurs cherchant à s'appropriier le produit culturel qui leur est offert. L'enjeu du portail Europeana est donc de s'adapter à ce public aux multiples nationalités, et surtout de le faire participer au projet culturel en construction. D'où la place donnée à l'interactivité sur ce site. Ceci permet d'autre part

¹⁰⁸ Cf. Rachel RIMMER. « Parcours d'étudiants en mobilité » et Annette LANG. « Echanges scolaires franco-allemands : les élèves voyageurs », dans Gloria PAGANINI (dir.). *Différences et proximités culturelles : l'Europe. Espaces de recherche*. Paris : L'Harmattan, 2001, p. 65-80 et 97-114, en particulier p. 76 et 105.

¹⁰⁹ Dominique MARCHETTI (dir.). *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2004. 301 p. (Collection Res Publica).

¹¹⁰ Cf. Erik NEVEU. « L'Europe comme communauté inimaginable ? L'échec du magazine français *L'Européen* (mars-juillet 1998) », dans Dominique MARCHETTI (dir.). *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 177-201.

¹¹¹ Cf. Christian LE BART. « L'invention du lecteur européen. La revue de presse d'Alex Taylor sur France-Inter », dans Dominique MARCHETTI (dir.). *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*, op. cit., p. 203-229.

d'échapper à une conception figée de la culture et des identités. Il est en effet nécessaire d'impulser une dynamique à ces portails, car la culture est un système dynamique évolutif et l'identité une conquête incessante¹¹². Jean Tardif et Joëlle Farchy utilisent l'image de l'orchestre de jazz comme modèle de cohérence organisationnelle car nul n'en est membre passif et la partition n'est pas figée. Le principe de subsidiarité, donnant le pouvoir à ceux qui sont les plus compétents en la matière, donne naissance à des contenus de qualité¹¹³.

Les ambiguïtés de la réduction de la fracture numérique

L'idée de réduire les inégalités entre le Nord et le Sud au moyen d'un portail virtuel, tel que la WDL, pose un autre problème. Certes, comme le précise le Secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, le développement est impensable et impossible sans conjuguer les enjeux culturels et économiques¹¹⁴. Il faut cependant avoir à l'esprit que la culture ne représente pas toujours fidèlement les valeurs des plus faibles. Arjun Appadurai rappelle que les communautés électroniques impliquent les membres de l'élite la plus éduquée des communautés diasporiques. Elles n'affectent pas directement les préoccupations locales des migrants moins éduqués et moins privilégiés¹¹⁵. Dominique Wolton rejoint cette analyse lorsqu'il décrit le cosmopolitisme comme le fait d'une élite mondiale, fortement occidentalisée¹¹⁶. Or le dialogue entre les élites du monde entier est noué depuis longtemps et ne modifie aucunement les inégalités à l'œuvre entre le Nord et le Sud. D'autre part, le cosmopolitisme ne résout pas la question de l'Autre en ne parlant que de « mélange » et en considérant les nationalismes comme les restes d'une idéologie populiste vouée à disparaître.

De plus, l'information ne suffit plus à créer de la communication, c'est même l'inverse. La mondialisation, en rendant visibles les différences culturelles et les inégalités, est plutôt un facteur de tensions que de paix, contrairement à ce que véhicule le discours de l'UNESCO, car elle attise les frustrations. Plus il y a de communication, d'échanges, d'interactions et donc de mobilité, et plus le besoin d'identité se fait sentir face à un risque de dépossession. Le terrorisme est là pour nous rappeler l'émergence de la culture comme enjeu politique mondial. L'antiaméricanisme croissant paraît lié à la position dominante des Etats-Unis en matière de diffusion de l'information. Le rôle de la Bibliothèque du Congrès dans la genèse de la WDL conforte l'idée d'une hégémonie anglo-saxonne, même dans les projets de diversité culturelle. L'omniprésence de l'Autre suppose un gigantesque effort de compréhension. Le principal obstacle à la mondialisation de l'information vient de l'immense diversité des récepteurs. Plus ce public recevra de messages, plus il filtrera l'information qu'on entend lui imposer¹¹⁷. De ce fait, Internet a besoin d'un projet politique et culturel fort, afin d'éviter d'entretenir l'illusion funeste que les hommes et les sociétés peuvent changer ne serait-ce qu'en réduisant la fracture numérique¹¹⁸. Le concept de « cohabitation culturelle » pourrait résoudre les contradictions liées à la mondialisation de la communication.

¹¹² Jean TARDIF, Joëlle FARCHY. *Les enjeux de la mondialisation culturelle*, op. cit., p. 42-43 et 50.

¹¹³ *Ibid.*, p. 221-222.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 13.

¹¹⁵ Arjun APPADURAI. *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, op. cit., p. 282.

¹¹⁶ Dominique WOLTON. *L'autre mondialisation*, op. cit., p. 48 et 50.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 9-12.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 14.

Diversité culturelle et équité de représentation

Après avoir analysé les enjeux idéologiques de la création de chaque bibliothèque numérique, il convient à présent de s'interroger sur la concrétisation de ces projets à travers les systèmes de gouvernance établis, le fonctionnement au quotidien et les contenus mis en ligne. Cette réflexion va nous permettre de voir si chaque bibliothèque numérique est un reflet fidèle des partenariats engagés. La réalisation de ces microcosmes virtuels est-elle à la hauteur des ambitions de départ ?

LES SYSTEMES DE GOUVERNANCE MIS EN PLACE¹¹⁹

Europeana : une profonde réflexion autour du système de gouvernance

La charte présente en ligne ne concerne que les questions relatives au domaine public. C'est le rapport annuel de 2010 qui nous renseigne sur le système de gouvernance mis en place¹²⁰. Celui-ci a subi une modification récente, puisqu'un CCPA (Council of Content Providers and Aggregators) a été créé au début de l'année 2010 afin de consolider le réseau. Face aux nombreuses critiques évoquées précédemment, il a certainement été décidé de rééquilibrer les forces en présence. De plus, un meilleur dialogue entre les fournisseurs de contenus, le bureau d'Europeana et la Fondation en elle-même semblait nécessaire, afin de concilier théorie et pratiques sur le terrain. L'un des objectifs du CCPA est aussi de s'ouvrir à d'autres fournisseurs potentiels de contenus. Le bureau d'Europeana au sein de la Koninklijke Bibliotheek à la Haye est également passé de 23 à 29 membres qui proviennent de 12 pays différents.

Ce CCPA constitue réellement une valeur ajoutée par rapport aux systèmes de gouvernance des deux autres bibliothèques numériques. Certes, le RFN ne peut réellement être comparé au mastodonte qu'est la Fondation Europeana, en raison du faible nombre de Membres du Consortium. Son Comité de pilotage, constitué de 7 Membres, représente quasiment la moitié du Consortium, ce qui renforce le sentiment d'équité de représentation au sein de ce réseau. A l'inverse, on peut s'interroger sur le modèle de gouvernance de la WDL, extrêmement centralisé. Les partenaires sont bien plus nombreux en effet puisqu'ils dépassent la centaine, les fournisseurs de contenu constituant près de la moitié de cet effectif, alors que le Conseil Exécutif ne comporte que 7 Membres, sans compter que l'un d'entre eux n'est pas le directeur ou le représentant d'une institution, mais le Directeur général de l'UNESCO. Au sein du Comité de pilotage du RFN, l'OIF a seulement un statut d'observateur. Le système de gouvernance de la WDL semble par conséquent bien plus hiérarchique.

Au-delà de ces réflexions sur le nombre de membres participant à ces instances, Europeana a également tenté de renforcer l'équité au sein même du CCPA. Il est intéressant d'étudier la répartition par pays des membres du CCPA. Si la France compte 4 membres, la République tchèque en bénéficie de 5, la Grèce de 7 et la Belgique de 20. De même, parmi les 6 membres élus par le CCPA et siégeant au CA on ne constate la présence d'aucun Français. Le nombre élevé de participants au CCPA permet à de petits

¹¹⁹ Pour connaître les instances de gouvernance, le déroulement des réunions et les conditions pour devenir membre de chaque bibliothèque numérique, cf. annexe n°2.

¹²⁰ EUROPEANA. *Networking. Annual report & Accounts 2010*. [En ligne]. La Haye : Fondation Europeana, avril 2011. 31 p. et plus spécifiquement p. 5-7 et 9.
URL : <http://www.version1.europeana.eu/c/document_library/get_file?uuid=fd0fc65a-ecfe-4d9a-a7ce-91ab5caca7b2&groupId=10602>. (Consulté le 20 décembre 2011).

pays comme l'Islande ou la Slovénie d'être représentés, ce qui est particulièrement important afin de donner une image plus équitable de l'Europe. Il est par ailleurs tout à fait significatif de voir qu'Europeana refuse de se limiter aux membres de l'UE : la Turquie bénéficie d'un représentant et la Norvège dispose d'autant de poids que la France. La forte présence de la Belgique et des Pays-Bas (42 représentants au total) s'explique quant à elle par la situation géographique des concepteurs du site. De plus, ce CCPA est ouvert à tout type d'organisation participant à l'enrichissement des contenus du site ou projetant de le faire. Le projet « EuropeanaLocal » a donné un réel pouvoir de participation à des partenaires bien modestes, ce qui confère une réelle originalité au système de gouvernance d'Europeana. Les institutions des différents Etats-Membres sont globalement satisfaites de ce récent changement de système de gouvernance¹²¹.

Le RFN : un réel souci d'équité entre les Membres, moteur d'un dynamisme collectif

Depuis le 25 mars 2010, sous l'égide de l'OIF, les institutions culturelles membres du RFBNN constituent un Consortium dénommé RFN qui se dote d'une charte. Ce système de gouvernance est un modèle de transparence et de responsabilisation des différents partenaires. Accessible en ligne, la charte, particulièrement détaillée, permet de se rendre compte du souci d'équité du RFN¹²². Il est ainsi longuement question de l'implication des partenaires dans l'activité de ce réseau. Ils doivent par exemple motiver leur absence éventuelle aux réunions. L'attention se focalise sur les Membres, conformément à la logique d'un réseau, ce qui crée une réelle dynamique de groupe. L'OIF dispose seulement d'un statut d'observateur. Ce choix est particulièrement judicieux en raison de la dimension internationale de cette organisation. Contrairement à Europeana, l'enjeu est ici de faire dialoguer des partenaires qui ne sont pas tous issus de pays dotés de moyens conséquents dans le domaine culturel. Il est de ce fait prioritaire de créer une dynamique professionnelle au-delà des logiques des Etats-nations afin de contourner les éventuelles difficultés politiques et économiques que rencontrent certains de ces pays.

D'autre part, cette organisation, plus modeste que celle d'Europeana et sans le problème épineux du multilinguisme, permet davantage d'efficacité en ce qui concerne les négociations. De plus, l'uniformité des statuts des différents Membres renforce la cohésion des discussions et des démarches, ce qui n'est pas le cas des partenaires d'Europeana, issus de différents milieux professionnels. Le problème de ce réseau n'est donc pas tant la coordination et l'harmonisation des différentes volontés que le manque de moyens financiers pour déployer davantage son action.

A l'inverse, une représentation indirecte des Etats-membres de l'UE au sein du système de gouvernance d'Europeana n'est pas sans poser de réelles difficultés. Certains d'entre eux contribuent en effet grandement à l'enrichissement du site et ne peuvent autant participer qu'ils le souhaiteraient aux différents projets, alors qu'ils en ont les moyens¹²³. De même, les institutions sont peu nombreuses, l'INA et la BnF faisant un peu figure d'exception. Une logique institutionnelle est par contre extrêmement importante dans le cadre d'un réseau comme le RFN étant donné qu'il permet d'instaurer un système de péréquation entre des membres du Nord et du Sud.

¹²¹ Informations recueillies lors d'un entretien avec Christophe Dessaux le 7 novembre 2011.

¹²² URL : <<http://www.rfnum.org/p/mission.html>>. (Consulté le 20 décembre 2011).

¹²³ Informations recueillies lors d'un entretien avec Christophe Dessaux le 7 novembre 2011.

La WDL : une organisation centrée sur les contenus en ligne

Le système de gouvernance de la WDL correspond davantage au modèle centralisé traditionnel.

Les quelques informations qu'il est possible de recueillir en ligne sur cette gouvernance se trouvent dans l'onglet « Foire aux questions ». Les institutions qui font partie d'Europeana peuvent tout à fait participer à la WDL. Il suffit de contacter en ligne l'équipe de la Bibliothèque numérique mondiale afin de collaborer au projet en proposant des documents intéressants susceptibles d'enrichir le contenu du site. Un Groupe de Travail pour la sélection des contenus a développé dès le départ de grandes orientations. Pour de plus amples informations, il faut se diriger sur le site du projet de la WDL¹²⁴. Contrairement au RFN, une distinction est donc faite entre le grand public qui se rend sur le site et les professionnels. Il en est de même sur le site d'Europeana et on peut regretter ce choix pour la WDL. Le site européen s'adresse en effet à des professionnels maîtrisant bien les outils de la Toile, ce qui n'est pas le cas du RFN ou de la WDL. Une ouverture aux pays du Sud suppose un accompagnement plus fort des partenaires dont les compétences professionnelles sont hétérogènes.

La charte, en raison de l'ambition internationale du projet est écrite en arabe, en chinois, en anglais, en français, en portugais, en russe et en espagnol, ce qui constitue un plus par rapport à la charte du RFN, uniquement disponible en français, alors que les partenaires potentiels ne sont pas toujours francophones, même s'ils disposent de fonds en français importants dans leurs collections.

A la différence du RFN, on insiste davantage dans cette charte sur les contenus que sur les acteurs en présence. La WDL semble d'ailleurs moins attendre de ses partenaires que le site francophone. Les aspects techniques de l'organisation font l'objet d'un long développement, alors que la charte du RFN renvoie au site en lui-même pour trouver les documents en question, bien plus fournis et détaillés. De même, les développements sur la licence mondiale et les droits de propriété sont relatifs aux contenus, tout comme la décision de retirer un document du site. Les normes régissant le contenu et le processus de soumission du contenu sont établies par le Directeur de projet et approuvées par le Conseil exécutif. La description du contenu d'un contributeur de la WDL fait l'objet de consultations entre le contributeur et le Directeur de projet et elle doit se conformer aux normes visées. Le contributeur conserve le contrôle éditorial ultime sur la façon dont le contenu qu'il fournit est décrit dans la WDL, mais il doit veiller à ce que son contenu soit fourni de façon à réaliser les objectifs de la WDL. Il est d'autre part spécifié que la Bibliothèque du Congrès conserve tous les droits afférents à l'Application WDL.

On peut s'interroger à juste titre sur l'efficacité de ce type de gouvernance. Les contributeurs semblent en effet largement dépossédés de leur contenu une fois celui-ci mis en ligne et leur marge de manœuvre est particulièrement mince. Le long développement sur la propriété des documents souligne à quel point le patrimoine mondial reste entre les mains de l'UNESCO.

Un souci d'équité entre le Nord et le Sud transparaît néanmoins dans la composition du Conseil exécutif¹²⁵, bien représentatif des différents continents du monde, à l'exception de l'Australie, certainement en raison du faible nombre de documents qu'elle a fournis jusqu'à présent. D'autre part, la structure pyramidale de cette organisation est compensée par la constitution des différents comités, même s'ils n'ont qu'un rôle consultatif. Celui consacré à la sélection des contenus comprend 42 membres, issus à la

¹²⁴ URL : <<http://project.wdl.org/about/org.html>>. (Consulté le 20 décembre 2011).

¹²⁵ URL : <http://project.wdl.org/content/content_selection_committee.html>. (Consulté le 20 décembre 2011).

fois du Nord et du Sud, ce qui est considérable par rapport au nombre de partenaires contribuant à l'enrichissement du contenu (une soixantaine).

Des partenaires d'horizons très divers

Chacun des sites des trois bibliothèques numériques nous fournit une liste exhaustive des différents partenaires qui ont participé au projet, soit en fournissant du contenu, soit en apportant une aide financière ou technique.

Europeana dispose de plus de 350 partenaires représentant plus de 1500 institutions dans 32 pays. Le site distingue les partenaires des contributeurs¹²⁶. Les premiers ont participé à la création d'Europeana et représentent ce projet dans leur pays et dans les associations professionnelles. Les seconds, soit des agrégateurs, soit des institutions, ont fourni le contenu du site. Les partenaires sont issus de secteurs très divers et répartis de façon équitable : 12 viennent des archives, 12 sont des associations inter-domaine, 15 des bibliothèques, 12 des institutions de recherche, 11 des musées, 7 des collections audiovisuelles, tandis que 25 sont des représentants nationaux. On peut cependant constater que ces derniers ne sont pas tous représentatifs de l'UE, comme la Norvège, et qu'à l'inverse des pays comme l'Italie sont absents de cette liste. Il faut également mentionner la présence de contributeurs de projets et de sociétés de logiciels.

Parmi les contributeurs, il est difficile de se faire une idée de l'importance de chacun des pays, étant donné que certains sont dotés d'agrégateurs regroupant un nombre considérable d'organisations, comme la France avec Culture.fr¹²⁷. Depuis le 12 octobre 2011, il est par contre possible d'avoir directement sur le site une idée précise de la contribution de chaque pays au contenu du portail européen¹²⁸. Un net rééquilibrage des forces en présence peut être constaté, certainement en raison des vives critiques à l'égard d'une trop forte contribution de la France. Celle-ci est encore en première position, mais avec seulement 16,1% du total, tandis que l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne ont fourni respectivement 15,8, 9,7 et 8,2% du contenu. La Pologne (3,2%) et la Slovaquie (1,2%) figurent dans la liste des 15 premiers fournisseurs. L'équilibre Est/Ouest se constitue donc peu à peu. On peut cependant regretter l'insuffisante participation de la Grande-Bretagne (4,7%) qui est même devancée par l'Irlande (4,8%), et l'absence de la Grèce.

Le RFN n'a pas autant de partenaires, mais son intention est précisément de renforcer le dynamisme de chacun de ses membres en les faisant participer activement à l'opération. Seul les secteurs des bibliothèques et des archives sont concernés dans ce réseau. Parmi les 17 membres, 4 sont issus de l'Europe et font partie des fondateurs du projet. On peut remarquer la présence dès le départ de la Bibliothèque d'Alexandrie. Hormis cette exception, le projet reste tout de même très centré sur les institutions de l'Occident, avec une forte participation des francophones canadiens. Il n'en reste pas moins qu'un net effort se dessine vers les anciennes colonies françaises, avec par exemple la Bibliothèque centrale de l'université Cheikh Anta Diop au Sénégal. Le contexte politique actuel dans les pays arabes freine malheureusement les ambitions de ce réseau, notamment en direction de l'Algérie¹²⁹.

Le cas de la WDL est le plus intéressant à étudier car son ambition internationale et son ouverture à tous exigent une grande diversité de partenariats. D'autre part, la présence

¹²⁶ Les chiffres qui suivent correspondent à une consultation de la liste des partenaires le 27 août 2011. Depuis, d'autres partenaires se sont ajoutés à cette liste et on compte bien plus de fournisseurs de contenu.

¹²⁷ Pour la France, par exemple, les contenus proviennent des agrégateurs Culture.fr et TEL, mais aussi des Bibliothèques virtuelles humanistes, de la Cité de la Musique, de la Bibliothèque municipale de Lyon et de l'INA. Les contenus de la BnF sont présents par l'intermédiaire de TEL et ceux du Louvre par Culture.fr.

¹²⁸ URL: <<http://pro.europeana.eu/web/guest/about/facts-figures>>. (Consulté le 20 décembre 2011).

¹²⁹ Informations recueillies lors d'un entretien avec Gérald Grunberg le 1^{er} décembre 2011.

de plus d'une centaine de partenaires et d'une soixantaine de fournisseurs de contenus permet d'établir des pourcentages fiables. On constate tout d'abord une réelle variété du type des partenaires, à l'image d'Europeana, même si la présence des bibliothèques reste majoritaire. On y trouve par exemple le musée Plantin-Moretus d'Anvers ou le Diocèse grec-catholique d'Alep. L'établissement de pourcentages entre les différentes aires géoculturelles permet de mieux évaluer cet objectif d'équité¹³⁰. Il est possible de distinguer les partenaires en eux-mêmes, du nombre de fournisseurs de contenus et du nombre de documents mis en ligne. Dans le premier cas, on observe une nette prédominance des partenaires européens, avec 40,3% du nombre total de partenaires. L'Amérique latine et les Caraïbes, à égalité avec le Moyen Orient et l'Afrique du Nord devancent même l'Amérique du Nord avec pour chacune de ces aires géoculturelles 14,7%. L'Asie de l'Est est par contre peu présente avec seulement 3,1% du nombre total de partenaires. Le nombre de fournisseurs de contenus donne une autre approche des proportions entre les différentes aires géoculturelles : si l'Europe prédomine encore avec 33,3%, l'Amérique du Nord se situe cette fois-ci en deuxième position avec 21,6%, tandis que le Moyen Orient et l'Afrique du Nord se retrouvent en troisième position avec seulement 13,7%. Ce calcul avantage par contre l'Asie de l'Est qui remonte à 7,8%. Mais les pourcentages les plus révélateurs sont ceux consacrés au nombre de documents fournis par aires géoculturelles. Le poids écrasant de l'Amérique du Nord est alors sans appel avec 68,6% des objets numérisés, tandis que l'Europe ne représente plus que 15,2% du total. L'Amérique latine et les Caraïbes se retrouvent en troisième position. L'Asie de l'Est retombe quant à elle aux alentours de 2,9%. L'équité recherchée est donc loin d'être au rendez-vous, même pour une bibliothèque numérique aux prétentions mondiales.

LE FONCTIONNEMENT AU QUOTIDIEN

Si les systèmes de gouvernance sont le reflet de volontés politiques fortes, il n'en est pas de même pour la mise en œuvre technique. La numérisation du patrimoine est en effet particulièrement coûteuse et ce sont précisément les contraintes économiques qui ont amené l'actuel président de la BnF à s'allier à la firme californienne. Cette opération est d'autant plus complexe dans le cas de nos trois bibliothèques numériques qu'elles ont choisi des partenaires qui n'avaient pas toujours les moyens ni les compétences pour numériser ce patrimoine. Le fonctionnement au quotidien est par conséquent très différent de celui de Google, société commerciale qui peut numériser en masse mais qui a aussi la possibilité d'imposer une norme, ce qui facilite grandement l'interopérabilité entre les données.

Des moyens financiers encore insuffisants

La littérature est abondante sur les manques de moyens accordés au domaine culturel que ce soit au sein de l'UE, des organisations francophones ou de l'UNESCO. La prise en charge des coûts considérables de numérisation par la firme californienne, aux alentours de 150 à 200 millions de dollars, rend difficile d'envisager de façon efficace la mise en œuvre de projets concurrents sur des bases purement publiques et nationales. De plus, le coût annuel de la numérisation du patrimoine par Google ne représenterait

¹³⁰ Ces pourcentages, calculés au mois d'août 2011, ont subi quelques modifications depuis. Cf. pour plus de détails les annexes n°4.

qu'entre 0,42 et 5,16% des bénéficiaires annuels de la firme¹³¹. Aux yeux de Jean Tardif et Joëlle Farchy, un Google à la française serait irréalisable¹³². Ces auteurs insistent cependant sur l'importance du soutien financier politique, même lorsqu'il s'agit d'industries culturelles. Ils citent les bienfaits du soutien à l'audiovisuel au Burkina Faso. Malheureusement, ces actions politiques demeurent minoritaires dans les pays du Sud. L'accueil que le Sommet sur la Société de l'Information réuni à Genève en 2003 a réservé au projet d'un Fonds de solidarité numérique proposé par le Président sénégalais est révélateur : tous les Etats ont approuvé, mais aucun ne s'est engagé concrètement¹³³. Quant aux organisations et institutions des pays du Nord, la situation n'est guère plus brillante compte tenu de leurs grandes capacités financières dans d'autres domaines que la culture: le plafonnement des ressources de l'UNESCO a grandement limité ses capacités opérationnelles. Les organisations multilatérales comme celle de la Francophonie disposent de moyens d'action relativement modestes et agissent davantage comme des organisations de coopération que comme des instances contribuant à instituer des espaces géoculturels en véritables acteurs dans la dynamique mondiale. Même l'UE ne consacre que 0,12% de son budget au domaine culturel et la somme est affectée pour l'essentiel à l'aide au secteur cinématographique et audiovisuel, donc à des industries culturelles dont la survie ne dépend pas de ces subventions¹³⁴. D'où l'intérêt de la recherche de partenaires privés et de mécènes. La manne du Grand Emprunt est également là pour nous rappeler les contraintes économiques d'une numérisation de masse.

Contrairement à la firme Google, la numérisation des documents et leur mise à disposition sur Europeana, simple plate-forme, sont assurées par chaque Etat-membre. La Charte du domaine public insiste fortement sur les coûts qu'impliquent la mise en œuvre et la maintenance d'une bibliothèque numérique¹³⁵. Les sponsors gouvernementaux peuvent très bien demander aux organisations de générer des recettes en plaçant les contenus sous licence pour un large éventail d'utilisateurs commerciaux. Les partenariats public-privé sont souvent avancés comme solution de financement des efforts de numérisation à grande échelle. Les agrégateurs de contenus commerciaux paient pour la numérisation en échange d'un accès privilégié aux collections numérisées. Les reproductions numériques des œuvres du domaine public risquent de paraître peu attrayantes si aucun bénéfice financier ne peut en être retiré. Pour l'instant, le moteur de recherche et le développement du projet du site européen sont pris en charge par la Commission européenne, à travers des appels à projets. Ce mode de financement est problématique car il ne permet pas de mettre en place une réelle programmation sur le long terme des activités et du développement d'Europeana. Il s'avère également insuffisant, rendant souvent nécessaires des appels à contributions des États membres. La France a ainsi contribué à hauteur de 200 000 € en 2008 et de 100 000 € pour 2011, la plaçant de nouveau parmi les contributeurs les plus importants. Dans la perspective des négociations budgétaires pour l'après 2013, les autorités françaises souhaitent que le budget communautaire prenne en charge de manière permanente le fonctionnement de la Fondation Europeana, dans le cadre d'un financement spécifique¹³⁶.

¹³¹ Alain JACQUESSON. *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques*, op. cit. p. 154.

¹³² Jean TARDIF, Joëlle FARCHY. *Les enjeux de la mondialisation culturelle*, op. cit., p. 165.

¹³³ *Ibid.*, p. 255-256.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 257-258. Cf. aussi Corinne de MUNAIN. « Union européenne et bibliothèques ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2008, t. 53, n°1, p. 6-10. (Consulté le 23 décembre 2011). Elle précise que le terme « culture » apparaît peu dans les priorités des financeurs européens pour la période 2007-2013. L'UE, même si elle intervient dans le domaine de la numérisation en finançant notamment des outils de recherche multilingue, ne se situe pas au cœur de l'action, c'est-à-dire la numérisation des documents elle-même, entièrement assumée par les Etats-membres.

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-01-0006-001>>.

¹³⁵ URL : <http://group.europeana.eu/c/document_library/get_file?uuid=c1430394-0769-4434-ac58-52bbb5e1c816&groupId=10602>. (Consulté le 21 décembre 2011).

¹³⁶ URL : <http://www.ddm.gouv.fr/article.php3?id_article=1605>. (Consulté le 21 décembre 2011).

L'UE ne finançant que sur projets, ceci explique la multitude d'initiatives simultanées et l'impression d'une absence de cohérence entre les différents projets menés. Ce système est en effet lourd à gérer et les initiatives ne s'emboîtent pas toujours à la perfection¹³⁷. De plus, la Commission Européenne ne finance pas à 100% ces projets. La Fondation est censée fournir 20% de la totalité du financement à partir de ses fonds propres, alors qu'elle ne dispose pas d'une telle somme. Pour l'instant, le financement annuel, aux alentours de 5 millions d'euros par la Commission Européenne, bénéficie d'une certaine stabilité. Mais le Comité des Sages insiste fortement sur cette absence de financement pérenne qui reste un inconvénient majeur sur le long terme¹³⁸.

La mission de conservation qui incombe aux bibliothèques entraîne des frais supplémentaires conséquents. Google en effet ne se préoccupe pas de la pérennité des documents actuellement accessibles en ligne. Il est fort possible que des documents de Google Books disparaissent au fil du temps, soit en raison d'un changement de politique, soit du fait d'un manque d'actualisation de certaines données jugées peu rentables.

Le RFN et la WDL ne se préoccupant pas de numérisation et de diffusion de masse, les coûts engendrés sont nettement inférieurs. Il faut cependant prendre en considération, dans le cas d'un modèle centralisé comme la WDL, la volumétrie des données à traiter et héberger. Cette difficulté est contournée grâce à l'aide de contributeurs financiers importants que sont, entre autres, les firmes Google et Microsoft, mais aussi la Fondation du Qatar et la Carnegie Corporation de New York¹³⁹. Par contre, les moyens financiers du RFN sont particulièrement modestes. Il ne peut bénéficier ni de contributions des Etats-membres comme Europeana, ni d'une aide de sociétés privées comme la WDL. L'OIF contribue au fonctionnement du réseau en fournissant 200 000 euros par an, mais c'est sans commune mesure avec le budget annuel de la WDL de plus de 7 millions de dollars. Les projets sont donc peu nombreux.

Une mobilisation difficile de tous les acteurs

La participation financière aux projets est particulièrement inégale du fait de la grande hétérogénéité des partenaires. Nous avons vu que la grande majorité des documents numérisés et des financements nécessaires proviennent d'une infime minorité des institutions partenaires. Dans le cas d'Europeana, les principaux contributeurs sont les Pays-Bas, via leur bibliothèque nationale, la France et l'Allemagne. La Grande-Bretagne, quant à elle, ne donne rien alors qu'elle demeure un gros contributeur. Le but est aujourd'hui de décentraliser les opérations de numérisation afin de rendre plus visibles et plus autonomes des partenaires qui ont peu participé jusqu'à présent au projet. Mais cela ne risque-t-il pas de rendre encore plus difficile une harmonisation entre les différents documents mis en ligne ?

Europeana a fortement contribué à l'impulsion d'une dynamique à la fois nationale et locale au moyen de son programme « EuropeanaLocal »¹⁴⁰. Les partenaires ne doivent pas être uniquement les institutions nationales de chaque Etat, mais aussi des établissements de moindre importance dont les fonds patrimoniaux sont particulièrement

¹³⁷ Informations recueillies lors d'un entretien avec Christophe Dessaux le 7 novembre 2011.

¹³⁸ COMMISSION EUROPEENNE. *The New Renaissance. Report of the « Comité des Sages ». Reflection Group on bringing Europe's cultural heritage online.* [En ligne]. Bruxelles, 10 janvier 2011. 45 p. (Consulté le 12 novembre 2011). Il sera question dans la 4^e partie de ce rapport fondamental pour l'évolution du site Europeana.
URL : <http://ec.europa.eu/information_society/activities/digital_libraries/doc/refgroup/final_report_cds.pdf>.

¹³⁹ URL : <<http://www.wdl.org/fr/about/contributors.html>>. (Consulté le 21 décembre 2011).

¹⁴⁰ URL : <<http://www.europeanalocal.eu/>>. (Consulté le 21 décembre 2011).

intéressants¹⁴¹. Ainsi, la bibliothèque de Bourg-en-Bresse a passé une convention avec le partenaire officiel d'«EuropeanaLocal » en France, le Conseil Général de la Gironde. Le RFN incarne quant à lui une réelle volonté d'équité entre le Nord et le Sud, dans les moindres détails de son fonctionnement. Les voyages des différents Membres du RFN sont financés par l'OIF¹⁴². Ce dernier point mérite d'être souligné : des partenaires de la WDL ne peuvent se déplacer à certaines réunions car les frais de déplacements ne sont pas pris en charge. La Bibliothèque universitaire d'Antananarivo partenaire du RFN évoque d'autre part les problèmes de connexion auxquels elle se trouve confrontée. Ce sont donc non seulement des moyens financiers, mais aussi techniques qui freinent les différents projets en cours.

La normalisation des comportements au cœur des politiques de chaque site

Nous avons vu que les efforts se portent essentiellement sur la recherche de normes en matière de numérisation et de métadonnées afin de faciliter les possibilités de consultation des usagers. Les utilisateurs d'Europeana et du RFN rencontrent de nombreuses difficultés étant donné que ces bibliothèques numériques ne sont que des plates-formes. En effet, les documents signalés ne se trouvent pas sur leur serveur, mais sur les sites Internet des institutions participantes, dont la disponibilité peut varier. Contrairement à Europeana et au RFN, la WDL a choisi dès le départ d'uniformiser les méthodes : une nouvelle application de catalogage a été mise au point en accord avec les besoins liés aux métadonnées, ainsi qu'un outil centralisé avec mémoire de traduction, ce qui permet d'éviter aux traducteurs de traduire le même mot ou la même phrase à deux reprises. Si de nombreux partenaires ou futurs partenaires ont déjà établi des programmes de numérisation avec du personnel et de l'équipement spécialisés, il n'en est pas de même pour les institutions des pays en voie de développement. Par conséquent, la Bibliothèque du Congrès a travaillé de concert avec des partenaires au Brésil, en Egypte, en Irak et en Russie pour implanter des centres de conversion numérique, dans l'objectif de produire des images de haute qualité. Une grande partie du contenu du site a été produite à partir de ces centres. Cette bibliothèque numérique s'implique dans la mission de l'UNESCO qui consiste à renforcer les compétences dans les pays en voie de développement. Elle travaille d'ailleurs avec l'UNESCO afin de créer d'autres centres de conversion numérique. Ces centres fourniront du contenu non seulement pour la WDL, mais aussi pour d'autres projets nationaux et internationaux. Deux Groupes de Travail ont été mis en place dès la fin de l'année 2006, l'un se chargeant de la Sélection du Contenu et l'autre de l'Architecture Technique. L'IFLA et la Bibliothèque du Congrès ont co-parrainé un groupe de travail chargé d'élaborer des lignes directrices pour les bibliothèques numériques, notamment pour la WDL¹⁴³. La WDL se conforme aux directives pour l'accessibilité aux contenus Web 2.0 du W3C.

¹⁴¹ Maria-Livia CADIS. *Améliorer la visibilité des bibliothèques numériques sur Internet : Etat des lieux et perspectives de la coopération numérique en France*. [En ligne]. Villeurbanne : ENSSIB, 2011. 90 p. (Mémoire d'études DCB sous la direction de Thierry Claerr), plus spécifiquement p. 48. (Consulté le 27 octobre 2011).
URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-49092>>.

¹⁴² Informations recueillies lors d'un entretien avec Gérald Grunberg le 1^{er} décembre 2011.

¹⁴³ URL: <<http://www.wdl.org/fr/about/background.html>>. (Consulté le 23 décembre 2011).

Les avantages et les limites d'un modèle centralisé

Le récent mémoire de recherche de Maria-Livia Cadis portait précisément sur les différents partenariats mis en place sur Internet afin d'améliorer la visibilité de bibliothèques numériques dont l'audience est faible et trop axée sur un public de chercheurs¹⁴⁴. Il aborde en particulier les exemples de Gallica et d'Europeana qui moissonnent d'autres bibliothèques numériques. Les avantages sont également du côté des plates-formes de diffusion puisque la quantité de documents consultables sur leur interface est plus élevée, tout comme le nombre de liens qui pointent vers ces sites centralisant les documents numérisés¹⁴⁵. Comme le souligne le rapport de Marc Tessier sur la numérisation du patrimoine, il est en effet inutile d'être disponible sur Internet si l'on n'est pas visible¹⁴⁶. De nombreuses coopérations se multiplient donc depuis quelques années, d'autant que la moitié des documents numérisés ne sont pas encore mis en ligne. Ce mémoire comporte également un questionnaire permettant de découvrir quelles sont les attentes des institutions partenaires à l'égard de cette coopération. Les bibliothèques interrogées ressentent clairement un « effet Gallica » sur la fréquentation de leur bibliothèque numérique. Quant aux partenaires d'Europeana, ils semblent particulièrement satisfaits de cette coopération qui préserve leur identité, puisque la bibliothèque numérique européenne n'est qu'un agrégateur qui renvoie aux interfaces de consultation de chaque membre pour les résultats¹⁴⁷. Mais cette solution constitue un frein à la fluidité de la navigation, étant donné que l'on bascule sur une autre interface. Une autre difficulté découle directement d'un modèle centralisé comme la WDL : les institutions partenaires peuvent souffrir de l'effacement de leur identité une fois leur collection diffusée sur la plate-forme de diffusion. En ce qui concerne Gallica, une réflexion est menée pour permettre aux autres fonds des bibliothèques de mieux apparaître sur son interface, en faisant notamment apparaître des logos identifiant chaque partenaire. Les établissements pourraient ainsi utiliser la structure Gallica, mais en bénéficiant d'une page à leur image ou d'un logo spécifique¹⁴⁸. Il pourrait s'agir d'une solution applicable au modèle de la WDL où les partenaires s'effacent totalement au profit d'une interface particulièrement uniforme. Si la recherche par institutions est possible, elle reste néanmoins secondaire par rapport à la mise en avant de trésors mondiaux, au-delà des institutions. Certes, la désinstitutionnalisation du patrimoine semble une meilleure approche des sociétés mondialisées actuelles. Mais peut-on réellement se détacher des logos et sponsors à l'origine du financement de ces projets ? Depuis le changement d'interface d'Europeana le 12 octobre, on observe l'apparition d'un rectangle noir en pointant la souris sur un objet qui révèle l'identité de l'institution détentrice ou de l'agrégateur, ce qui permet de renforcer cette visibilité tant recherchée. Un questionnaire a été établi pour interroger les différents partenaires de la WDL, fournisseurs de contenu et ceux du RFN¹⁴⁹. On distingue une nette différence entre les petites structures et celles qui ont une envergure nationale. Le Centre culturel irlandais de Paris est par exemple très satisfait de ce partenariat car il lui fournit à la fois un rayonnement international et des moyens conséquents pour une numérisation et une mise en ligne de qualité. La WDL est donc particulièrement utile pour les établissements qui n'ont pas les moyens de développer une bibliothèque numérique. Elle construit pour ainsi dire la notoriété de bibliothèques peu connues. A l'inverse, la Bibliothèque

¹⁴⁴ Maria-Livia CADIS. *Améliorer la visibilité des bibliothèques numériques sur Internet : Etat des lieux et perspectives de la coopération numérique en France*, op. cit., p. 21.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 29.

¹⁴⁶ Marc TESSIER. *Rapport sur la numérisation du patrimoine écrit*, op. cit., p. 27.

¹⁴⁷ Maria-Livia CADIS. *Améliorer la visibilité des bibliothèques numériques sur Internet : Etat des lieux et perspectives de la coopération numérique en France*, op. cit., p. 46-47.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 32-33 et 40.

¹⁴⁹ Cf. pour le détail des résultats l'annexe n°3.

nationale du Brésil souhaiterait participer davantage à ce projet et a déjà fourni de nombreux fichiers qui ne sont pas encore mis en ligne. Ce sont d'ailleurs surtout les bibliothèques nationales qui mettent en avant le problème de la longueur des délais entre la livraison des fichiers avec leurs métadonnées et leur diffusion sur la WDL. La Bibliothèque de l'université du Wisconsin évoque aussi l'idée d'une possible externalisation de service de traduction afin d'accélérer ce processus. De plus, le peu d'objets présents sur le site ne peut avoir le même impact sur la visibilité des partenaires comme c'est le cas pour la plate-forme d'Europeana, ce que précise la Bibliothèque nationale des Pays-Bas. Il est d'ailleurs révélateur qu'une grande institution comme la Bibliothèque nationale du Brésil fasse référence au site européen comme modèle à suivre. La WDL a permis d'impulser une véritable réflexion sur un programme de numérisation des documents, notamment à la Bibliothèque John Carter Brown. Bon nombre de partenaires sont en tous les cas particulièrement satisfaits de la politique multilingue de la WDL, qui remplit bien sa mission de mise en avant des cultures minoritaires, comme le souligne la bibliothèque nationale du Pays de Galles. Le travail collaboratif, le partage de savoir-faire entre professionnels sont globalement plébiscités, en particulier dans le cas des pays du Sud, comme le prouve aussi la réponse de la Bibliothèque universitaire d'Antananarivo partenaire du RFN.

LES CONTENUS EN LIGNE

Le pari de la différence : un contenu complémentaire de celui de Google

Pour contrer Google, les trois bibliothèques numériques ont notamment fait le choix de présenter des contenus sensiblement différents de ceux de la firme californienne. Ainsi, le RFN insiste sur les périodiques, l'un des points faibles essentiels de Google Books. Certes Google Books propose déjà des magazines populaires, mais ils sont tous en anglais. Quant à Europeana et la WDL, elles entendent mêler tous les supports, plutôt que de les séparer comme le fait le géant américain. Contrairement à des médias comme la radio ou la télévision, Internet marque le retour de l'écrit, ce qui n'est pas sans poser de nombreux problèmes, notamment dans ce que l'on nomme la fracture numérique. La diversité culturelle suppose la représentation de cultures où l'oral tient une place privilégiée. Or le problème majeur de Google Books est précisément de s'adresser à ceux qui maîtrisent d'ores et déjà les codes de l'écrit, et plus particulièrement du livre. La WDL entend au contraire valoriser d'autres supports, accessibles au plus grand nombre : alors que les livres ne représentent que 13,8%¹⁵⁰ du total des éléments en ligne et les revues 2,3%, la part des gravures et des photos est de l'ordre de 57,4%, ce qui est considérable. D'autre part, la forte présence des manuscrits (12%) et des cartes (13,9%) nous rappelle que ce site privilégie les documents agréables à l'œil, dignes des pièces des musées. Par contre, on peut déplorer la très faible présence des films (0,5 %) et des enregistrements sonores (0,2 %). Il s'agit donc davantage d'un site de belles images agréables à regarder avec une absence totale de politique documentaire autour des vidéos et du son. On regrette par exemple la présence d'une photo de joueurs traditionnels de musique Bajan sans aucun accompagnement sonore, ce qui aurait permis de se faire une idée de ce type de musique. Le nombre de films proposés, 11, dont 6 sur

¹⁵⁰ Le nombre de documents contenus dans la WDL ne cessant d'augmenter, ces pourcentages calculés au mois d'août 2011 permettent surtout de se faire une idée, mais ils seront certainement amenés à évoluer sous peu, cf. les détails des pourcentages actualisés dans l'annexe n°4.

la procession de Lourdes, n'est d'ailleurs pas sans poser de sérieuses questions sur l'actuel contenu du site. Fallait-il proposer des vidéos avec un contenu si dérisoire pour l'instant ? D'autre part, une analyse dans le détail du contenu des photographies et gravures renforce l'idée d'objets choisis avant tout pour leur qualité esthétique, leur rareté, et non dans l'objectif de représenter une véritable diversité culturelle. On retrouve les clichés des Occidentaux sur ce qui relevait du pittoresque, du goût pour l'Orient au début du XXe siècle et l'on peut s'interroger à juste titre sur la pertinence de ce type de documents pour valoriser des peuples figés dans leur « état de nature », comme ce chef zoulou d'Afrique du Sud. Il faut par contre noter la présence d'un patrimoine industriel, par exemple les mines de diamant ou les chemins de fer, souvent négligé, même si c'est surtout sous la forme de photographies d'artistes.

Europeana est peut-être la bibliothèque numérique qui reflète le plus la diversité de ses institutions partenaires : parmi les supports, les objets tels que les assiettes manufacturées, les tables et les tissus pour ne citer que quelques exemples, donnent réellement l'impression à l'internaute de visiter un musée. De plus, contrairement à la WDL, les instruments de musique photographiés sont accompagnés de morceaux de musique permettant d'appréhender au mieux l'originalité de chaque instrument. La part des vidéos au sein des collections est nettement plus considérable que dans le cas de la WDL, notamment du fait de la participation massive de l'INA. Un seul bémol : il est souvent reproché à Europeana de ne pas proposer suffisamment de textes¹⁵¹, ce qui demeure un frein considérable à sa popularité auprès de chercheurs qui jetteront leur dévolu sur Google Books, d'autant que l'océrisation y est déjà bien présente. Concilier attentes du grand public et des spécialistes est une tâche peu aisée.

Le RFN, en insistant sur le domaine des périodiques, n'a pas les mêmes priorités. Environ 600 000 fascicules sont disponibles en ligne pour la presse, soit une centaine de titres recouvrant les périodes des XIXème et XXème siècles. Il faut y ajouter près de 3100 fascicules de revues. Il s'agit ici de fournir des informations utiles au grand public, mais plus spécifiquement aux chercheurs actifs dans le domaine francophone. Il est en effet difficile aujourd'hui de rechercher des périodiques au moyen de la langue française face à la domination anglo-saxonne dans ce domaine. Il s'ouvre d'autre part à d'autres supports, notamment à travers un fonds audiovisuel en cours de constitution, fourni par la BnF et BAnQ¹⁵², un fonds archives encore très résiduel (actuellement 7 ensembles) et près d'une trentaine de livres.

Miser sur la qualité des documents diffusés, plutôt que sur la quantité numérisée

Nous avons vu la nette avance de Google en ce qui concerne la quantité de documents numérisés. L'enjeu est donc de centrer ses efforts sur la qualité des documents numérisés, en les présentant avec des notices explicatives et en les englobant dans des ensembles organisés, cohérents. La WDL insiste fortement sur sa volonté de constituer une collection d'exception, à travers des trésors peu nombreux mais significatifs. Il existe de nombreux modèles en ligne des métadonnées à fournir, des formats souhaités. Ainsi, l'image doit être fournie en format TIFF non compressé et la résolution doit être au-delà de 400 dpi. Ces contraintes permettent des images de grande qualité sur

¹⁵¹ Anissa RACHEF. « Doom or bloom, reinventing the library in the digital age ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2010, t. 55, n°1, p. 73-74. (Consulté le 24 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-01-0073-003>>.

¹⁵² Deux collections sont proposées sur le site de BAnQ : 13 poètes québécois se racontent ; Arthur Lamothe et les Innus : culture amérindienne ; deux autres collections proviennent de la BnF : Le Cercle littéraire de la BnF, ainsi que des Conférences en ligne. URL : <<http://www.rfnum.org/p/exploration/audiovisuel.html>>. (Consulté le 27 décembre 2011).

lesquelles on peut zoomer. De même, les vidéos sont en Quicktime. Il s'ensuit tout un processus de vérification des métadonnées et une relecture pour chaque langue par l'équipe au sein de la Bibliothèque du Congrès. D'où la qualité des documents diffusés, mais aussi la lenteur de la mise en ligne. Il s'agit donc d'une indexation mixte, où les métadonnées normalisées sont ensuite contrôlées manuellement afin de corriger, compléter et d'établir des relations sémantiques entre les termes d'indexation¹⁵³.

Ceci va à l'encontre d'une numérisation de masse à la Google. Lorsque l'on interroge le moteur de recherche d'Europeana, l'objectif est clairement de fournir des résultats quantitatifs conséquents, à l'image de Google Books, même si le nombre de documents numérisés ne permet pas de combler le retard par rapport à la firme californienne. Il n'en reste pas moins que cette course à la productivité renforce le sentiment de désordre et le manque de pertinence des contenus du site européen. Lorsque l'on effectue une recherche sur George Sand, on trouve par exemple dans les résultats une vidéo de l'INA relatant une étape du Tour de France en 1998 à La Châtre¹⁵⁴. Après avoir consulté cet extrait, l'internaute ne peut être que déçu du résultat : avait-il vraiment besoin d'une vidéo de plusieurs minutes pour entendre uniquement les mots « La Châtre » et « George Sand » sans aucun développement de la part des commentateurs ? A l'inverse, la WDL n'offre que peu de documents en ligne. Or ce choix est particulièrement judicieux : cela permet à l'utilisateur d'avoir une vision encore globale du patrimoine mondial, alors que connaître les éléments fournis par Europeana suppose déjà une bonne maîtrise de son moteur de recherche. Sur la WDL, on peut naviguer à loisir à partir de thématiques précises, des catégories géographiques et chronologiques sans pour autant avoir un but précis dans la recherche. Le grand public est donc plus à même de s'approprier ce type d'outil, alors qu'Europeana s'adresse à des utilisateurs aguerris. Par contre, face à la concurrence de Google, la WDL ne peut faire le poids. Bruno Racine ne s'attarde d'ailleurs pas sur cette bibliothèque numérique : seule Europeana est de taille pour proposer un moteur de recherche conséquent.

Quant au RFN, se spécialiser dans le domaine des périodiques lui permet d'offrir également des contenus de meilleure qualité qu'Europeana. Même s'il s'agit d'une plate-forme, les collections sont ici d'emblée organisées et la distinction entre les supports facilite les recherches des spécialistes¹⁵⁵.

Une faiblesse de taille : l'interopérabilité des données

Il n'en reste pas moins qu'une mobilisation de partenaires hétérogènes entraîne inévitablement un sentiment de désordre quant aux contenus en ligne, ce que reprochait précisément Bruno Racine à Europeana. Le site européen n'a ni les ressources ni les compétences pour s'entretenir avec chaque institution souhaitant contribuer à l'enrichissement du contenu en ligne. De ce fait, le rôle des agrégateurs est incontournable. C'est à ces derniers que revient la charge de travailler les données puis de les transmettre à Europeana. Ils conseillent aux fournisseurs de contenus des formats et des pratiques précises de numérisation. Un manuel pour les agrégateurs a ainsi été conçu par Europeana. Il est même possible de vérifier si tous les champs dont l'enregistrement est nécessaire ont bien été remplis au moyen d'un « Content Checker »

¹⁵³ Abderrazak MKADMI. Saleh IMAD. *Bibliothèque numérique et recherche d'informations*. Paris : Lavoisier, 2008, p. 24.

¹⁵⁴ Recherche effectuée le 13 août 2011.

¹⁵⁵ Selon Alain Jacquesson et Cécile de Beccdelièvre, les recherches par type de support ne sont pas assez fines et devraient être proposées d'emblée. Gallica, en établissant directement des sous-catégories, comme la WDL, notamment pour les textes (divisés en manuscrits, livres...), rend la recherche plus aisée. Informations recueillies lors de l'entretien avec Cécile de Beccdelièvre le 28 novembre 2011 et l'échange de mails avec Alain Jacquesson le 22 décembre.

qui propose une interface factice¹⁵⁶. Or de nombreux fournisseurs de contenus créaient des métadonnées qui perdaient certaines de leurs informations une fois insérés dans les ESE (Europeana's Semantic Elements) élaborés en 2008 pour faciliter l'interopérabilité entre les données¹⁵⁷. Le format ESE est en effet un modèle du type « plus petit dénominateur commun », selon l'expression d'Emmanuelle Bermès¹⁵⁸. Il s'agit d'une extension du Dublin Core simple pour lui ajouter principalement des informations de provenance et des éléments qui permettent de construire les liens vers des objets numériques distants stockés sur les sites des partenaires.

Il n'en reste pas moins que la page de résultats d'une requête propose des documents très hétérogènes en fonction des pratiques de chaque partenaire moissonné. Ainsi, ne serait-ce que pour les formats des images, le format JPEG, qui risque de devenir payant, en fonction des décisions futures de la justice américaine, côtoie d'autres documents dont les formats sont ouverts, comme JPEG2000 ou PNG. Contrairement à ces derniers exemples, certains formats ne peuvent être retouchés, comme le PDF/A¹⁵⁹. Il est de ce fait très difficile pour l'internaute de naviguer sans surprise au milieu de ces documents. A l'inverse, la WDL propose pour un seul document plusieurs formats, souvent PDF ou PNG, ce qui facilite l'accès à l'objet quel que soit l'outil à la portée de l'utilisateur. La WDL, de par son modèle centralisé et sélectif, présente donc de nets avantages sur Europeana et le RFN.

Une représentation équitable de la diversité culturelle ?

Si l'on constate un profond déséquilibre quant à la participation des différents partenaires, le contenu en ligne permet au contraire d'augmenter les chances d'une représentation équitable des cultures du monde entier. Comme le précise Dominique Wolton, le passé colonial des plus grandes puissances occidentales est loin d'être un fardeau. Les visées impérialistes ont en effet permis de rassembler une quantité considérable de documents provenant des pays colonisés. Les institutions renferment ainsi de véritables microcosmes, des témoignages précieux du monde à une époque donnée, grâce à la mission de conservation dévolue à ce type d'établissement. Ainsi, la France conserve les plus riches collections en khmer hors Asie du Sud-Est¹⁶⁰. De plus, la numérisation des documents permet de fournir des traces directes de civilisations à une époque donnée, libérées des commentaires impérialistes des colons qui les accompagnaient auparavant. Le site de la WDL est particulièrement révélateur à ce sujet. Il permet en effet de voir quel type d'institution ou d'organisation détient le document, mais aussi combien de documents représentent une aire géoculturelle précise. Ainsi, il n'est guère étonnant de constater que la Bibliothèque du Congrès, à l'origine du projet avec l'UNESCO, a fourni 1308 des 2383 éléments en ligne¹⁶¹. Par contre, lorsque l'on établit un pourcentage du nombre de documents par aire géoculturelle, la prédominance de l'Amérique du Nord disparaît, avec seulement 7,4 % du total, quasiment à égalité avec l'Asie de l'Est (7 %). Les arguments avancés par Bruno Racine

¹⁵⁶ EUROPEANA. *Networking. Annual report & Accounts 2010, op. cit.* p. 8.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 14.

¹⁵⁸ Lors du 77^e congrès de l'IFLA cette année à Porto Rico, Emmanuelle Bermès a étudié l'impact du Web de données sur l'interopérabilité en comparant le modèle ESE et le modèle EDM basé sur le Web sémantique dont il sera question dans la 4^e partie.

URL : <<http://conference.ifla.org/past/ifla77/149-bermes-fr.pdf>>. (Consulté le 23 décembre 2011).

¹⁵⁹ Informations recueillies lors d'un échange de mails avec Alain Jacquesson le 22 décembre 2011.

¹⁶⁰ Lors des Midis de l'Info le 16 mars 2010, sur la Francophonie à la BnF, il a été question du Service Littératures orientales.

¹⁶¹ Chiffres du mois d'août 2011. On atteint à présent plus de 4000 objets en ligne. Cf. les annexes n°4 pour les pourcentages actualisés.

se trouvent également confortés, puisque le Vieux Monde représente à lui seul près de 43,4 % du total, alors qu'il ne s'agit pas d'une initiative européenne. Le passé colonial semble quant à lui bien reflété par les chiffres que représentent l'Amérique latine et les Caraïbes (13,1 %) et le Moyen Orient et l'Afrique du Nord (17,8 %), tandis que la faible présence de l'Asie centrale et du Sud (3,3 %) semble traduire un lien plus indirect et récent avec les puissances coloniales. Il est donc difficile d'échapper à une logique centrée sur l'Occident, même si une répartition par aires géoculturelles révèle un véritable effort pour rééquilibrer les rapports de force. L'insuffisante présence de l'Afrique (5 % du total), soulève un autre obstacle de taille pour la création d'une diversité culturelle sur la Toile. Contrairement à des médias comme la radio ou la télévision, Internet marque le retour de l'écrit, ce qui n'est pas sans poser de nombreux problèmes, notamment dans ce que l'on nomme la fracture numérique. De nombreuses cultures privilégient encore la transmission orale et il leur est particulièrement difficile de s'approprier les nouvelles technologies de l'information et de la communication. La navigation par périodes historiques amène au même constat : ce sont les documents de la période contemporaine, issus des civilisations de l'écrit qui prédominent (65,3 % du total), alors que l'Antiquité ne représente que 2,1 % des éléments du site. Par contre, la navigation par lieu offre aussi la catégorie « Monde », ce qui est particulièrement important pour un site soutenu par l'UNESCO. L'objectif est en effet de souligner les mouvements transnationaux dans le monde et la fraternité entre les peuples : de nombreuses cartes du monde y sont présentées, avec notamment une photographie de la Terre vue par des astronautes¹⁶², mais aussi des documents relatifs aux origines bibliques du monde¹⁶³ et des récits de voyages¹⁶⁴.

En ce qui concerne Europeana, il est plus difficile d'avoir une idée de la diversité culturelle, étant donné que les documents dans leur globalité ne sont pas classés par pays. De plus, seul le continent européen est concerné, ce qui facilite la tâche puisqu'il s'agit de l'aire géoculturelle la plus richement dotée en matière de patrimoine. En effectuant une recherche, on peut néanmoins affiner la requête en cliquant à gauche de la page sur les détenteurs des éléments numérisés : le nombre d'éléments fournis par chaque établissement apparaît. On constate alors le poids écrasant de la France à travers notamment l'INA. En tapant le mot « Kafka »¹⁶⁵, il est embarrassant de voir que la majorité des résultats apparaissant sur la première page sont des vidéos en français provenant de l'INA, alors que ses écrits ne sont pas présentés en premier et sont noyés dans le flot des autres types d'éléments. Imaginons un internaute tchèque ne parlant pas français et effectuant ses recherches sur ce site... Il peut bien sûr traduire les commentaires qui accompagnent chaque élément, mais pas la langue dans laquelle le document est enregistré. Or les œuvres de Kafka sont majoritairement disponibles en ligne en allemand, langue d'écriture de l'auteur, et en français. Les textes en langue anglaise sont inexistant pour ce type de recherche et le tchèque reste minoritaire. Sur les 270 résultats, 146 proviennent d'établissements allemands, 27 de France et 17 seulement de la République tchèque. En ce qui concerne les supports, on compte 151 images, 26 vidéos et 10 enregistrements sonores pour seulement 83 textes. Comme le précisait Bruno Racine, la diversité culturelle est effectivement mise à mal sur Europeana, malgré de nombreux efforts évidents. Le rapport annuel de 2010 nous donne des pourcentages précieux sur la répartition de contenus entre les différents pays

¹⁶² URL : <http://www.wdl.org/fr/item/2741/?ql=eng&r=World&view_type=gallery>. (Consulté le 28 décembre 2011).

¹⁶³ URL : <http://www.wdl.org/fr/item/2683/?ql=eng&r=World&view_type=gallery>. (Consulté le 28 décembre 2011).

¹⁶⁴ URL : <http://www.wdl.org/fr/item/23/?ql=eng&r=World&view_type=gallery>. (Consulté le 28 décembre 2011).

¹⁶⁵ Recherche effectuée le 17 août 2011.

membres¹⁶⁶. La France et l'Allemagne fournissent chacune 17% des éléments en ligne, soit 34% en les additionnant. De réels efforts ont donc porté leurs fruits puisque la France représentait à elle seule la moitié du contenu les années précédentes. Augmenter la visibilité de pays sous-représentés est en effet devenu l'une des priorités du projet. L'Espagne et la Suède peuvent quant à elles afficher chacune 9%, ce qui est considérable. « EuropeanaLocal » a en effet permis l'agrégation au niveau national de contenus en Espagne, en Grèce (1%) et en Pologne (3%). Il reste bien sûr encore beaucoup à faire, notamment en direction des pays de l'Europe de l'Est, puisque seule la Slovénie est capable d'afficher 1% du total du contenu.

Le RFN rencontre encore davantage de difficultés puisque la disparité est plus forte entre les pays du Nord et du Sud que dans le cas de la WDL. Ainsi, la France est représentée par plus de 400 000 des 600 000 fascicules en ligne, la Suisse par plus de 100 000 et le Québec environ 96 000. Le reste provient du Luxembourg, de Madagascar, du Vietnam, de la Belgique, du Congo et de la Tunisie.

¹⁶⁶ EUROPEANA. *Networking. Annual report & Accounts 2010, op. cit.* p. 8. De nouveaux pourcentages sont désormais disponibles sur le site même d'Europeana, cf. URL : <<http://pro.europeana.eu/web/guest/about/facts-figures>>. (Consulté le 28 décembre 2011).

L'appropriation de ces microcosmes virtuels par les usagers

La rapidité avec laquelle les différents projets ont été concrétisés et les difficultés pour mettre en avant la diversité culturelle de tous les partenaires ne sont pas sans incidence sur l'utilisation potentielle de ces sites. Comment les internautes peuvent-ils se repérer à l'intérieur de bibliothèques virtuelles dont la mise en œuvre n'est pas toujours à la hauteur des ambitions de départ ? L'idée est de mettre en avant la diversité et la qualité des usages proposés à partir des collections, avant les collections elles-mêmes¹⁶⁷. Une analyse de la mise en page, du moteur de recherche, des services aux usagers va permettre de cerner au mieux les apports et les limites de ces bibliothèques numériques¹⁶⁸. De plus en plus soucieuses des attentes des usagers, les récentes enquêtes menées sur des publics cibles nous permettront également de voir les nouvelles orientations que doivent entreprendre ces microcosmes virtuels. L'appropriation par les usagers ne suppose-t-elle pas surtout une meilleure visibilité de ces bibliothèques numériques sur la Toile ?

LA RECHERCHE EN LIGNE : LE DANGER D'UNE TOUR DE BABEL

La vocation première de ces trois bibliothèques numériques est d'offrir une recherche plus pertinente et cohérente que ne le fait la firme californienne. Comme le précise Alain Jacquesson, il s'agit là d'un pari difficile car le moteur de Google est particulièrement performant et se perfectionne sans cesse. Quelles peuvent être dès lors les marges de manœuvre de nos trois bibliothèques virtuelles ?

Des sites faciles à utiliser ?

Les trois bibliothèques numériques proposent un mode d'emploi pour utiliser au mieux le moteur de recherche de chacune, avec, pour la WDL et le RFN, des captures d'écran¹⁶⁹. Europeana propose quant à elle des vidéos promotionnelles¹⁷⁰, en complément du mode d'emploi sans images, mais il s'agit surtout d'une présentation esthétique et non utilitaire, ce qui explique peut-être sa disparition sur le site après le 12 octobre 2011. Leur mise en page et leur attitude vis-à-vis de la pluralité linguistique des internautes¹⁷¹ diffèrent profondément. On a vu que Google avait choisi avec succès la sobriété pour sa page d'accueil. Celle du RFN semble obéir aux mêmes impératifs : d'emblée, l'utilisateur est invité à utiliser le moteur de recherche qu'on lui propose et les

¹⁶⁷ Yves ALIX. « A travers l'espace (infini) du web ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2008, t. 53, n°4, p. 57-65. (Consulté le 23 décembre 2011). Il insiste sur le fait que l'offre est d'abord présentée comme une offre de services, avant d'être une offre de ressources.

URL: <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0057-010>>.

¹⁶⁸ Christine FLEURY. « Le liber nouveau est arrivé ! » [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2011, t. 56, n°1, p. 82-83. (Consulté le 23 décembre 2011). La mise en œuvre de vastes opérations de numérisation ne suffit pas. Pour une véritable plus-value, les bibliothèques se doivent d'adopter des stratégies adaptées, à savoir des interfaces plus conviviales, une plus grande cohérence des métadonnées et une meilleure efficacité des outils de recherche.

URL: <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0082-007>>.

¹⁶⁹ URL: <http://www.europeana.eu/portal/usingeuropeana_search.html> ;

<<http://www.wdl.org/fr/help.html>> et <http://www.rfnum.org/p/mode_d_emploi.html>. (Consultés le 23 décembre 2011).

¹⁷⁰ URL : <http://www.europeana.eu/portal/aboutus_demos.html>. (Consulté le 23 août 2011).

¹⁷¹ Sur l'hétérogénéité des modes de translittération et le problème des écritures non latines pour des portails multilingues, cf. Philippe CHEVRANT-BRETON. « Rendre lisible l'illisible ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2007, t. 52, n°3, p. 29-35. (Consulté le 23 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0029-005>>.

options pour affiner sa requête : il peut rechercher par type de pays et par type de documents. Un renvoi aux services de référence, étudiés plus loin, est également accessible dès ce portail. L'objectif est de satisfaire le public cible que sont les chercheurs. Il peut cependant paraître regrettable que le site soit entièrement en français, sans possibilité de traduire ne serait-ce qu'en anglais les instructions et les commentaires qui accompagnent les documents. Tous les chercheurs s'intéressant à la Francophonie ne maîtrisent pas pour autant à la perfection la langue de Molière. D'autre part, cela pourrait susciter des vocations auprès d'internautes amateurs non francophones.

La page d'accueil d'Europeana semble avoir opté pour une politique inverse : très chargée, avec d'emblée un aperçu des plus récentes expositions virtuelles, elle a néanmoins le mérite de tenter de traduire dans toutes les langues de l'UE les instructions pour utiliser ce site et les commentaires accompagnant les documents. De ce fait, elle s'adresse non seulement au grand public curieux dont l'objectif n'est pas forcément d'effectuer une recherche poussée, mais aussi aux chercheurs. La présence d'un moteur de recherche généraliste, qu'on retrouve aussi sur l'interface de la WDL, atteste de cette politique. Partant du principe que les chercheurs sont habitués à manier des outils de recherche en ligne, la recherche avancée n'apparaît pas sur la page d'accueil comme sur celle du RFN. On peut cependant s'interroger sur la réelle attractivité de ce portail européen. La quantité d'onglets présents et l'absence d'une hiérarchisation claire ne risque-t-elle pas de faire fuir l'internaute de passage, accoutumé à une plus grande sobriété ? Depuis le 12 octobre 2011, l'interface a d'ailleurs été remaniée afin de répondre à la simplicité de présentation utilisée pour les applications mobiles. Le bandeau pour effectuer la recherche est mieux situé sur la page, les images présentant chaque exposition virtuelle sont au centre, et trois thématiques très prisées par les utilisateurs de tablettes, les dernières nouvelles du blog, la mise en avant d'un objet particulier et l'actualité du site sur les réseaux sociaux se partagent la troisième partie de la nouvelle interface. Ces changements mettent en avant les fonctionnalités qui rencontrent le plus de succès.

Le portail de la WDL reste cependant le plus intéressant et le plus séduisant : le principe du géotagging, très apprécié des internautes et actuellement en pleine expansion¹⁷², est au centre de cette page d'accueil. Plutôt que de brouiller les repères des internautes, il s'agit du seul portail donnant une vision claire et synthétique du patrimoine mondial, au moyen de petites vignettes pour chaque document, possible en raison du faible nombre d'objets en ligne. La catégorisation des collections est remarquable, permettant à l'utilisateur de naviguer par aires géoculturelles, périodes, supports, thèmes et institutions. Certes, ce type de recherche est aussi possible sur Europeana, à l'exception de la recherche thématique, mais l'interface semble moins claire. Comme sur le site européen, on peut d'ailleurs combiner chacune de ces catégories pour affiner sa requête et connaître à chaque fois le nombre précis de documents que possède la bibliothèque virtuelle de la WDL. Il s'agit véritablement d'une petite encyclopédie patrimoniale en ligne permettant d'avoir une vision panoramique du savoir. On peut cependant regretter l'absence de recherche de documents par type de statut juridique, ce que permet Europeana depuis le 12 octobre. D'autre part, le souci du multilinguisme est très présent : contrairement à Europeana, les instructions pour utiliser le site et les notices accompagnant les documents sont entièrement rédigées dans la langue souhaitée, parmi les sept langues les plus parlées du monde, avec peu de fautes d'orthographe. A

¹⁷² Amélie SEGONDS. *Indexation visuelle et recherche d'images sur le Web : enjeux et problèmes*. [En ligne]. Paris : École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2009, p. 74-107 sur le géotagging. (Mémoire de master II en histoire visuelle, sous la direction d'André Gunthert). (Consulté le 23 août 2011). URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48722>>.

l'inverse, il faut souvent faire appel à Google ou à Bing¹⁷³ pour traduire des notices accompagnant les documents sur Europeana, avec des résultats plus qu'aléatoires... Les documents techniques et administratifs téléchargeables sur le site sont d'ailleurs souvent dans une seule langue, l'anglais, alors que cela pourrait intéresser certains des internautes non anglophones. La WDL a choisi à l'inverse de tout traduire, même des documents susceptibles de concerner une minorité des utilisateurs, comme sa charte. Certes, l'anglais est actuellement la langue la plus utilisée dans le monde et opter pour celle-ci renforce certainement le rayonnement de tel ou tel site. Mais de nombreuses études révèlent que cette prééminence sera certainement mise à mal dans les décennies à venir, notamment en raison de l'essor du chinois et de l'espagnol, voire de l'hindi/urdu. La montée en puissance économique et industrielle de grands pays émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil et le resserrement des échanges entre pays voisins, notamment en Amérique latine, ne rendent plus indispensable le recours à l'anglais pour les échanges. Déjà, entre 2000 et 2010, le trafic sur Internet en anglais est descendu de 80 % à 40 %. Des linguistes comme Michaël Oustinoff estiment de ce fait que l'avenir est au plurilinguisme, plutôt qu'à la pratique généralisée du *globish english*¹⁷⁴. Nos bibliothèques virtuelles ont donc tout intérêt à développer une politique forte en matière de multilinguisme.

Autre point fort de la WDL : chaque notice peut être entendue plutôt que lue, permettant non seulement à des déficients visuels de s'approprier ce patrimoine virtuel, mais aussi à des novices en matière de nouvelles technologies et des populations plus aguerries dans le domaine de la transmission orale de trouver ce monde virtuel accessible. Europeana propose tout de même une recherche par périodes chronologiques, au même titre que la WDL, mais celle-ci est beaucoup plus laborieuse, probablement du fait de la quantité des documents contenus dans le site européen par rapport à ceux de la WDL. De plus, celle-ci n'est pas proposée sur la page d'accueil, alors que l'interface de la WDL semble se suffire à elle-même¹⁷⁵, proposant à la fois recherche avancée et recherche générale et conciliant simultanément les intérêts des spécialistes et du grand public. Il faut d'autre part souligner une fonctionnalité de recherche intéressante sur le RFN sur le portail d'accueil, intitulée « toutes les actualités du jour » : il est possible de consulter les diverses éditions disponibles de la presse francophone à une date précise dans l'Histoire correspondant au jour de la consultation du site.

Pour ces trois bibliothèques numériques, la recherche ne peut pour l'instant s'effectuer en texte intégral, contrairement à Google Books. Le terme requis doit obligatoirement se trouver dans la notice accompagnant le document. De plus, en ce qui concerne le RFN, il n'est pas possible de faire une recherche par nom de journaliste ou par titre d'article.

La pertinence des résultats en question et la frontière des langues

La faible quantité de documents contenus dans la WDL est cependant un véritable obstacle pour quiconque exigeant une recherche avancée satisfaisante. Mais même dans le cas d'Europeana, la satisfaction est loin d'être au rendez-vous. Une simple combinaison des mots « poésie » et « Bretagne » propose seulement un résultat pertinent

¹⁷³ Depuis le 12 octobre 2011, seule la traduction au moyen de Microsoft est possible car le service Google Traduction va devenir payant.

¹⁷⁴ Michaël OUSTINOFF. *Traduire et communiquer à l'heure de la mondialisation*. Paris : CNRS, 2011. 182 p. (Collection CNRS communication). Cf aussi Jack KESSLER. « Accés multilingue et langue universelle ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2007, t. 52, n°3, p. 5-15. (Consulté le 23 décembre 2011). Il insiste sur l'intérêt de pages d'accueil multilingues des sites Web. Ainsi, la Bibliothèque nationale de Nouvelle-Zélande a choisi de présenter maori et anglais sur la même page.

URL: <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0005-001>>.

¹⁷⁵ URL: <http://www.europeana.eu/portal/timeline.html?query=*&format=simile>. Il faut se rendre dans l'onglet « explorer ».

sur cinq¹⁷⁶. Une autre combinaison, « poésie » et « bretonne », donne un résultat intéressant, une anthologie des poètes bretons du XVIII^{ème} siècle, mais cet élément n'était pas présent dans la précédente recherche¹⁷⁷. A l'inverse, une recherche avancée dans Google fournit de nombreux résultats satisfaisants. Lorsque le moteur ne trouve aucun résultat, il est même suggéré des orthographes ou des combinaisons alternatives. Ainsi « poésie », « Bretagne » et « XIX^{ème} siècle » ne donnant rien, l'internaute se voit proposer le remplacement de « XIX^{ème} » par « XX^{ème} siècle ».

Il est de plus regrettable qu'une recherche dans une langue puis dans une autre ne propose pas du tout les mêmes résultats, alors que dans les deux cas l'internaute a l'impression d'avoir effectué une recherche multilingue en raison de la diversité linguistique des résultats de la requête. Prenons l'exemple du terme « guerre », puis de « war » et « Krieg »¹⁷⁸. On trouve ainsi 59847 résultats pour « guerre » contre 69399 pour « war » et 30934 pour « Krieg ». Les proportions entre les différents supports ne coïncident pas non plus : 4977 vidéos pour « guerre » contre 174 pour « Krieg », par exemple, nouvel indice de la forte présence de l'INA. L'intérêt serait de rassembler les résultats dans toutes les langues et d'affiner ensuite la recherche, par langue, si l'internaute le souhaite. Il est pourtant précisé dans le mode d'emploi pour effectuer une recherche que les résultats peuvent combiner plusieurs langues, à travers l'exemple de la ville de Milan. Par contre, le pluriel « guerres » fournit autant de résultats qu'au singulier et dans le même ordre.

L'organisation du savoir comme valeur ajoutée

L'une des grandes faiblesses d'Europeana est de présenter la liste des résultats des requêtes dans le désordre le plus total. Ainsi, une recherche sur « Mozart »¹⁷⁹ ne fait pas apparaître des morceaux de musique en premier, mais des objets donnant plutôt des informations sur son rayonnement de son vivant et sur sa postérité. Certes, ces documents sont intéressants car ils permettent de se rendre compte de l'aura du musicien. Mais faut-il pour autant attendre le 22^{ème} résultat afin de voir une photographie de partition, qui plus est difficile à télécharger, alors qu'elle est en libre accès ? L'omniprésence des documents provenant de l'INA, souvent critiquée, a néanmoins le mérite d'offrir à l'internaute l'écoute de brefs extraits musicaux absents des autres résultats. L'intérêt serait donc de hiérarchiser les résultats en fonction du type de recherche effectué : on devrait d'abord se voir proposer les œuvres qui ont fait connaître cet artiste, puis les objets relatifs à sa postérité et son influence. La bonne qualité de la musique enregistrée sur le site de Gallica devrait apparaître dans les premiers résultats et non à la page 6 en tant que 72^{ème} résultat¹⁸⁰. En guise de comparaison, une recherche sur Google Books propose d'emblée dans un tapis déroulant des catégories pour affiner la recherche : les biographies, requiems, lettres, sonates au piano, ou encore son influence. Les premiers résultats, sur plus de 2 millions lorsque

¹⁷⁶ Recherche effectuée le 2 août 2011. Une nouvelle recherche combinant ces deux termes le 27 décembre 2011 ne fournit pas d'amélioration notable.

URL : <<http://www.europeana.eu/portal/search.html?query=po%C3%A9sie+AND+bretagne>>.

¹⁷⁷ URL : <<http://www.europeana.eu/portal/search.html?embedded=&facet1=subject&query1=po%C3%A9sie&operator2=and&facet2=subject&query2=bretagne&operator3=and&facet3=&query3=>>>. (Consulté le 2 août 2011). Une recherche similaire le 27 décembre 2011 fournit seulement 3 résultats, mais ils sont cette fois-ci tous pertinents. On peut donc y voir une amélioration notable lorsque l'on cherche une expression entre guillemets.

URL : <<http://www.europeana.eu/portal/search.html?query=%22po%C3%A9sie+bretagne%22>>>.

¹⁷⁸ Cette recherche a été effectuée le 3 août 2011. Une nouvelle recherche a été expérimentée le 27 décembre ne révélant aucune amélioration puisque les résultats pour « guerre » et « Krieg » sont les mêmes (à l'exception du nombre de vidéos pour Krieg, 370). Les résultats pour « war » proposent 88741 objets et 2281 vidéos.

¹⁷⁹ Cf. les détails des résultats pour différents mots-clés dans les annexes n°6.

¹⁸⁰ URL : <<http://www.europeana.eu/portal/record/03507/832F6DF79FBFDB5E0AFD94A2555FF81AF1263CD4.html?start=72&pageId=brd&query=Mozart&view=table&startPage=61>>. (Consulté le 3 août 2011).

l'on refuse d'effectuer une sélection au départ, concernant sa vie, ce qui est une meilleure approche qu'une peinture ou un monument en son honneur. D'autre part, Google Images et Google Vidéos proposent immédiatement des documents de qualité, en libre accès, notamment via YouTube. On peut donc s'interroger à juste titre sur la volonté d'Europeana de mêler directement tous les supports dans sa page de résultats. L'objectif ne serait-il pas plutôt de donner une impression de profusion, avec seulement 6187 résultats ? Certes, une recherche avancée est possible sur Europeana, mais elle ne se présente pas de façon aussi intuitive que sur Google.

Le mot très simple « communisme » permet de comparer les moteurs de recherche d'Europeana et de la WDL¹⁸¹. En raison de la faible quantité de documents du site de la WDL, on s'attendrait à une plus grande pertinence des résultats. Or il n'en est rien, bien au contraire. Certes, le site européen propose des documents dans le désordre le plus total, avec de nouveau des vidéos de l'INA qui ne devraient pas avoir leur place sur la première page de résultats, notamment l'interview par Thierry Ardisson du fils d'André Lajoinie en 1988. Il n'en reste pas moins que tous ces objets ont un rapport plus ou moins lointain avec le communisme. A l'inverse, le premier résultat de la WDL est un Guide en anglais du grand chemin de fer sibérien datant de 1900. Les documents qui suivent sont encore plus surprenants, avec notamment un traité en arabe sur l'art de la mesure du poids de 1540. Il faut attendre le 7^{ème} résultat pour avoir un atlas de la région sibérienne de 1970 évoquant Lénine. Force est de constater que le moteur de recherche d'Europeana, avec toutes ses imperfections, est tout de même plus performant et gagnerait à être davantage organisé.

Il semble cependant peu probable que l'on puisse grandement améliorer les performances des moteurs de recherche en tant que tels, étant donné la masse de documents fournis à mettre rapidement en ligne en ce qui concerne Europeana. Il faut alors détourner la difficulté au moyen d'autres services proposant des collections organisées. Les expositions virtuelles sont un véritable atout que commence à exploiter la bibliothèque numérique européenne¹⁸². Elles donnent une impression de proximité et d'immédiateté aux internautes¹⁸³, mais aussi une réelle organisation qui redonne un sens aux collections.

La chaîne des connaissances : un atout majeur

L'une des valeurs ajoutées des bibliothèques souvent mises en avant est la possibilité de découvrir des documents en lien avec celui que l'on recherche. Les commentaires qui contextualisent le document numérisé sont aussi l'occasion de découvrir d'autres mots-clés qui peuvent faire l'objet de recherches ultérieures. Or il s'agit de l'un des points faibles majeurs d'Europeana : les notices accompagnant les œuvres sont laconiques et n'aident même pas à comprendre le document en lui-même, en raison des traductions plus que rudimentaires par l'intermédiaire de Microsoft. A l'inverse, la WDL offre des commentaires longs, de qualité et bien traduits, ce qui permet immédiatement de voir la pertinence avec sa requête. Ainsi, en recherchant le mot-clé « bouddhisme », le premier résultat est une photographie du temple principal du monastère bouddhiste de

¹⁸¹ Dans les annexes n°6, les recherches ont été effectuées au mois de décembre, ce qui actualise les remarques qui correspondent ici à des recherches du 3 août 2011.

¹⁸² Yves ALIX. « A travers l'espace (infini) du web ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2008, t. 53, n°4, p. 57-65. (Consulté le 23 décembre 2011). Il insiste sur le fait que les expositions virtuelles séduisent d'emblée les internautes et mettent en évidence la qualité de l'éditorialisation d'un site.
URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0057-010>>.

¹⁸³ Françoise LABROSSE. « Le patrimoine numérique et la médiation culturelle ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2009, t. 54, n°1, p. 85-86. (Consulté le 24 décembre 2011).
URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-01-0085-001>>.

Gusinoozersk¹⁸⁴. Elle est accompagnée d'une notice très détaillée sur la localisation géographique, le photographe et la date précise de la prise de la photographie, ainsi que l'histoire du monastère. Une description matérielle du document est particulièrement appréciable. Des renvois sont possibles en bas de la notice au photographe, au lieu, à la période chronologique, à des thèmes tels que la religion et l'architecture, au type d'élément (gravures et photographies), à la collection et à l'institution. Des mots-clés supplémentaires sont fournis afin de mener d'autres recherches (architecture bouddhiste et monastères bouddhistes), contrairement à Europeana. A gauche de la notice des documents similaires sont proposés, c'est-à-dire offrant de fortes ressemblances avec le document en question : il s'agit de photographies de monastères bouddhistes, combinant par conséquent trois caractéristiques communes. La même recherche sur Europeana et un résultat similaire ne peut que souffrir de la comparaison avec la WDL : La photographie des tours à visages du temple du Bayon¹⁸⁵ est accompagnée de quelques mots-clés mais sans lien direct et d'informations sans aucune explication. L'internaute doit se contenter des dates, lieux et institutions détentrices et même les documents similaires à gauche de la notice n'ont pas la même logique que ceux de la WDL : il s'agit de sculptures provenant du même lieu et de la même période. Europeana semble donc privilégier les artistes et leurs créations, tandis que la WDL préfère renvoyer vers des documents dont le sujet est similaire, dans un objectif moins muséographique ou institutionnel, et davantage tourné vers le grand public. La recherche de thèmes comme le bouddhisme suppose en effet que l'internaute souhaite un éclairage qui ne se limite pas au seul domaine artistique. Autre exemple révélateur : la vue de la galerie Apollon au Louvre peinte en 1874 par Victor Duval est reliée à trois objets dont le lien n'est pas forcément évident pour le grand public : un moutardier, une tasse à lait et un pot à eau¹⁸⁶... N'aurait-il pas été plus judicieux de présenter des peintures d'autres galeries de musées en Europe ? Google Books propose également des ouvrages dont le contenu est proche du résultat de la requête dans la rubrique « Livres sur des sujets connexes » : il s'agit non seulement des ouvrages écrits par le même auteur, mais aussi de ceux qui abordent des thématiques semblables. La firme californienne satisfait donc ceux qui recherchent les œuvres d'un auteur en particulier et ceux qui préfèrent avoir une vision large sur un sujet précis.

DES BIBLIOTHEQUES 2.0 ?

Ce que l'on nomme le Web 2.0 est désormais devenu incontournable pour les bibliothèques qui souhaitent augmenter leur visibilité et satisfaire les internautes afin de mieux les fidéliser¹⁸⁷. De plus, une bibliothèque numérique patrimoniale se doit de permettre une appropriation des œuvres en ligne par les internautes. Depuis les thèses novatrices d'Aloïs Riegl au début du XXème siècle, le patrimoine est d'abord envisagé à travers sa réception par le public et non plus seulement à travers la vision que tentent

¹⁸⁴ URL: <http://www.wdl.org/fr/item/103/?q1=fra&s=bouddhisme&view_type=gallery>. (Consulté le 3 août 2011). Il est intéressant de noter que les adresses URL fonctionnent encore, contrairement à celles d'Europeana.

¹⁸⁵ URL :<<http://www.europeana.eu/portal/search.html?start=13&query=temple+de+bayon>>. (Consulté le 27 décembre 2011).

¹⁸⁶ Recherche effectuée le 13 août 2011. Une nouvelle recherche le 27 décembre ne fournit plus les mêmes objets reliés. Il s'agit à présent de gravures représentant la petite galerie. On peut cependant regretter la monotonie du type de documents.

URL :<<http://www.europeana.eu/portal/record/03919/DD7EF0364FFE3FB9D774521AB929459B10E4340B.html?start=3&query=galerie+d%27Apollon>>.

¹⁸⁷ Muriel AMAR, Véronique MESGUICH (dir.). *Le Web 2.0 en bibliothèques. Quels services ? Quels usages ?* Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2009. 202 p. (Collection Bibliothèques).

d'imposer leurs créateurs ou les institutions détentrices¹⁸⁸. Une meilleure interactivité avec les usagers devrait permettre également d'améliorer les fonctionnalités de chaque site. L'influence de Google Books est flagrante sur bien des points. Néanmoins, une volonté de se distinguer est aussi manifeste, ce qui peut être appréciable dans le domaine de la protection de la vie privée. De nombreux obstacles restent cependant encore à franchir avant de satisfaire pleinement les internautes. Natacha Leclercq a déjà consacré un mémoire sur la valorisation du patrimoine numérisé des bibliothèques françaises et compare souvent les outils du Web 2.0 développés en France avec ceux d'autres bibliothèques numériques, notamment Europeana¹⁸⁹. Nous reviendrons ici sur ses principales remarques.

Créer sa bibliothèque virtuelle personnelle et protégée

On retrouve sur le site d'Europeana bien des spécificités de Google et, parmi les trois bibliothèques virtuelles étudiées, il s'agit de celle qui met le plus en avant les services aux usagers. « Mon Europeana » permet en effet de sauvegarder des objets numériques, ses propres recherches et d'ajouter des étiquettes pour catégoriser certains objets... ce qui n'est pas sans rappeler « Ma Bibliothèque » sur le site de Google Books. Alain Jacquesson consacre un long développement à ces nouvelles fonctionnalités de la firme américaine, apparues en janvier 2010. L'internaute peut organiser les livres qu'il a lus, les ouvrages qu'il est en train d'examiner, ceux qu'il veut lire et ceux qu'il a évalués. Les petites étagères dévolues à ce classement sont privées ou publiques si l'utilisateur souhaite faire connaître ses découvertes à d'autres¹⁹⁰. Europeana semble adopter la même logique que le concurrent californien : grâce à une adresse e-mail personnelle et un mot de passe, l'internaute peut se constituer sa propre bibliothèque, davantage personnalisée. Mais, à la différence de Google, ces informations sont strictement personnelles et l'utilisateur ne peut consulter les recherches sauvegardées ou les étiquettes ajoutées par d'autres utilisateurs, au nom du respect de la vie privée. Certes, l'utilisateur de Google Books a le choix de rendre publique ou non sa bibliothèque. Mais que se passe-t-il si celui-ci revient sur sa décision ? Sur Europeana, le partage d'informations est possible, mais il s'effectue dans le cercle restreint de ses propres amis, en cliquant sur « share » pour envoyer une page à une connaissance par courrier électronique, ou pour mettre un lien sur divers portails de réseaux sociaux. Le site refuse d'ailleurs actuellement et dans un futur proche tout ajout de publicité. Les renseignements sur les internautes sont donc protégés de toute exploitation commerciale potentielle, à la différence des informations livrées à Google Books dans l'objectif de cibler la publicité. Sur la page d'accueil, la rubrique « on pense actuellement à » a la même fonction que le service proposé par Google Books, avec l'avantage du respect de l'anonymat. Par contre, Europeana n'offre pas encore la possibilité de modifier son adresse électronique, son nom d'utilisateur ou son mot de passe. Ce détail devrait être prochainement réglé. Au-delà du service « Ma bibliothèque », l'internaute peut aussi insérer un document et sa notice sur son blog ou son site web en cliquant sur « Embed » à gauche de la page du résultat. Quant au service « Questions/Réponses », il permet de résoudre les difficultés rencontrées quant à l'utilisation du site. La présentation des questions les plus

¹⁸⁸ Michel RAUTENBERG. « Introduction. Du patrimoine comme œuvre au patrimoine comme image », dans Jean-Claude NEMERY, Michel RAUTENBERG, Fabrice THURIOT (dir.). *Stratégies identitaires de conservation et de valorisation du patrimoine*. Paris : L'Harmattan, 2008, p. 9-18.

¹⁸⁹ Natacha LECLERCQ. *Valorisation du patrimoine numérisé des bibliothèques françaises sur les réseaux sociaux*. [En ligne]. Villeurbanne : ENSSIB, 2011. 88 p. (Mémoire d'étude DCB sous la direction de Frédéric Martin). (Consulté le 27 décembre 2011).

URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-49077>>.

¹⁹⁰ Alain JACQUESSON. *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques*, op. cit., p. 69.

fréquemment posées, qui restent anonymes, suivent la même démarche, puisqu'un certain partage des connaissances est possible, sans pour autant révéler les identités de chaque utilisateur.

Il en est de même pour la WDL, bien que celle-ci ne propose pas la création de sa propre bibliothèque. Lorsque l'on clique sur « mentions légales », il est spécifié que certains renseignements donnés par les utilisateurs sont recueillis et enregistrés sur le site afin d'améliorer les services en ligne, sans pour autant permettre une identification personnelle. Comme pour Europeana, toute utilisation commerciale de ces données est fortement rejetée et la protection de la vie privée demeure une priorité. Seuls les renseignements volontairement fournis par l'internaute sont enregistrés. Les renseignements personnels ne sont divulgués à un organisme gouvernemental que si la loi l'exige et à des tiers uniquement si l'internaute en a donné la permission. Il est par ailleurs précisé que les renseignements donnés par des enfants ne sont pas conservés et des mesures de sécurité ont été mises en place pour protéger les renseignements recueillis. Le site se sert d'un cookie tierce partie persistant pour collecter des informations sur la façon dont ce site est utilisé. L'internaute peut très bien le bloquer en modifiant les paramètres des options de son navigateur, mais cette option entraîne quelques difficultés de configuration¹⁹¹. Comme dans Europeana, on retrouve le service de partage d'un document avec ses propres amis ou l'ajout de l'objet dans son blog ou site Web personnel.

Le RFN est peut-être la bibliothèque virtuelle qui se rapproche le plus des anciennes fonctionnalités de base, sans interactivité avec les usagers : on ne peut pas créer de bibliothèque personnelle et la protection de la vie privée ne se pose pas.

L'utilisateur co-créateur au centre des préoccupations

Nous avons vu à quel point Europeana privilégie l'interaction avec les internautes à travers un portail encore en version « bêta ». Le formulaire d'envoi de suggestions peut être utilisé pour signaler l'affichage d'un message d'erreurs lors de l'utilisation du site, mais aussi pour corriger une erreur contenue dans une notice. Europeana se charge alors de transmettre à l'institution qui a fourni cette notice les modifications suggérées par tel ou tel internaute. L'utilisateur a même la possibilité de proposer de nouveaux liens externes et d'autres thèmes à explorer comme le précisent les informations de l'onglet « communautés ». Les centres d'intérêt déjà créés tels que « Biodiversité » révèlent un mélange entre les institutions, la communauté scientifique et le grand public¹⁹², notamment à travers le site Internet « Encyclopedia of life »¹⁹³. Au sein de la WDL, ce type de services est nettement moins développé : certes l'onglet « Foire aux questions » est bien présent, et l'utilisateur, en cliquant sur « contact », peut aussi envoyer des questions ou des commentaires à l'équipe de la bibliothèque virtuelle¹⁹⁴. Mais l'utilisateur se sent moins impliqué dans la création de contenus. Il lui est surtout demandé de se manifester lorsqu'il rencontre des problèmes pour accéder au site. Le public handicapé est par contre davantage au centre des préoccupations que sur Europeana puisqu'il leur est conseillé de remplir un formulaire s'ils rencontrent des difficultés dans l'utilisation du site. Quant au RFN, il renvoie aux services de référence de chaque bibliothèque francophone faisant partie du réseau, ainsi qu'à leurs sites Internet¹⁹⁵. La démarche est donc différente des deux précédentes bibliothèques et l'internaute a moins l'impression

¹⁹¹ URL : <<http://www.wdl.org/fr/legal.html>>. (Consulté le 27 décembre 2011).

¹⁹² URL : <<http://www.biodiversitylibrary.org/>>. (Consulté le 28 décembre 2011).

¹⁹³ URL : <<http://eol.org/>>. (Consulté le 27 décembre 2011).

¹⁹⁴ URL : <<http://www.wdl.org/fr/contact.html>>. (Consulté le 28 décembre 2011).

¹⁹⁵ URL : <<http://www.rfnum.org/p/reference.html>>. (Consulté le 28 décembre 2011).

de s'adresser à une entité spécifique, même s'il est possible de contacter l'équipe du RFN pour poser des questions ou envoyer des commentaires¹⁹⁶.

Depuis plusieurs mois, Europeana a franchi un pas de plus dans la constitution d'une bibliothèque Web 2.0. Il s'agit d'un véritable tournant dans la politique du site européen, comme le précise le rapport annuel 2010¹⁹⁷. Les internautes ont en effet la possibilité de transmettre à Europeana des objets relatifs à la Première Guerre mondiale, comme l'illustre une vidéo en ligne¹⁹⁸. L'objectif est de mettre fin à la longue rupture entre les institutions et les professionnels qui avaient le monopole du patrimoine et les associations ou le simple amateur qui contribuent tout autant au dynamisme culturel. Ce type d'initiatives est en pleine expansion et rencontre un vif succès, comme le révèlent les expériences menées au sein de certaines bibliothèques¹⁹⁹ et avant tout sur le Web depuis plusieurs années. Ainsi, la Bibliothèque du Congrès a lancé une expérience en 2008 qui a utilisé l'agrégateur de photographies Flickr pour demander aux internautes d'apporter des éléments permettant de décrire et/ou d'identifier certaines images de la collection. De même, la Bibliothèque municipale de Lyon, dans le cadre de son programme *Photographes en Rhône-Alpes*, propose au public de lui communiquer des photographies portant sur la région Rhône-Alpes et de participer non seulement à leur identification, mais aussi, au moins dans une certaine mesure, à leur indexation. L'établissement se charge de numériser les images si elles ne le sont pas déjà, puis de les mettre en ligne sur son site. L'innovation d'Europeana est d'étendre cette collaboration à de simples objets souvent délaissés par les grandes institutions lorsqu'ils n'ont pas appartenu à des personnages célèbres, comme cette petite boîte dans la vidéo de démonstration. Le site européen s'ouvre par conséquent à une conception du patrimoine davantage anthropologique et affective qu'institutionnalisée et esthétiquement légitime. Mais il faudrait que les utilisateurs puissent contribuer encore plus à la description des documents.

Concilier passé et présent pour dynamiser le patrimoine virtuel

Contrairement aux sites consacrés à l'actualité, il est difficile de fidéliser des internautes à travers des portails se limitant aux objets patrimoniaux. Les trente dernières années ont néanmoins montré l'attrait du patrimoine auprès du public lorsqu'il fait l'objet d'une politique événementielle forte et dynamique. D'autre part, Patrick Bazin insiste sur le fait que l'enjeu culturel de demain est de s'appuyer sur une mémoire en évolution et non plus de stock²⁰⁰. Sur Europeana, la possibilité de s'abonner à une « Newsletter »²⁰¹ permet ainsi de connaître les nouveaux objets numériques contenus dans le site, d'avoir un aperçu sur l'histoire de ces objets en ligne, de découvrir les développements techniques en cours et d'être informé des conférences et événements auxquels Europeana participe, ainsi que de la constitution de l'équipe du projet. Le patrimoine est ainsi dynamisé et actualisé. Il est par contre regrettable que ce service ne soit disponible

¹⁹⁶ URL : <http://www.rfnum.org/p/mode_d_emploi.html>. (Consulté le 28 décembre 2011).

¹⁹⁷ EUROPEANA. *Networking. Annual report & Accounts 2010*. [En ligne]. 31 p. et plus spécifiquement p. 4.

URL : <http://www.version1.europeana.eu/c/document_library/get_file?uuid=fd0fc65a-ecfe-4d9a-a7ce-91ab5caca7b2&groupId=10602>. (Consulté le 28 décembre 2011).

¹⁹⁸ URL : <<http://vimeo.com/21385450>>. (Consulté le 23 décembre 2011).

¹⁹⁹ Hervé LE CROSNIER, « Médiation numérique et construction de biens communs », dans Muriel AMAR et Véronique MESGUICH (dir.), *Le web 2.0 en bibliothèques. Quels services ? Quels usages ?* Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2009, p. 154-155.

²⁰⁰ Juliette DOURY-BONNET. « Numérisation patrimoniale : initiatives locales ou nationales, privées ou publiques ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2009, t. 54, n°3, p. 78. (Consulté le 24 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-03-0078-004>>.

²⁰¹ URL : <http://www.europeana.eu/portal/aboutus_enews.html>. (Consulté le 28 décembre 2011).

qu'en anglais, alors que l'interface d'Europeana est traduite dans toutes les langues officielles de l'UE.

Sur la WDL, les services proposés sur le site sont par contre en sept langues, ce qui élargit nettement le public potentiel. Si la possibilité de suivre l'actualité du site se limite ici à l'outil Twitter, il est intéressant de remarquer que certains documents sont accompagnés d'une « vidéo du conservateur »²⁰². Il s'agit de l'enregistrement d'un expert qui s'exprime à propos d'un objet de la WDL ou d'une collection particulière. Le logiciel nécessaire pour visionner cette vidéo a l'avantage d'être disponible gratuitement en ligne, depuis le site Internet d'Adobe. Une meilleure interaction entre le public et les institutions est donc souhaitée, ce qui rend également vivant le patrimoine virtuel, au moyen de commentaires actuels et personnalisés. Si le RFN ne dispose pas d'abonnement à une « Newsletter », on peut néanmoins suivre les actualités du site au moyen d'un flux RSS. Le choix de l'affichage des dernières informations sur la page d'accueil du site permet de dynamiser cette bibliothèque virtuelle, la moins interactive parmi les trois exemples étudiés.

D'autres bibliothèques numériques ont su lier encore davantage documents patrimoniaux et actualité. C'est notamment le cas de BibNum qui met en perspective des textes dans la science actuelle, ce qui suscite l'intérêt des professeurs du secondaire²⁰³. Isabelle Mette, dans un récent mémoire, a analysé la valorisation du patrimoine audiovisuel par l'INA²⁰⁴. On observe la même volonté de relier archives audiovisuelles et actualités, en mettant par exemple en avant lors des périodes électorales des vidéos des campagnes précédentes. De plus, des fresques chronologiques avec une multitude de vignettes permettent aux usagers de mieux maîtriser les différents événements à même d'expliquer le présent. L'onglet « éclairage » est également très utile pour comprendre l'enjeu de tel ou tel document²⁰⁵.

Natacha Leclercq donne plusieurs exemples de mise en regard d'un document patrimonial avec l'actualité au moyen d'un compte Facebook. Gallica en fait par exemple une utilisation particulièrement convaincante, notamment à travers des événements comme le Tour de France. A l'inverse, Europeana semble s'être trop concentrée sur la Coupe du Monde de Football aux mois de juin et juillet 2010, en abordant uniquement ce thème sur ses posts, ce qui a entraîné le désabonnement de bon nombre d'internautes durant cette période²⁰⁶. Il faut donc prendre garde à ne pas se focaliser sur un événement au détriment d'une part importante du public qui se désintéresse de la question. Une dimension plus ponctuelle et ludique, comme les conditions météorologiques permettent de rendre le patrimoine plus attractif et moins institutionnel, au-delà de l'acharnement médiatique.

Comme Google, Europeana propose un blog à ses internautes. Maria-Livia Cadis s'est intéressée au blog et à la page Facebook de Gallica²⁰⁷. Elle met en avant l'intérêt d'outils ludiques comme les « énigmes du vendredi », ce que ne propose pas encore Europeana. Il est d'ailleurs plus facile d'envoyer des suggestions via cette page. Europeana et Gallica mettent en lumière directement leurs documents, alors que les

²⁰² URL : <<http://www.wdl.org/fr/help.html>>. (Consulté le 28 décembre 2011).

²⁰³ Alexandre MOATTI. « BibNum, bibliothèque numérique d'histoire des sciences ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2010, t. 55, n°3, p. 50-53. (Consulté le 23 décembre 2011).
URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0050-009>>.

²⁰⁴ Isabelle METTE. *Exploitation et valorisation du patrimoine audiovisuel français. L'exemple des adaptations télévisées de Balzac conservées par l'INA*. [En ligne]. Villeurbanne : ENSSIB, 2011. 129 p. (Mémoire d'études DCB sous la direction d'Evelyne Cohen). (Consulté le 27 décembre 2011).
URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-49091>>.

²⁰⁵ Isabelle METTE. *Exploitation et valorisation du patrimoine audiovisuel français, op. cit.*, p. 49-50.

²⁰⁶ Natacha LECLERCQ. *Valorisation du patrimoine numérisé des bibliothèques françaises sur les réseaux sociaux, op. cit.*, p. 44-46 et 54.

²⁰⁷ Maria-Livia CADIS. *Améliorer la visibilité des bibliothèques numériques sur Internet : Etat des lieux et perspectives de la coopération numérique en France, op. cit.*, p. 63-65.

bibliothèques anglo-saxonnes utilisent les outils du Web 2.0 pour les événements²⁰⁸. De plus, pour faciliter l'appropriation de ce patrimoine par les usagers, Europeana a eu l'idée de proposer aux internautes le 1^{er} juin 2010, sur un forum dédié à cette question, des documents de la bibliothèque numérique relatifs à leur ville de naissance²⁰⁹. D'autres outils vont déjà plus loin encore, comme « CultureClic », créé sous l'impulsion du ministère de la Culture et de la Communication, qui a recours à la géolocalisation tant appréciée. Il permet, suivant le lieu où l'on se trouve, d'avoir accès à une sélection de documents iconographiques. On peut voir d'anciennes représentations de cet endroit, ce qui renforce la pertinence du patrimoine dans notre société actuelle²¹⁰.

Renforcer la logique de réseaux

Europeana est présente sur de nombreux réseaux sociaux dont Twitter, Facebook et LinkedIn, tandis que la WDL semble privilégier Twitter. Les documents disponibles sur le RFN dépendent des services proposés par les différentes institutions détentrices, puisque le site renvoie directement aux pages des institutions qui ont numérisé et diffusé ces objets sur leur propre site.

Si Europeana est comme le RFN une simple plate-forme, elle a néanmoins choisi de proposer des services sur son propre site. Depuis le 12 octobre, l'offre de réseaux sociaux est bien plus importante. L'intérêt des outils du Web 2.0 est qu'ils ne nécessitent aucune connaissance informatique particulière, ce qui renforce la possibilité d'un élargissement de l'audience de ces mondes virtuels. Multiplier ces services renforce l'attrait d'un site, d'autant que chacun présente un intérêt spécifique. Facebook est particulièrement utile pour mettre en valeur le patrimoine car il est accompagné de photographies. Twitter est quant à lui moins populaire et s'adresse à un public davantage spécialisé. Europeana a choisi d'autre part Vimeo pour héberger les différentes vidéos promotionnelles du site²¹¹. Natacha Leclercq souligne l'importance d'une dissémination d'une plate-forme vers l'autre²¹². Ainsi, le fil Twitter de Gallica sert de relais à l'utilisation qu'ont les internautes de Gallica. Il est par ailleurs intéressant de constater que le site européen n'a pas ouvert qu'un seul compte Facebook. Il en existe notamment un pour le projet « Europeana Regia » qui adopte un ton bien plus institutionnel afin de s'adresser en priorité aux chercheurs, avec des notices bibliographiques et des introductions techniques²¹³.

Au-delà cependant des réseaux sociaux, on peut s'interroger aussi sur les relations entre les différentes bibliothèques numériques patrimoniales, mais aussi sur les rapports avec d'autres sites incontournables de la Toile. La bibliothèque numérique précédemment citée, BibNum, bénéficie d'une bonne fréquentation qui pourrait s'expliquer par le fait que Wikipédia y renvoie. L'encyclopédie en ligne estime en effet qu'il s'agit d'un bon approfondissement de ses articles. De plus, BibNum propose un onglet « pour en savoir plus »²¹⁴. Le problème majeur de nos trois bibliothèques numériques patrimoniales est peut-être aussi de ne constituer un réseau qu'avec leurs partenaires et de ne pas renvoyer aux autres sites qui pourraient être utilisés comme des compléments de ce qu'elles proposent. Les réseaux sociaux ne peuvent en effet s'autosuffire et il est fort probable que leur visibilité en serait augmentée si Wikipédia renvoyait aux collections

²⁰⁸ Natacha LECLERCQ. *Valorisation du patrimoine numérisé des bibliothèques françaises sur les réseaux sociaux*, op. cit., p. 60.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 66.

²¹⁰ *Ibid.*, p. 69.

²¹¹ URL : <<http://vimeo.com/33528724>>. 14 vidéos sont actuellement en ligne. (Consulté le 23 décembre 2011).

²¹² Natacha LECLERCQ. *Valorisation du patrimoine numérisé des bibliothèques françaises sur les réseaux sociaux*, op. cit., p. 40.

²¹³ *Ibid.*, p. 40 et 55.

²¹⁴ Alexandre MOATTI. « BibNum, bibliothèque numérique d'histoire des sciences », op. cit., p. 50-53.

d'Europeana lorsqu'un internaute lit un article sur Mozart par exemple. Des réflexions sont d'ailleurs en cours afin de se rapprocher de l'encyclopédie en ligne. On peut aussi remarquer que les réseaux sociaux tentent de combler cette lacune. Ainsi, le compte Facebook d'Europeana Regia permet de signaler l'existence d'autres bases de données consacrées à des manuscrits comme Enluminures ou Liber Floridus.

MESURER L'AUDIENCE AUPRES DU GRAND PUBLIC : UN PARI IMPOSSIBLE ?

Evaluer le succès de ces sites n'est pas sans poser de nombreuses difficultés²¹⁵. Tout d'abord, une bibliothèque numérique dévolue aux collections patrimoniales ne rencontrera pas la même audience quantitative qu'un site centré sur l'évènementiel culturel, ou tout simplement sur les actualités. Les enquêtes se sont donc surtout orientées sur une approche qualitative en mesurant la satisfaction des usagers actuels et potentiels. La WDL a quant à elle mis l'accent sur l'évaluation de la fréquentation de son site.

On peut cependant constater qu'un effort très important a été mené au cours de l'année 2010 afin de rendre les données d'Europeana facilement accessibles via les moteurs de recherche les plus utilisés, ce qui a augmenté considérablement la fréquentation du site par le grand public²¹⁶. Il reste cependant à fidéliser ces promeneurs et les enquêtes ont du mal à cerner les attentes d'un public volatile.

Une difficile exploitation des enquêtes menées

La WDL s'intéresse particulièrement à la nationalité des internautes qui viennent naviguer sur son site. De 2009 à 2011, elle a bénéficié de 15 millions de visiteurs. Il est plus surprenant d'observer que 89% du trafic ne provient pas des Etats-Unis et 76% des internautes utilisent une autre langue que l'anglais pour consulter le site. 5700 questions et commentaires ont été envoyés au bureau de la Bibliothèque du Congrès²¹⁷. La réunion des partenaires de la WDL qui s'est déroulée les 14 et 15 novembre 2011 a apporté de précieuses informations²¹⁸. En 2011, sur les 420 000 visites par mois, près de 59% des internautes consultent les pages en espagnol, 17% en anglais, 14% en portugais, 4% en russe, 3% en chinois et 2,5% en français. Les contenus les plus consultés en 2011 sont les cartes géographiques, les photographies, les manuscrits et la Bible. La connaissance du site se serait faite au moyen des médias tels que *Globo* ou Brazilian TV, mais aussi sur la recommandation des enseignants et au moyen de Twitter.

Depuis 2010, les efforts se sont multipliés pour mieux connaître les usagers d'Europeana. Grâce au projet « EuropeanaConnect », un catalogue de profils fictifs

²¹⁵ Peter BROPHY. *Mesuring library performance: principles and techniques*. Londres: Facet Publishing, 2008. 242 p. Ce manuel évoque la difficulté à mesurer le succès d'un site car les consultations des pages web ne sont pas toujours volontaires, p. 116-117, et les problèmes rencontrés dans le choix des internautes à étudier, p. 177. Faut-il privilégier les usagers actifs ou les usagers potentiels d'un site ? Thomas Chaimbault, lors d'un entretien mené le 27 octobre 2011 insiste d'autre part sur le manque cruel d'études sur ce sujet, les réflexions évoluant peu et les comparaisons entre les différentes bibliothèques numériques faisant défaut.

²¹⁶ EUROPEANA. *Networking. Annual report & Accounts 2010*, op. cit., p. 15.

²¹⁷ Allison B. ZHANG. «The World Digital Library», dans Chunxiao XING. Fabiano CRESTANI. Andreas RAUBER (dir.). *Digital Libraries : for cultural heritage, knowledge dissemination and future creation. 13th International Conference on Asia-Pacific Digital Libraries, Beijing, China, Oktober 24-27, 2011*. Pékin : ICADL, 2011, p. 374-376.

²¹⁸ URL : <http://project.wdl.org/meeting_2011/general_meeting.html>. (Consulté le 28 décembre 2011). Cf. aussi les annexes n°7.

d'utilisateurs a été publié en mai 2010 afin de rendre plus palpable ce public encore méconnu²¹⁹.

Un rapport du 3 juin 2011 compare les résultats de deux enquêtes sur les usagers effectuées en 2009 et 2011²²⁰. Il est tout d'abord intéressant de constater que la majorité des personnes interrogées (83,5%) reviennent au moins cinq fois voire davantage sur Europeana après l'avoir découvert. Fidéliser ses utilisateurs ne semble donc pas un obstacle. Mais dans le même temps, 55,2% des enquêtés utilisent prioritairement Google et Google Books et parmi ceux qui ont un site favori, ce taux monte jusqu'à 77,3%. Si le contenu du site européen leur semble plus fiable et plus utile, tout comme la mise en page et la présentation des résultats, la facilité d'accès au contenu, la navigation sur le site et les fonctionnalités de la recherche leur paraissent bien meilleures chez Google. Nous revenons donc au problème épineux de l'interopérabilité des métadonnées et des insuffisances du moteur de recherche. De plus, la première impression d'une meilleure fiabilité s'amenuise à mesure que l'utilisateur se familiarise avec Europeana. 90% des personnes interrogées estiment que le téléchargement d'images, de textes, d'enregistrements sonores et de vidéos est d'un grand intérêt. Les trois quarts des personnes interrogées apprécieraient un service d'alerte pour du nouveau contenu mis en ligne et un calendrier des expositions virtuelles bientôt diffusées, ainsi que des applications pour les téléphones mobiles. Mais le problème majeur de cette étude est la sous-représentation des moins de 25 ans parmi ceux qui ont accepté de répondre à l'enquête ouverte du 11 au 25 mai 2011 (4%), alors que les autres tranches d'âges sont réparties de façon plutôt uniforme. Faut-il pour autant en déduire que le site européen est surtout utilisé par des retraités (20,7%) et des actifs âgés de plus de 45 ans ? Rien n'est moins sûr car répondre à une enquête nécessite du temps et de la bonne volonté, même lorsqu'il s'agit de gagner un i-Pad (que, soit dit en passant, les jeunes internautes possèdent peut-être déjà). Il est par contre remarquable de constater que 40% des enquêtés ne résident pas dans les principaux pays de l'UE, avec tout de même 6,2% d'utilisateurs provenant des Etats-Unis, 1,6% du Canada et 9,3% de pays non européens. D'autre part, 92% des personnes volontaires pour répondre à ce questionnaire étaient abonnées aux e-news d'Europeana. Il s'agit par conséquent des internautes les plus actifs et les plus impliqués dans cette aventure. Nous ne sommes donc guère renseignés sur les internautes occasionnels ou passifs. Aurait-on un taux aussi élevé de satisfaction – 82% recommanderaient ce site « intéressant » à des collègues ou des amis- si les abonnés avaient été moins nombreux ? 3% seulement des enquêtés utilisent Europeana pour la première fois... Parmi les adjectifs qui reviennent le plus souvent, il est par conséquent remarquable de noter la forte proportion (15,3%) de personnes jugeant ce site « encombré », alors qu'il s'agit des internautes les plus enthousiastes et les plus actifs. Si 30% seulement des personnes interrogées jugent utile l'ajout de leurs propres images, commentaires, textes et tags, il ne faut pas oublier que les internautes créateurs de contenus demeurent une infime minorité sur la Toile et que ce pourcentage reflète le dynamisme des enquêtés. Si la majorité des personnes interrogées souhaitent avant tout télécharger des images, des photos et du texte, au détriment des vidéos et des enregistrements sonores, le résultat aurait peut-être été inverse avec une plus forte proportion des moins de 25 ans. De même, la distinction entre les néophytes et les habitués du site est riche d'enseignements : les premiers sont en effet plus jeunes que les seconds et ont majoritairement découvert Europeana grâce au bouche-à-oreille, tandis que les habitués en ont pris essentiellement connaissance au moyen de la traditionnelle

²¹⁹ EUROPEANA. *Networking. Annual report & Accounts 2010*, op. cit., p. 16.

²²⁰ IRN RESEARCH. *Europeana. Online visitor survey. Research report. Version 3*. [En ligne]. Birmingham: Irn Research, 23 juin 2011. 43 p.

URL : <http://www.version1.europeana.eu/c/document_library/get_file?uuid=334beac7-7fc2-4a4e-ba23-4dce1450382d&groupId=10602>. (Consulté le 28 décembre 2011).

presse imprimée. D'autre part, ceux qui utilisent le site pour la première fois ne sont que 63% à vouloir le recommander à des collègues ou des amis. Nous sommes loin du taux de 83% de la part des habitués. La distinction effectuée entre les plus de 45 ans et les moins de 45 ans est peu concluante, tout d'abord en raison de la sous-représentation des moins de 25 ans, ceux que l'on nomme les « Digital natives », avec des comportements très différents de leurs aînés. L'enquête mêle en effet parmi la catégorie des « jeunes » des générations qui n'ont pas le même rapport avec Internet et plus encore avec Google. D'autre part, une forte surreprésentation des catégories socio-professionnelles supérieures explique probablement l'aisance avec laquelle 71% des enquêtés dont la langue maternelle n'est pas l'anglais manient la langue de Shakespeare. Cette étude est donc riche d'enseignements pour connaître les usages et les exigences d'un public déjà conquis et enthousiaste. Mais qu'en est-il de ces usagers potentiels dont l'avenir d'Europeana dépend ?

Les attentes des jeunes générations

Une autre enquête de 2010 permet de combler certaines lacunes quant aux attentes des moins de 25 ans. Elle avait en effet pour objectif de cerner les attentes de deux types de publics potentiels : les lycéens de 16 à 18 ans et les étudiants de 1^{er} cycle²²¹. Il ne s'agit pas dans ce cas précis d'utilisateurs d'Europeana, mais de groupes de discussion. Ces derniers ont donc un œil beaucoup plus critique que les utilisateurs abonnés au site européen. Ils souhaiteraient trouver davantage de contenu contemporain, quel que soit le support concerné, gratuitement téléchargeable, ainsi qu'une proportion plus importante de documents audiovisuels. Les jeunes générations ont par conséquent des attentes inverses des plus de 25 ans. Des études ont déjà été effectuées au sujet de la « Google Generation » et rejoignent ces analyses²²².

Au sujet des documents audiovisuels, nous avons vu la place considérable de l'INA²²³ au sein des résultats, même lorsque la recherche s'effectue sur des hommes célèbres non français. Pourtant, l'INA n'est pas un fournisseur de contenu très important quantitativement. Il se pourrait donc que les résultats provenant de cette institution soient parmi les premiers en raison du moteur de recherche qui privilégie les mots dont la taille est importante par rapport aux champs²²⁴. On observe cependant que d'autres vidéos se trouvent souvent dans les premiers résultats, notamment celles du musée Galilée de Florence. Il est donc possible qu'Europeana favorise la place des vidéos dans la hiérarchisation des résultats.

L'INA étant un EPIC, il doit tirer de ses archives des produits commercialisables tout en élargissant au maximum ses publics pour démocratiser l'accès au savoir²²⁵. Il propose des programmes soit gratuits soit payants. D'où la présence aussi de publicités sur ce site, ce qui n'est pas sans poser de problèmes par rapport à la volonté d'Europeana de se distinguer de la firme californienne. Il faut cependant rappeler le succès populaire de ce site, qui va bien au-delà des jeunes générations. Europeana pourrait s'inspirer de ce modèle afin de renforcer son attractivité. L'INA présente d'ailleurs des similitudes avec le site européen. Avec le dépôt légal tout est conservé, ce qui empêche toute sélection de contenu depuis les années 1990²²⁶. D'où un fort développement de l'éditorialisation pour

²²¹ EUROPEANA. *Networking. Annual report & Accounts 2010*, op. cit., p. 15.

²²² Peter WILLIAMS. Ian ROWLANDS. Maggie FIELDHOUSE. «The 'Google Generation'-myths and realities about young people's digital information behaviour», dans David NICHOLAS. Ian ROWLANDS (dir.). *Digital Consumers. Reshaping the information professions*. London : Facet Publishing, 2008. 226 p. et plus spécifiquement p. 159-192.

²²³ URL : <<http://www.ina.fr/>>. (Consulté le 28 décembre 2011).

²²⁴ Informations recueillies lors d'un entretien avec Emmanuelle Bermès le 8 novembre 2011.

²²⁵ Isabelle METTE. *Exploitation et valorisation du patrimoine audiovisuel français*, op. cit., p. 20 et 47.

²²⁶ *Ibid.*, p. 33.

compenser un contenu de masse et sans hiérarchisation, comme la « vidéo du jour » ou l'onglet « éclairage ». L'INA ne propose aucun document sans commentaire. On peut aussi accéder à des dossiers, dans l'onglet « focus ». Tous ces outils sont accompagnés d'une forte participation des internautes. Le site, en privilégiant l'usage ludique des documents par des consommateurs et l'actualité, se rapproche beaucoup plus du modèle de Google que de celui d'un site institutionnel consacré aux archives²²⁷. L'audience de l'INA a d'ailleurs effectué un véritable bond quantitatif une fois que l'institution a décidé d'éditorialiser ses collections, de les classer par dossiers thématiques. Une réflexion va s'amorcer afin de traduire les contenus des vidéos, pour l'instant encore uniquement en français, au détriment des internautes non francophones. De plus, d'autres pays européens vont contribuer à la mise en ligne de vidéos sur Europeana. Si la BBC et la Raï sont pour l'instant dans l'impossibilité juridique de mettre en ligne leurs vidéos, il n'en est pas de même pour les archives néerlandaises, ce qui va permettre de compenser une trop forte présence de la langue française dans ce domaine. Les expositions virtuelles et les vidéos devraient donc être bien plus nombreuses sur le site européen qu'elles ne le sont actuellement²²⁸.

D'autre part, il semblerait que le site européen et la WDL soient perçus comme des outils éducatifs potentiels remarquables, ce que révèle la quantité d'articles en ligne provenant de revues pédagogiques qui mentionnent ces deux bibliothèques numériques lorsqu'on effectue une recherche sur Google Scholar²²⁹. L'enseignante Maria²³⁰ fait d'ailleurs partie des usagers fictifs du catalogue « Europeana Personae » mentionné plus haut. De plus, en 2010, Europeana a sponsorisé un prix récompensant un projet facilitant l'apprentissage des écoliers au moyen d'outils numériques²³¹.

Un panel de 17 personnes volontaires entre 18 et 35 ans, reconstitué régulièrement, permet de cerner les premières réactions des utilisateurs face aux innovations apportées au site²³².

Une autre approche méthodologique : une solution à la fracture numérique ?

Un autre type d'enquêtes mené par UCL Consultants nous semble encore plus prometteur : il s'agit non pas d'évaluer ce que pensent les internautes d'Europeana, mais leur comportement en ligne. Cette orientation davantage cognitiviste permet de comprendre les améliorations nécessaires à apporter au site afin qu'il s'adapte réellement aux réflexes des usagers, en le rendant plus naturel pour ainsi dire²³³. Moins de 1% des utilisateurs utilisent les fonctionnalités de la recherche avancée. Par contre, les options « on pense actuellement à » et « feuilleter dans le temps » rencontrent un vif succès. Les contenus vidéos sont bien davantage consultés que les documents ne fournissant que des images fixes.

Il serait intéressant de transposer ce type d'enquête à des populations peu familières de la navigation sur la Toile. Les internautes des pays développés ont en effet déjà acquis pour la plupart des réflexes en raison de leur usage quotidien des TIC. De nombreux efforts sont en cours pour combler le fossé Nord/Sud, mais les pratiques demeurent encore bien différentes, notamment dans les pays africains francophones²³⁴. Des études

²²⁷ *Ibid.*, p. 49-52.

²²⁸ Informations recueillies lors d'un entretien avec Daniel Teruggi le 12 décembre 2011.

²²⁹ Recherche effectuée le 25 août 2011.

²³⁰ EUROPEANA. *Networking. Annual report & Accounts 2010*, op. cit., p. 17.

²³¹ *Ibid.*, p. 18.

²³² *Ibid.*, p. 16.

²³³ *Ibid.*, p. 16.

²³⁴ Joëlle ANGELOZ. Carole BESSERO. « CALIS Sud ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2010, t. 55, n°1, p. 63-69. (Consulté le 23 décembre 2011).

récentes s'intéressent de plus en plus au comportement des internautes et établissent une distinction en fonction de l'origine géographique des utilisateurs²³⁵. Certains auteurs insistent sur la nécessité de développer la voix comme interface multimodale pour contrer ces difficultés. Les usagers pourraient ainsi interroger les moteurs de recherche autrement²³⁶.

D'autres approches méthodologiques sont actuellement en cours. Elke Greifeneder a par exemple consacré sa thèse à la question des « Remote Usability Tests »²³⁷. Il s'agit de séparer les chercheurs des publics qu'ils tentent d'étudier en partant du principe que l'internaute peut se trouver n'importe où dans le monde. Le multilinguisme ou les comportements face à la Toile devraient être mieux cernés grâce à cette méthode qui remplacera peu à peu les traditionnels questionnaires en ligne.

Europeana multiplie d'autre part les tests auprès des usagers potentiels dès qu'elle souhaite ajouter une nouvelle fonctionnalité au site avant de la mettre en ligne. Ces initiatives furent présentes dès la création du site, par exemple pour les tags et flux RSS²³⁸.

Quelle visibilité sur la Toile ? Le regard de la presse et le référencement des trois bibliothèques numériques

Mais tous ces efforts pour adapter ces sites aux attentes des usagers risquent d'être totalement inefficaces sans une meilleure visibilité de ces bibliothèques numériques sur Internet. Le mémoire de Maria-Livia Cadis précédemment cité insiste fortement sur ce point. L'enquête menée auprès des partenaires de la WDL et du RFN confirme l'importance du rôle des médias. Le Centre Culturel Irlandais déplore en effet l'absence de visibilité dans la presse, notamment dans celle destinée au grand public. D'autres précisent que la WDL pourrait devenir un outil pédagogique utilisé dans les écoles, pratique qui n'est pas encore assez répandue.

Une petite recherche dans la base de données Factiva est révélatrice²³⁹ : si Europeana bénéficie d'une bonne audience, et ce, bien au-delà de l'Europe, avec des articles provenant des USA, du Mexique, de l'Australie et de la Chine²⁴⁰, il n'en est pas de même pour la WDL ou le RFN. Ainsi, la recherche effectuée le 16 décembre 2011 sur la base fournit 271 articles pour le site européen au cours des trois derniers mois²⁴¹, 15 pour la WDL et aucun pour le RFN, alors que ces deux bibliothèques numériques auraient pu attirer l'attention des journalistes à travers les assemblées qui se sont tenues au mois de novembre et qui traitaient de projets déterminants pour l'avenir. Si la plupart

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-01-0063-001>>.

²³⁵ David NICHOLAS. Paul HUNTINGTON. Hamid R. JAMALI. Tom DOBROWOLSKI. «The information-seeking behaviour of the digital consumer: case study-the virtual scholar», dans David NICHOLAS. Ian ROWLANDS (dir.). *Digital Consumers. Reshaping the information professions*. London : Facet Publishing, 2008. 226 p. et plus spécifiquement p. 113-158.

²³⁶ Fabrice PAPY (dir.). *Usages et pratiques dans les bibliothèques numériques*. Paris : Lavoisier, 2007. 364 p. et plus spécifiquement p. 241-268.

²³⁷ Elke GREIFENEDER, « Benutzerforschung im Online-Zeitalter/Remote Usability Tests : die Methode der Zukunft für digitale Bibliotheken? ». *Buch und Bibliothek*. Hochheim. 2011, n° 10, p. 726-729.

²³⁸ Régis DUTREMEE. « La mise en ligne des documents numérisés ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2007, t. 52, n°5, p. 100-101. (Consulté le 24 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-05-0100-009>>.

²³⁹ Une autre recherche sur la base de données Europresse a été effectuée le 23 décembre 2011, mais elle fournit moins de résultats que Factiva : 84 articles pour Europeana, 5 articles pour la WDL et aucun pour le RFN en l'espace de trois mois et ce sont des articles que l'on trouvait déjà dans Factiva.

²⁴⁰ Le 16 novembre 2011 par exemple dans *l'Agencia mexicana de noticias*, le 22 octobre dans *The Boston Globe*, le 13 octobre dans *Plus News Pakistan*... Les titres des journaux en chinois n'ont malheureusement pas pu être déchiffrés, les 30 octobre et 11 novembre 2011. Il en est de même pour les titres russes, encore plus nombreux.

²⁴¹ Une bonne vingtaine ne traite d'ailleurs pas de la bibliothèque numérique européenne, mais d'une pièce de théâtre éponyme. Il en est de même pour les résultats dans la base de données Europresse.

des articles au sujet d'Europeana sont d'ordre factuel, on observe cependant une réflexion plus large au sein de la presse germanophone, sur le rôle fondamental du site européen contre l'oubli²⁴² et dans une moindre mesure dans la presse portugaise²⁴³. De plus, la couverture des événements n'est pas seulement assurée par des quotidiens nationaux, mais aussi par la presse régionale²⁴⁴. Le projet « Judaica » attire tout particulièrement l'attention de la presse germanophone²⁴⁵. Cette dernière donne d'ailleurs une image d'avant-garde au site européen puisqu'elle le mentionne au moment du lancement d'une application Louis II de Bavière pour smartphones réalisée par la bibliothèque de Munich²⁴⁶. Europeana est donc devenue un intermédiaire incontournable.

Une recherche similaire sur la WDL, de par sa dimension internationale, comprend évidemment des titres du monde entier. On peut cependant remarquer que les sujets abordés sont purement factuels, en annonçant notamment de futurs partenariats²⁴⁷. Seul un article paru dans *India Today* le 21 novembre 2011 propose une autre approche de la bibliothèque numérique en précisant que c'est un site prisé par le public scolaire. La compétence de la WDL en matière de numérisation de cartes est d'autre part soulignée dans un article du *Figaro* le 17 novembre 2011 au sujet d'un plan de Paris établi par Charles de Wailly.

Une recherche sur la base de données Europresse pour l'audience du RFN en l'espace de deux ans ne fournit que 7 résultats dont plusieurs sont redondants. Il s'agit d'ailleurs surtout du rôle important de la BnF au mois de février 2010 par son secours apporté à Haïti et de la nomination de Guy Berthiaume à la tête du secrétariat général du RFN. A titre de comparaison, 34 articles apparaissent pour la WDL sur la même période et 427 pour Europeana.

Les vidéos promotionnelles sont une autre manière de se mettre en avant. Celles d'Europeana sont nombreuses et souvent mises à jour, alors que celle de la WDL, encore visible sur Youtube, date du 18 octobre 2007 et présente par conséquent l'ancienne interface du site²⁴⁸, d'où certainement l'absence de renvoi du site à cette vidéo. Mais la qualité est loin d'égaliser celle consacrée à la promotion de la Bibliothèque nationale du Pays de Galles par exemple²⁴⁹.

Le référencement des trois bibliothèques numériques à travers les moteurs généralistes les plus connus est également riche d'enseignements. Maria-Livia Cadis avait déjà expérimenté dans son mémoire la visibilité de Gallica. Les recherches larges ou sur des images ne mettent pas aussi bien en valeur la bibliothèque numérique²⁵⁰. Il faudrait que les bibliothèques numériques apparaissent lorsqu'on effectue une recherche sur un élément-clé du patrimoine mondial. Mais il est également fondamental que la recherche même du nom de ces trois bibliothèques numériques propose une première page attractive²⁵¹. Les premiers résultats dans Google, contrairement à ceux dans Bing et Yahoo, sont intéressants car ils mettent en avant les réseaux sociaux et les contenus les

²⁴² Le 9 décembre 2011 dans *News Aktuell* et le 21 novembre dans le *Süddeutsche Zeitung*. Dans ce dernier titre, il est précisé l'importance du développement du modèle EDM et de l'accès libre aux métadonnées, qui va permettre à Europeana de faire disparaître son image « d'Europudding » du patrimoine culturel.

²⁴³ Le 18 septembre 2011 dans *O Globo*.

²⁴⁴ Le 4 décembre 2011 avec *Ouest France* et le 4 décembre avec *La Voix du Nord*, au sujet du projet « Europeana Regia ».

²⁴⁵ Le 15 novembre 2011 dans le *Frankfurter Rundschau* et le 8 novembre dans l'*Evangelischer Pressedienst. Tagesvorschau für Donnerstag*.

²⁴⁶ Le 30 septembre 2011 dans le *Bayerische Staatszeitung*.

²⁴⁷ Le 1^{er} décembre 2011 dans le *Neitralnii Turkmenistan* pour le Turkménistan et le 1^{er} octobre dans la *Catholic historical review* au sujet de la Bibliothèque vaticane.

²⁴⁸ URL: <<http://www.youtube.com/watch?v=xhBYGI6Tfzo>>. (Consulté le 29 décembre 2011).

²⁴⁹ URL : <<http://www.llgc.org.uk/index.php?id=6>>. (Consulté le 27 décembre 2011).

²⁵⁰ Maria-Livia CADIS. *Améliorer la visibilité des bibliothèques numériques sur Internet : Etat des lieux et perspectives de la coopération numérique en France*, op. cit., p. 45-46.

²⁵¹ Recherche effectuée le 27 décembre 2011.

plus populaires d'Europeana comme les expositions virtuelles et les projets (Europeana Travel et Europeana Judaica). Par contre, une recherche sur la WDL dans ces différents moteurs de recherche généralistes propose des résultats qui ne sont pas à jour et même la vidéo de l'ancienne interface de la WDL. Le récent accord avec Microsoft afin d'obtenir une meilleure indexation de Gallica dans Bing ! était donc une étape importante²⁵² et nos trois bibliothèques numériques doivent aussi s'en préoccuper.

On peut d'autre part constater sur l'espace de quelques mois que les adresses URL de la WDL sont stables, contrairement à celles du RFN. Quant à celles du site d'Europeana, le changement d'interface du 12 octobre 2011 a bouleversé les adresses qui renvoient à d'autres pages ou sont devenues caduques. Ceci n'est pas sans poser de problèmes aux internautes souhaitant se familiariser avec ces outils.

²⁵² *Ibid.*, p. 10. Cf. BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE. *Communiqué de presse : la BnF et Microsoft signent un accord facilitant l'accès au patrimoine numérisé par la BnF*. [En ligne]. Paris, 2010. 1 p. (Consulté le 20 décembre 2011). URL : <http://www.bnf.fr/documents/cp_accord_bnf_microsoft.pdf>.

L'amélioration de la visibilité de ces bibliothèques numériques patrimoniales

Si une harmonisation des pratiques de numérisation et de diffusion est déjà à l'œuvre et qu'on ne peut nier les nombreux efforts en matière de pluralité linguistique, ces projets manquent d'une réflexion approfondie sur le patrimoine en tant que tel face à la mondialisation. Une superposition d'objets nationaux du monde entier ne risque-t-elle pas de renforcer la cacophonie tant redoutée ? De nombreuses avancées voient le jour pour améliorer sans cesse les capacités des moteurs de recherche, aussi bien du côté de la firme californienne que de nos trois bibliothèques virtuelles. Il est certain que de nombreuses imperfections actuelles seront prochainement résolues. Europeana, le RFN et la WDL doivent donc rechercher d'autres pistes pour se différencier du géant américain. L'enjeu majeur semble aussi celui de l'accès aux documents : contrairement à Google, l'objectif est en effet de respecter à tout prix le droit d'auteur et le copyright, tout en préservant la gratuité de l'accès aux documents relevant du domaine public, mais aussi d'assurer aux internautes une diffusion pérenne au nom de la mission de conservation des bibliothèques.

CREER UNE COLLECTION COHERENTE CONCILIANT PATRIMOINE ET IDENTITE DE CHACUN

Diversification des acteurs et partage de pratiques uniformisées

Ces trois bibliothèques virtuelles étant particulièrement récentes, nous avons vu que les représentations et participations des différents membres étaient très inégales. D'autres pays vont certainement se manifester dans les années à venir et les membres actuels seront probablement plus dynamiques. On a vu dans le cas du RFN une sous-représentation des Etats africains francophones, mais l'intérêt sera aussi d'ouvrir des partenariats à des communautés francophones à l'intérieur de pays non francophones, afin de dépasser définitivement la logique des Etats-nations encore dominante. La récente assemblée générale du RFN le 1^{er} novembre 2011 a été l'occasion d'aborder cette question : le réseau devrait s'ouvrir prochainement aux bibliothèques russes et polonaises²⁵³. Le rapport annuel d'Europeana pour 2010 insiste quant à lui sur la nécessité de passer d'un modèle centralisé qui aura permis de recueillir jusqu'à présent les différents contenus provenant de l'Europe entière, à un modèle davantage collaboratif²⁵⁴. L'enjeu est précisément de penser « distribué », l'une des clés du succès de la firme Google comme on l'a vu plus haut. L'idée serait d'enrichir les données transmises par le fournisseur puis de les lui renvoyer, mais aussi de distribuer les données d'Europeana au moyen de son API (Application Programming Interface) afin d'en permettre l'utilisation par ses partenaires, mais aussi par les sites éducatifs et culturels. La version 1.0 d'Europeana, chargée depuis février 2009 d'augmenter les fonctionnalités du site, vient d'ailleurs de prendre fin. Elle laisse la place depuis le mois d'août 2011 à une version 2.0, dont le lancement a nécessité 2,9 millions d'euros. L'une des priorités de 2010 était aussi de renforcer la participation de pays nettement sous-

²⁵³ Informations recueillies lors d'un entretien avec Gérald Grunberg le 1^{er} décembre 2011.

²⁵⁴ EUROPEANA. *Networking. Annual report & Accounts 2010*, op. cit., p. 4.

représentés sur le site européen afin de parvenir à un meilleur équilibre dans la répartition des contenus des différents membres²⁵⁵. Certaines initiatives comme le LIDO (Light Information Describing Objects) en Grèce, pour permettre à un grand nombre de musées de préparer leurs données afin qu'elles soient injectées dans Europeana, ont vu la participation de partenaires en Russie et en Israël²⁵⁶. Pourquoi en effet devrait-on limiter ces projets à un espace géographique restreint alors que de nombreuses institutions mondiales regorgent de documents issus du Vieux Monde ? Un partenariat vient d'ailleurs de se concrétiser entre Europeana et la Digital Public Library of America (DPLA) au sujet d'une exposition virtuelle sur les migrants européens aux Etats-Unis²⁵⁷. D'autre part, des regroupements peuvent être effectués non plus selon la logique des Etats-nations, mais par thématiques spécifiques. C'est déjà le cas avec la BHL-Europe (Biodiversity Heritage Library-Europe) qui regroupe des musées d'histoire naturelle, des jardins botaniques, des bibliothèques et des universités²⁵⁸.

L'exigence d'une uniformisation des pratiques devient dès lors un enjeu majeur et le rapport d'activité de 2010 d'Europeana insiste fortement sur ce point. La conception d'un EDM (Europeana Data Model) devrait fortement améliorer l'interopérabilité tant recherchée²⁵⁹. L'objectif est d'uniformiser les données des différentes institutions que sont les bibliothèques, les archives et les musées, aux pratiques jusqu'à présent fort différentes les unes des autres²⁶⁰. De plus, une recommandation de la Commission Européenne du 28 octobre 2011²⁶¹ invite les Etats membres à intensifier leurs efforts en matière de numérisation des œuvres culturelles. Nous avons vu que les coûts engendrés par la numérisation entraînent de fortes disparités entre les pays qui ont les moyens et ceux qui ne les ont pas. La recommandation fixe des objectifs de contribution minimale par Etat-membre d'ici 2015, afin de disposer de 30 millions d'objets en ligne à cette date. Pour cela, chaque Etat membre doit mettre en place un plan d'investissement rigoureux et s'engager dans des partenariats avec le privé afin de partager les coûts de la numérisation.

Le patrimoine au défi de la mondialisation

Nous avons vu à quel point les repères culturels sont à présent de plus en plus brouillés en raison de l'accroissement de la mobilité des populations et de l'avènement de médias globaux, sans ancrage territorial précis. Si le patrimoine est né dans un contexte où dominait la logique des Etats-nations, il lui faut à présent dépasser ces clivages géographiques, pour mieux répondre à la mobilité et au métissage des populations. Europeana tente déjà de proposer un contenu correspondant davantage à des cultures itinérantes, comme le montre la vidéo sur les grands voyages à travers l'histoire²⁶², ou l'exposition virtuelle sur le théâtre yiddish à Londres²⁶³. Nous avons vu que l'héritage colonial était une chance puisqu'il a permis une rencontre précoce des cultures. Il faut toutefois éviter l'écueil de l'exotisme où l'Autre est réifié, réduit à un état de nature sans

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 8.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 8.

²⁵⁷ URL : <<http://cyber.law.harvard.edu/research/dpla>>. (Consulté le 28 décembre 2011).

²⁵⁸ EUROPEANA. *Networking. Annual report & Accounts 2010, op. cit.*, p. 8.

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 4.

²⁶⁰ Emmanuelle Bermès est intervenue lors du 77^e congrès de l'IFLA cette année à Porto Rico au sujet de l'apport du Web de données en matière de convergence et d'interopérabilité. Elle souligne l'intérêt du modèle EDM.

URL : <<http://conference.ifla.org/past/ifla77/149-bermes-fr.pdf>>. (Consulté le 23 décembre 2011).

²⁶¹ COMMISSION EUROPEENNE. *Communiqué de presse. Stratégie numérique : encourager la numérisation des œuvres culturelles de l'UE pour favoriser la croissance*. [En ligne]. 28 octobre 2011. 4 p. (Consulté le 20 novembre 2011).

URL : <<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/11/1292&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>>.

²⁶² URL : <<http://europeanatravel.eu/>>. (Consulté le 28 décembre 2011).

²⁶³ URL : <<http://exhibitions.europeana.eu/exhibits/show/yiddish-theatre-en?bt=crousel>>. (Consulté le 28 décembre 2011).

évolution possible et sans histoire²⁶⁴. Comment dès lors faciliter la reconnaissance de l'Autre sans l'enfermer dans un passé sublimé²⁶⁵, risque d'autant plus manifeste qu'il s'agit de collections patrimoniales, d'un héritage figé ? Comme l'a si bien démontré l'anthropologue Benoît de l'Estoile dans le cas spécifique des musées non pas virtuels mais physiques, une nécessaire appropriation par les populations concernées est indispensable²⁶⁶. Une réflexion autour du patrimoine industriel devrait permettre une autre approche de ce concept. Celui-ci est en effet souvent représenté comme une caractéristique de l'Occident, alors que les employés des entreprises n'étaient pas toujours nés dans le pays où ils travaillaient. Ce phénomène est de plus en plus perceptible à l'échelle mondiale, d'où l'importance du regard des travailleurs et pas seulement de l'entreprise elle-même qui a tendance à s'autocongratuler et à construire une légende positive, comme le révèle l'entreprise Michelin à Clermont-Ferrand²⁶⁷. L'interpénétration entre les différentes cultures est un autre aspect intéressant à aborder : certains objets ne peuvent se situer dans une aire géoculturelle précise, au point de constituer un style international²⁶⁸. Si l'objet demeure identique à travers le monde, il diffère selon les appropriations effectuées par les communautés locales. Il serait donc intéressant de décliner un style international comme l'Art Déco en proposant en ligne les variations locales des créateurs.

L'intérêt de l'ajout de commentaires par les internautes sur tel ou tel objet et pourquoi pas de leur participation à l'indexation des éléments numérisés serait de vivifier ce patrimoine, qui n'existe pas en soi, mais grâce au regard qui lui est porté, comme le précisait Aloïs Riegl. Afin de ne pas négliger les cultures où domine l'oral, il serait d'ailleurs préférable que ces commentaires ne soient pas uniquement des écrits, mais aussi sous forme d'enregistrements sonores ou de vidéos. Il est étonnant de voir la profonde contradiction à l'œuvre au sein de la WDL. Patronnée par l'UNESCO ayant adopté en 2003 une Convention afin de sauvegarder le patrimoine immatériel²⁶⁹, celle-ci se révèle particulièrement avare en vidéos ou documents sonores qui pourraient valoriser les danses, la littérature orale ou l'art culinaire de certaines sociétés. Ainsi, au Mali, la conservation de l'objet est moins importante que celle du rite²⁷⁰. Rester dans une optique « trésors du monde » amène inmanquablement à privilégier les civilisations occidentales²⁷¹. De plus, certains domaines du patrimoine, comme par exemple celui relevant de la Haute Couture, suscitant pourtant un vif intérêt auprès du grand public²⁷², ne sont pas encore présents au sein d'Europeana ou de la WDL.

²⁶⁴ Jean-Yves MOLLIER. « Pour une bibliothèque numérique universelle ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2007, t. 52, n°3, p. 16-21. (Consulté le 23 décembre 2011). Il rappelle qu'il ne faut pas répéter les erreurs des folkloristes des années 1850-1950 qui essayaient d'approcher une improbable langue ou culture originelle. D'où l'importance d'une approche dialectique des langues, en perpétuelle mutation.

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0016-002>>.

²⁶⁵ Bernard TOULIER. « Architecture coloniale, identités culturelles et patrimoine en Afrique noire francophone », dans Jean-Yves ANDRIEU (dir.). *Sources et paradoxes de l'identité*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2011, p. 33-51. Il rappelle que l'UNESCO depuis 2003 recommande d'accorder une attention toute particulière au patrimoine colonial.

²⁶⁶ Benoît de L'ESTOILE. *Le goût des autres : De l'Exposition coloniale aux arts premiers*. Paris : Flammarion, 2007. 453 p.

²⁶⁷ Corine VEDRINE. « La manipulation du patrimoine pour la réévaluation d'un mythe industriel local aux échelles nationale et mondiale », dans Jean-Claude NEMERY, Michel RAUTENBERG, Fabrice THURIOT (dir.). *Stratégies identitaires de conservation et de valorisation du patrimoine*. Paris : L'Harmattan, 2008, p. 89-97.

²⁶⁸ Elodie LACROIX-DI MEO. « Les enjeux identitaires de la patrimonialisation de l'Art Déco », dans Jean-Claude NEMERY, Michel RAUTENBERG, Fabrice THURIOT (dir.). *Stratégies identitaires de conservation et de valorisation du patrimoine, op. cit.*, p. 55-62.

²⁶⁹ UNESCO. *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*. [En ligne]. Paris : Editions UNESCO, 2003. (Consulté le 20 décembre 2011).

URL : <<http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=en&pg=00006>>.

²⁷⁰ Mariannick JADE. *Patrimoine immatériel. Perspectives d'interprétation du concept de patrimoine*. Paris : L'Harmattan, 2006, p. 127-128.

²⁷¹ *Ibid.*, p. 22-23.

²⁷² Christian BARRERE. « Le patrimoine de la Haute Couture, cœur de la dynamique de la mode et du luxe », dans Christian BARRERE, Denis BARTHELEMY, Martino NIEDDU, Franck-Dominique VIVIEN (dir.). *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?* Paris : L'Harmattan, 2005, p. 223-248.

Depuis le sommet des bibliothèques membres du RFN le 25 mars 2010, il est question d'élargir le périmètre et d'enrichir le portail en constituant un corpus de Trésors nationaux et en valorisant les littératures francophones contemporaines (écrites et orales). L'océrisation devrait également permettre d'assurer le mode écoute.

Humaniser les passions identitaires

Depuis les années 1980, les ouvrages se sont multipliés au sujet du patrimoine et des passions qu'il suscite entre les différentes communautés qui le revendiquent²⁷³. Il peut paraître en effet surprenant de la part de l'UNESCO d'œuvrer au nom de la paix tout en valorisant précisément des peuples qui mènent de longues batailles contre d'autres cultures aux prétentions hégémoniques²⁷⁴. Pourtant, une moralisation du patrimoine est possible. Déjà souhaitée par Jacques Le Goff dans les années 1990²⁷⁵, Europeana semble avoir opté pour une discussion apaisée entre les différentes cultures, comme en témoigne la vidéo sur la Première Guerre mondiale citée précédemment²⁷⁶. La petite boîte est le reflet de l'amitié entre un Anglais et un Allemand, choix qui est loin d'être anodin pour évoquer un conflit encore bien douloureux dans les mémoires.

Concilier son attachement à une identité ancrée dans un territoire spécifique et son intérêt pour le supranational est loin d'être un pari impossible. Comme le précise Anne-Marie Thiesse, les manuels de la III^{ème} République ont en effet réussi à articuler directement l'amour de la petite patrie, du local, avec l'attachement à la France et à l'Humanité tout entière. Mais ce lien doit nécessairement être mûri, réfléchi et construit, ce qui n'est pas le cas de l'Europe des régions tant souhaitée²⁷⁷. L'enjeu de nos trois bibliothèques numériques est donc de parvenir à créer ce lien entre les différentes parties du monde. Si Europeana semble avoir réussi ce pari, il n'en est pas de même pour la WDL. Les objets qui ont été classés dans la catégorie géographique « monde » ne permettent pas de développer un imaginaire qui relierait les cultures entre elles²⁷⁸ : il s'agit d'une simple succession de cartes géographiques produites dans le monde entier. Les quelques journaux de voyageurs comme Magellan et Cook²⁷⁹, la carte de l'Empire britannique²⁸⁰ et les gravures de Cranach illustrant la Bible²⁸¹ renforcent d'ailleurs une vision du monde essentiellement centrée sur l'Occident, malgré la présence du *Livre des constellations* d'al-Sufi²⁸². Il serait peut-être judicieux qu'à l'avenir on découvre dans cette catégorie non pas seulement une chromolithographie sur la guerre russo-japonaise²⁸³, mais aussi des documents illustrant la lutte internationale pour la paix et les droits de l'Homme, ce qui permettrait d'aller au-delà d'une logique figée de trésors issus de temps immémoriaux et revendiqués par tous et d'actualiser un patrimoine dans lequel chacun doit se reconnaître.

Une autre thématique, celle du métissage, aurait aussi l'avantage d'empêcher toute « essentialisation » des cultures. Comme le rappellent sans cesse les anthropologues, une culture est une construction, sans cesse en devenir, reflet des sociétés dont elle

²⁷³ Jacques LE GOFF (dir.), *Patrimoine et passions identitaires. Actes des entretiens du patrimoine au Théâtre national de Chaillot les 6, 7 et 8 janvier 1997*. Paris : Fayard, 1998. 445 p. Dans l'introduction, Jacques Le Goff insiste sur les choix passionnés et les conflits ardents suscités par le patrimoine dans le monde, cf. p. 11-12.

²⁷⁴ *Ibid.* L'article de Paul RICOEUR, « Vulnérabilité de la mémoire », p. 17-31, insiste sur le rapport originel à la guerre de toute communauté historique.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 435. Aux yeux de Jacques LE GOFF, il faut « moraliser les passions identitaires et patrimoniales ».

²⁷⁶ Cf. *supra* p.

²⁷⁷ Anne-Marie THIESSE. « Petite et grande patrie », dans Jacques LE GOFF (dir.), *Patrimoine et passions identitaires, op. cit.*, p. 71-86.

²⁷⁸ URL : <<http://www.wdl.org/fr/search/gallery/?regions=world&page=1>>. (Consulté le 1^{er} novembre 2011).

²⁷⁹ URL : <http://www.wdl.org/fr/item/23/?regions=world&page=2&view_type=gallery>. (Consulté le 1^{er} novembre 2011).

²⁸⁰ URL : <http://www.wdl.org/fr/item/49/?regions=world&page=2&view_type=gallery>. (Consulté le 1^{er} novembre 2011).

²⁸¹ URL : <http://www.wdl.org/fr/item/2683/?regions=world&page=1&view_type=gallery>. (Consulté le 1^{er} novembre 2011).

²⁸² URL : <http://www.wdl.org/fr/item/2484/?regions=world&page=2&view_type=gallery>. (Consulté le 1^{er} novembre).

²⁸³ URL : <http://www.wdl.org/fr/item/4355/?regions=world&page=2&view_type=gallery>. (Consulté le 1^{er} novembre 2011).

accompagne la mutation. Le patrimoine a tendance au contraire à figer et territorialiser certains traits de cette culture. D'où les luttes pour s'appropriier la moindre parcelle, matérielle ou non. Certaines périodes historiques sont d'autre part occultées car elles seraient une atteinte à la pureté d'une culture essentialisée et refusant tout apport d'une culture extérieure. Il est au contraire indispensable de réinvestir tout le passé et pas seulement l'héritage visible revendiqué par les sociétés actuelles. Ainsi, des auteurs comme Azedine Beschaouch et Mounir Bouchenaki insistent sur l'intégration du passé pré-islamique au sein de la culture musulmane et de l'architecture coloniale au sein de l'histoire de l'Algérie ou du Viêt-nam²⁸⁴.

On pourrait d'autre part faire une place aux langues régionales²⁸⁵, ce que propose déjà Europeana grâce au nombre conséquent de documents en ligne. Par contre, dans ce domaine des progrès sont à effectuer du côté de la WDL, même si elle propose des langues dans son classement thématique, et du RFN.

Un patrimoine scientifique et technique encore trop méconnu

Un autre écueil à éviter est celui d'un patrimoine qui serait trop centré sur les arts et la littérature. Il est en effet difficile de concevoir le patrimoine scientifique car les chercheurs restent dans l'immédiateté du présent, exigence nécessaire à la progression des savoirs²⁸⁶. Il existe pourtant un réel engouement populaire pour ce qui relève du patrimoine scientifique, notamment les jardins, à la frontière entre les arts et les sciences. Certains auteurs ont d'ailleurs souligné les racines artistiques du patrimoine naturel, notamment à travers le goût du pittoresque et du sublime, alors que les préoccupations écologiques n'ont émergé que dans les années 1920²⁸⁷. Les amateurs ont joué un rôle pionnier dans le processus de patrimonialisation des jardins²⁸⁸. De nombreux projets élaborés par Europeana tentent de remédier à ce déséquilibre profond résultant de la séparation actuelle des sciences et des arts. Natural Europe et Think Motion ont en effet pour but de valoriser les sciences du vivant et les sciences techniques²⁸⁹. De même, la WDL, à travers les catégories « technologie » et « sciences » dans la recherche par thèmes, commence à mettre en avant cette dimension du patrimoine.

Les attitudes des musées scientifiques sont d'ailleurs riches d'enseignements pour nos bibliothèques numériques. Contrairement aux musées des Beaux-Arts, ces musées étaient loin de satisfaire une délectation esthétique qui se suffirait à elle-même. D'où un nécessaire transfert de l'intérêt pour les objets vers ce qui constituait l'essence même des sciences : le savoir, le savoir-faire et les compétences. Cette désacralisation de l'objet muséal rejoint la nécessaire dynamisation des éléments présents en ligne à

²⁸⁴ Azedine BESCHAOUCH. « Les archéologues dans la reconstruction de l'identité patrimoniale pré-islamique » et Mounir BOUCHENAKI. « La réappropriation des bâtiments coloniaux. Exemples de l'Algérie et du Viêt-nam » dans Jacques LE GOFF (dir.). *Patrimoine et passions identitaires, op. cit.*, p. 327-336 et 379-388.

²⁸⁵ Jacqueline LE NAIL. « Langues régionales et bibliothèques ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris, 2007, t. 52, n°3, p. 36-45. (Consulté le 23 décembre 2011). Elle rappelle que 40 millions de citoyens de l'UE utilisent régulièrement une langue régionale ou minoritaire.

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0036-006>>.

²⁸⁶ Mariannick JADE. *Patrimoine immatériel. Perspectives d'interprétation du concept de patrimoine*. Paris : L'Harmattan, 2006, p. 166.

²⁸⁷ Franck-Dominique VIVIEN. « Et la nature devint patrimoine... », dans Christian BARRERE, Denis BARTHELEMY, Martino NIEDDU, Franck-Dominique VIVIEN (dir.). *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?* Paris : L'Harmattan, 2005, p. 45-70.

²⁸⁸ Françoise DUBOST. « Un nouveau patrimoine : le végétal », dans Jacques LE GOFF (dir.). *Patrimoine et passions identitaires, op. cit.*, p. 175-181.

²⁸⁹ EUROPEANA. *Networking. Annual report & Accounts 2010, op. cit.* p. 9.

travers une mémoire vivante et immatérielle, où les visiteurs participent à la production du sens²⁹⁰.

Le patrimoine scientifique et technique suscite un intérêt grandissant de la part des institutions depuis quelques années²⁹¹. Depuis 1986, une opération de repérage du patrimoine industriel à l'échelle nationale est à l'œuvre. Cette documentation normalisée fait l'objet de dossiers intégrés dans les bases nationales Mérimée (pour l'architecture) et Palissy (pour les machines) du ministère de la Culture et de la Communication²⁹². Un programme national de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain est en cours depuis 2003 au musée du Conservatoire National des Arts et Métiers²⁹³. Le réseau national comprend aujourd'hui des partenariats diversifiés : des régions comme le Nord-Pas de Calais, des industriels comme Michelin ou Schneider, et des organismes de recherche européens comme le CERN. L'objectif est à présent d'élargir cette collaboration à l'échelle européenne.

Il serait d'autre part judicieux d'intégrer l'histoire sociale au patrimoine industriel, même si celle-ci est douloureuse et désacralise une entreprise encore en activité²⁹⁴, afin d'en renforcer l'appropriation par le public. Le Familistère de Guise peut être pris comme modèle. Plus qu'un musée industriel, il se présente comme un projet social dans la continuité de ce qu'avait conçu Godin²⁹⁵. Sur Europeana, ce type d'accueil est évité grâce aux contenus fournis par l'INA, souvent des extraits du Journal Télévisé sur des grèves dans des usines²⁹⁶. Il reste que les résultats sont encore bien minces par rapport à d'autres thématiques. Un élargissement des partenariats, en particulier avec les entreprises et des collectionneurs privés, devrait permettre de combler ces lacunes²⁹⁷. Michel Melot souligne d'autre part le profond mépris à l'égard du patrimoine « lourd », alors que le petit patrimoine industriel ou artisanal mobilise fortement les militants²⁹⁸. Il prend pour exemple le gazomètre de Toulouse dont la destruction ne suscitait aucun émoi. La WDL, en raison de sa politique documentaire uniquement centrée sur les « Trésors » du monde, ne prend aucunement en considération la dimension sociale de cet héritage industriel, qui fait surtout l'objet de photographies artistiques.

²⁹⁰ Mariannick JADE. *Patrimoine immatériel*, op. cit., p. 185-186.

²⁹¹ Catherine BALLE, Catherine CUENCA, Daniel THOULOZE (dir.). *Patrimoine scientifique et technique. Un projet contemporain*. Paris : La Documentation Française, 2010. 294 p.

²⁹² Claudine CARTIER. « Les politiques de mise en valeur du patrimoine industriel » dans Catherine BALLE, Catherine CUENCA, Daniel THOULOZE (dir.). *Patrimoine scientifique et technique*, op. cit. p. 49-56.

²⁹³ Catherine CUENCA, Daniel THOULOZE. « Un programme national de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain au musée du Conservatoire National des Arts et Métiers », dans Catherine BALLE, Catherine CUENCA, Daniel THOULOZE (dir.). *Patrimoine scientifique et technique*, op. cit., p. 41-47. Il s'agit de sauvegarder les objets témoins de la recherche publique et privée et de garder sous forme d'interviews, les témoignages et les savoir-faire des chercheurs. Les ressources sont transférées sur le site Web patstec.fr (URL : <<http://www.patstec.fr/atlantech/foffice/portail/edito/introduction.html?ai=72>>. (Consulté le 25 novembre 2011).

²⁹⁴ Corine VEDRINE. « La manipulation du patrimoine pour la réévaluation d'un mythe industriel local aux échelles nationale et mondiale », dans Jean-Claude NEMERY, Michel RAUTENBERG, Fabrice THURIOT (dir.). *Stratégies identitaires de conservation et de valorisation du patrimoine*, op. cit., p. 89-97.

²⁹⁵ Claudine CARTIER. « Les politiques de mise en valeur du patrimoine industriel » dans Catherine BALLE, Catherine CUENCA, Daniel THOULOZE (dir.). *Patrimoine scientifique et technique. Un projet contemporain*, op. cit., p. 49-56.

²⁹⁶ Recherche effectuée le 25 novembre 2011, avec les mots-clés « usine », « familistère Godin » et « Michelin ». Même une recherche effectuée avec l'expression « patrimoine industriel » propose quelques résultats intéressants URL : <<http://www.europeana.eu/portal/record/04802/6C264B15FE74E47903286B3155F5641849872CCA.html?start=4&query=patrimoine+industriel&qf=text:patrimoine%20industriel>>.

²⁹⁷ Pablo BRENNI. « Le rôle des collectionneurs privés dans la sauvegarde du patrimoine scientifique et technique » dans Catherine BALLE, Catherine CUENCA, Daniel THOULOZE (dir.). *Patrimoine scientifique et technique*, op. cit., p. 163-170.

²⁹⁸ Michel MELOT. « Quand la culture cède la place au patrimoine : L'inventaire général et l'évolution de la notion de patrimoine culturel », dans Christian BARRERE, Denis BARTHELEMY, Martino NIEDDU, Franck-Dominique VIVIEN (dir.). *Réinventer le patrimoine*, op. cit., p. 25-43.

LES CLES D'UNE RECHERCHE PERFORMANTE ET ORIGINALE

Des moteurs de recherche en constante évolution

Nos trois bibliothèques numériques vont connaître de profondes transformations grâce au web sémantique, évoqué sur la page du service Questions/Réponses d'Europeana²⁹⁹. Il sera en effet possible d'effectuer une recherche au moyen d'une seule langue et d'avoir une liste de résultats combinant tous les résultats du mot en question traduit dans toutes les langues de l'UE. De plus, comme le précise Alain Jacquesson, le robot du moteur de recherche saura différencier l'auteur Racine des concepts botanique, mathématique ou sociologique³⁰⁰. Les nombreux problèmes liés à l'homonymie seront donc résolus. D'autre part, une recherche actuelle sur Google Books de l'expression « Emile Zola » puis « Zola, Emile » ne donne pas les mêmes résultats, ce qui ne sera plus le cas dans les années à venir. Les obstacles linguistiques, grammaticaux ou conceptuels ne seront donc plus que de l'histoire ancienne. Ces avancées sont d'autant plus intéressantes dans le cas des documents iconographiques et audiovisuels que les résultats actuels sur n'importe quel moteur sont bien moins pertinents que lors d'une recherche d'un mot ou d'une expression. Ainsi, sur Google Images, les peintures d'un artiste sont noyées au milieu de photos de personnes portant le même nom. Le RDF (Ressource Definition Framework), format ouvert de description des métadonnées, défini par le W3C, permettra de définir des structures au moyen de « triplets » du type sujet/verbe/complément. En identifiant précisément chaque donnée, il ne restera ensuite qu'à créer des liens entre elles. Les recherches seront par conséquent plus faciles et la maîtrise des différentes subtilités pour obtenir des résultats satisfaisants dans la recherche avancée n'aura plus lieu d'être. L'internaute se laissera guider par les propositions que lui fournira la machine, enfin capable de décrypter le langage naturel, alors qu'auparavant il lui fallait réfléchir de lui-même aux différentes formulations de sa requête pour parvenir à ses fins. On pourra alors obtenir une réponse satisfaisante à une question telle que « qui sont les adversaires de Darwin de son vivant » sans parcourir des pages entières. Le mélange des différents supports, déjà concrétisé dans nos bibliothèques numériques, ne sera plus un handicap au nom de la cohérence des résultats et la séparation entre les différents services de Google disparaîtra probablement par la même occasion, une fois que tous les contenus seront reliés.

Mais comment faire face à la concurrence des moteurs de recherche commerciaux s'ils proposent pertinence et cohérence des résultats ? Il faut cependant souligner le fait que les plateformes sémantiques agrègent pour l'instant des données très généralistes. L'enjeu pour les bibliothèques virtuelles sera donc de proposer l'agrégation de données pointues et rares. Le rapport annuel 2010 d'Europeana insiste sur la mise en œuvre de l'EDM (Europeana Data Model) qui va servir de cadre au développement des « linked open data », autrement dit du Web de données où tous les contenus sont reliés³⁰¹. Cette opération est toujours en cours de développement.

Le Web de données a un autre potentiel, particulièrement important dans le cas de bibliothèques virtuelles : en stabilisant les données sur Internet par la mise en place des URI (Uniform Resource Identifier), il va augmenter considérablement la capacité de conservation des données. Chaque partie du triplet RDF possède en effet un identifiant qui permet à l'agent intelligent de le repérer. Le Web deviendra alors une gigantesque

²⁹⁹ URL : <http://www.europeana.eu/portal/aboutus_faqs.html>. (Consulté le 17 septembre 2011).

³⁰⁰ Alain JACQUESSON. *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques*, op. cit., p. 22. Cf. aussi Abderrazak MKADMI. Saleh IMAD. *Bibliothèque numérique et recherche d'informations*. Paris: Lavoisier, 2008, p. 189-216.

³⁰¹ EUROPEANA. *Networking. Annual report & Accounts 2010*, op. cit., p. 4.

base de données où l'utilisateur pourra sur le long terme retrouver des données grâce à l'identification URI. Auparavant, il était impossible de retrouver certains documents en ligne au-delà de cinq ans, les rapports ministériels notamment.

Un autre point fort à développer et que propose déjà Google : l'océrisation, afin de permettre la recherche en mode texte³⁰². Il est déjà possible sur le site du géant américain de faire des recherches en deux temps : on sélectionne d'abord des ouvrages avec des termes relativement généraux, puis on recherche à l'intérieur d'une œuvre qui semble intéressante des termes spécifiques. Actuellement, sur Gallica, seulement 20% des ouvrages sont numérisés en mode texte.

Quelle hiérarchisation des résultats ?

Si Google conserve le secret de son PageRank, on sait cependant le rôle prépondérant qu'y tiennent les liens entrants dans la hiérarchisation des résultats³⁰³. Renaud Chareyre a révélé les profondes contradictions du PageRank de la firme californienne³⁰⁴. Il a en effet constaté une dégradation en certaines circonstances de la qualité des résultats dans le cadre du référencement naturel, pour orienter les utilisateurs dans les clics des annonces publicitaires permettant à Google de dégager son chiffre d'affaires³⁰⁵. Pour Adwords, la pertinence tue le clic. Et comme la firme vit du clic, il faut trouver les moyens de limiter l'impact dévastateur que peuvent avoir les annonces les plus attractives sur le chiffre d'affaires de Google³⁰⁶. On peut d'autre part s'interroger sur le bien fondé d'un classement par ordre de popularité. L'un des concurrents du PageRank est le h-index, utilisé par la base de données bibliographiques d'Elsevier, Scopus. Ce dernier tient compte du nombre de publications et du nombre de citations dans un espace temps donné. L'internaute peut aussi afficher un diagramme permettant de visualiser l'actualité, la pérennité ou l'obsolescence des citations³⁰⁷. Ce moteur de recherche privilégie donc encore l'aspect quantitatif, au détriment de l'aspect qualitatif. On peut s'interroger sur l'intérêt de la fraîcheur d'une page, en ce qui concerne les collections patrimoniales. La mise à jour des informations est surtout un enjeu vital pour les périodiques scientifiques³⁰⁸. Par contre, le moteur de recherche de Flickr a développé un système de sélection riche d'enseignements : il comptabilise les actions réalisées par les utilisateurs sur les photographies au moyen du nombre de commentaires, d'envois par courriel, de mots-clés et de liens. Ensuite, il croise ces informations avec les actions des utilisateurs les plus actifs, ceux qui utilisent Flickr pour animer leur réseau. Enfin, le robot procède à une analyse sociale inversée, en donnant plus de poids à l'échange de photographies entre deux personnes qui ne se connaissent pas³⁰⁹. Par conséquent, il valorise les photographies esthétiques et non les photographies réservées à un cercle familial restreint. Une bibliothèque numérique patrimoniale a tout intérêt à ne pas privilégier les documents les plus consultés, ce qui entraînerait le risque d'une surreprésentation des pays les mieux dotés dans les nouvelles technologies et les plus peuplés. Donner plus de poids à la consultation des utilisateurs professionnels, notamment des chercheurs, permettrait peut-être de renforcer la pertinence dans la hiérarchisation des résultats et de donner plus de visibilité aux minorités en raison du dynamisme de la recherche des *post-colonial studies*.

³⁰² Alain JACQUESSON. *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques*, op. cit., p. 46 et 79.

³⁰³ *Ibid.*, p. 26-31.

³⁰⁴ Renaud CHAREYRE. *Google Spleen. La tentation de la désinformation*. Toulouse : Interactivelab, 2009. 141 p.

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 35.

³⁰⁶ *Ibid.*, p. 72.

³⁰⁷ Alain JACQUESSON. *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques*, op. cit., p. 32-33.

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 34-35.

³⁰⁹ Jeff JARVIS. *La méthode Google. Que ferait Google à votre place ?*, op. cit., p. 152.

Renforcer l'organisation des collections : l'enjeu de la sérendipité

Il est de bon ton d'évoquer les pouvoirs de la sérendipité sur Internet, comme s'il s'agissait d'une action totalement due au hasard, inexplicable. Or de nombreuses études ont révélé que ces recherches n'étaient aucunement fortuites. Elles sont au contraire guidées par des idées de départ, même si elles empruntent des chemins détournés pour parvenir à leurs fins³¹⁰. Il est par conséquent indispensable de guider cette sérendipité de l'internaute, qui peut rapidement perdre patience face à une masse incohérente de résultats. Une classification du contenu plus diversifiée et de nouveaux liens sont des pistes à creuser en priorité.

Malgré les avancées du moteur de recherche du géant américain, il faut toutefois signaler de nombreuses faiblesses que ne possèdent pas les moteurs de recherche classiques des bibliothèques numériques. Ainsi, aucune information, même succincte, n'est disponible sur le fonds que l'on peut interroger, alors que dans Gallica des mises à jour sont disponibles quotidiennement. Il faut se rendre sur le site des bibliothèques qui collaborent avec Google pour connaître l'avancement des travaux. De même, l'absence de renvois classiques du type « voir Stendhal » à partir de la recherche « Beyle, Henri » et la faiblesse de la recherche par collections³¹¹ soulignent à quel point les bibliothèques ont des atouts qu'il serait préjudiciable de négliger. Certes, ces logiques sont surtout appropriées aux livres et aux périodiques. Il n'en reste pas moins que la connaissance des institutions détentrices de l'élément recherché et l'histoire du fonds demeurent des informations précieuses pour quiconque s'interrogeant sur l'histoire de l'objet en question et sa patrimonialisation. Si la recherche par institutions existe déjà sur nos trois bibliothèques numériques, elle gagnerait à être approfondie.

Google Books propose d'autre part une fonctionnalité intéressante : lorsque l'on consulte un résultat, il est possible de cliquer sur « lien ». Cela permet aux étudiants et enseignants-chercheurs de donner dans leurs travaux l'URL exacte des sources consultées³¹². Mais l'inconvénient majeur de ce type de service est l'absence totale de distinction entre les différents exemplaires conservés dans les bibliothèques. Les adeptes de la bibliographie matérielle savent combien les exemplaires d'une même édition peuvent différer. Ils souhaiteraient donc une numérisation et un catalogage à l'exemplaire, en particulier pour les ouvrages antérieurs au XIX^e siècle. Certes, cette fonctionnalité améliorée serait surtout bénéfique pour l'histoire du livre et des collections. Cependant, les objets des musées pourraient également en tirer profit, tout comme les œuvres cinématographiques : distinguer les originaux d'un artiste de ses copies, les versions longues des versions courtes, comme pour *Metropolis* par exemple, serait riche d'enseignements.

Google Books propose d'autre part l'affichage des lieux cités dans un ouvrage au moyen de Google Maps et Google Street View. Cette fonctionnalité pourrait être complémentaire de la mappemonde de la WDL. Europeana réfléchit actuellement à de nouvelles applications mobiles utilisant la géolocalisation³¹³.

³¹⁰ Pek Van ANDEL. Danièle BOURCIER. *De la sérendipité dans la science, la technique, l'art et le droit. Leçons de l'inattendu*. Chambéry : L'ACT MEM, 2009. 299 p. (Collection Libres Sciences).

³¹¹ Alain JACQUESSON. *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques, op. cit.*, p. 71-74.

³¹² *Ibid.*, p. 82.

³¹³ Cf. les annexes n°7.

L'intérêt des problématiques patrimoniales

Nous avons vu à quel point les notices problématisées accompagnant les documents de la WDL sont précieuses. Cette pratique gagnerait à être généralisée dans toutes les bibliothèques numériques patrimoniales. Depuis 2010, Europeana semble s'inscrire dans cette même logique, avec la publication de son premier livre blanc, *Knowledge = Information in context*, par Stefan Gradmann, professeur à l'école des bibliothèques et des sciences de l'information à l'université Humboldt de Berlin³¹⁴. D'après cet ouvrage, la quantité considérable de données contenues dans Europeana devrait permettre l'avènement de nouvelles connaissances. De plus, l'EDM a notamment pour objectif de renforcer la contextualisation des métadonnées, car il s'agit d'un format bien plus riche que les ESE évoqués plus haut, tout en étant compatibles avec eux, mais aussi avec les formats EAD, LIDO, MARC, ainsi que ceux pratiqués pour les documents audiovisuels³¹⁵. Enrichir les notices est en effet l'une des conditions indispensables pour faire émerger des problématiques patrimoniales, par la comparaison des éléments entre eux.

Une autre stratégie tout aussi intéressante prend forme entre le RFN et la WDL. Les dernières assemblées de ces deux bibliothèques numériques, le 1^{er} et le 15 novembre 2011, ont insisté sur la nécessité d'établir une passerelle entre les deux sites³¹⁶. Cela renforcerait les problématiques que ces deux microcosmes virtuels ont en commun, à savoir les rapports entre le Nord et le Sud, mais cela donnerait aussi une autre dimension de la francophonie, de sa place et de sa relation avec les pays du Sud anglophones par exemple. L'interface graphique du RFN devrait à terme se rapprocher de celle de la WDL, avec une carte du monde, afin de symboliser cette proximité nouvelle entre le Nord et le Sud.

FAIRE CONCORDER LES DROITS DES INTERNAUTES ET DES CREATEURS DE CONTENU

Les risques d'une appropriation du domaine public

La numérisation d'œuvres relevant du domaine public semble a priori ne pas poser de problèmes juridiques. Or Google utilise lors du processus de numérisation le format Tiff qui n'est pas libre de droits. Les nouveaux contrats, notamment avec la Bibliothèque municipale de Lyon, permettent un partage des œuvres numérisées qui pourront par exemple être disponibles sur Gallica ou Europeana. Le contrat avec Lyon prévoyait une exclusivité commerciale pour une durée de 25 ans à partir de 2008³¹⁷. Si la durée de cette exclusivité a perdu toute validité³¹⁸, il n'en reste pas moins que le danger d'une appropriation du domaine public demeure réel. D'où l'importance de la création de bibliothèques numériques parallèles dont les finalités ne sont pas commerciales, au nom du droit d'accès pour tous au savoir.

De plus, l'affichage du livre entier sur Google Books dépend de l'endroit à partir duquel on interroge le site en raison de la territorialité du droit. Si l'on procède à une requête depuis les Etats-Unis, cette fonction n'est possible que pour les ouvrages publiés à partir

³¹⁴ EUROPEANA. *Networking. Annual report & Accounts 2010*, op. cit., p. 13.

³¹⁵ *Ibid.*, op. cit. p. 14.

³¹⁶ Informations recueillies lors d'un entretien avec Gérald Grunberg le 1^{er} décembre 2011. Cf. aussi les annexes n°7.

³¹⁷ Alain JACQUESSON. *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques*, op. cit., p. 64.

³¹⁸ URL: <http://lexpansion.lexpress.fr/high-tech/numerisation-bruxelles-veut-limiter-la-clause-d-exclusivite-de-google-a-7-ans_246705.html>. (Consulté le 28 décembre 2011).

de 1923. Si l'on effectue une recherche depuis le reste du monde, la date est 1868³¹⁹. De nombreux textes internationaux, tels que la Charte internationale des Droits de l'Homme des Nations Unies de 1948, tentent d'établir une égale importance entre les prétentions des créateurs et des utilisateurs. Mais ces principes sont pour l'instant difficiles à mettre en pratique³²⁰.

L'enjeu pour nos trois bibliothèques numériques est donc d'assurer sur le long terme un accès gratuit au domaine public. Il s'agit de l'une des priorités de la politique d'Europeana comme le précise le rapport annuel de 2010³²¹. La Commission européenne a fortement contribué à la publication d'une charte en avril 2010 disponible en anglais, français, espagnol, polonais, italien, allemand, grec et roumain³²². Le 5 mai 2010, une résolution du Parlement européen a bien précisé au sujet d'Europeana que le document conservait le même statut légal une fois la numérisation effectuée. Cette charte, profondément novatrice, en collaboration avec les Creative Commons, fait d'Europeana une bibliothèque numérique internationale pionnière en matière de visibilité du domaine public et des conditions d'utilisation qu'implique toute œuvre de l'esprit. Une fois libre de droits, le document peut en effet être réutilisé, copié et modifié par l'utilisateur. Face aux menaces sans cesse grandissantes des expansions de la durée et des droits relatifs aux auteurs³²³, cette charte se porte garante de la protection du domaine public et de tout risque de réappropriation, en rejetant notamment tout principe rétroactif survenu lors d'une éventuelle modification du droit d'auteur ou du copyright. Il est en effet précisé qu'un « domaine public sain et prospère est essentiel au bien-être social et économique de nos sociétés ». Chaque fournisseur est légalement responsable de ses décisions concernant les conditions de mise à disposition des contenus mais aussi à propos de la détermination et la clarification des droits associés aux contenus. Depuis la fin de l'année 2010, tout nouveau fournisseur de contenus doit présenter le statut légal de ses métadonnées. Depuis 2011, un million d'objets sont accompagnés d'une information claire sur ce sujet. Les modifications apportées depuis le 12 octobre 2011 permettent même d'affiner sa recherche en fonction des conditions d'accès aux documents. L'utilisateur devrait alors prendre conscience de la distinction entre les documents libres de droits et ceux dont la mention est « Rights reserved » (droits réservés), signifiant que l'autorisation du titulaire n'a pu être recueillie malgré des recherches. Cette politique permettra également une entrée plus massive d'objets encore protégés dans Europeana. Il reste à présent à faire mieux connaître aux utilisateurs les droits et les devoirs qu'impliquent les documents relevant du domaine public. En 2010, 85% des fournisseurs de contenus ont donné leur accord à Europeana pour la réutilisation des données dans un but non lucratif³²⁴. Or nous avons vu que le Web de données relie tous les contenus sur la Toile, ce qui rend impossible le contrôle d'une réutilisation non commerciale. Cette problématique fut au cœur de la conférence Open Culture 2010 et pour beaucoup, cette clause non commerciale au cœur de l'accord avec Europeana devrait être modifiée. A la fin de l'année 2010, une version remaniée de cet accord était présentée, et des projets sont en cours, mais Europeana a réaffirmé son refus d'utiliser à des fins lucratives directes les données qu'on lui transmettrait. Elle entend informer les fournisseurs de contenus de toute proposition commerciale qui lui serait faite. Ces derniers sont d'ailleurs autorisés à exploiter commercialement leurs données auprès

³¹⁹ Alain JACQUESSON. *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques*, op. cit., p. 81.

³²⁰ Lionel MAUREL. *Bibliothèques numériques: le défi du droit d'auteur*, Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2008. 356 p, plus spécifiquement p. 248.

³²¹ EUROPEANA. *Networking. Annual report & Accounts 2010*, op. cit., p. 12.

³²² URL: <http://group.europeana.eu/c/document_library/get_file?uuid=c1430394-0769-4434-ac58-52bbb5e1c816&groupId=10602>. (Consulté le 28 décembre 2011).

³²³ Lawrence LESSIG. *L'avenir des idées*. Lyon: Presses Universitaires de Lyon, 2005. 414 p.

³²⁴ EUROPEANA. *Networking. Annual report & Accounts 2010*, op. cit. p. 13.

d'autres partenaires. D'autre part, ils peuvent très bien ne pas fournir toutes leurs métadonnées à Europeana s'ils jugent que certaines ne sont pas susceptibles d'être reproduites. Le rapport du Comité des Sages intitulé *The New Renaissance* de la Commission Européenne en janvier 2011 réaffirme haut et fort la nécessité d'un accès sans restriction aucune au domaine public, de sa réutilisation qui ne doit rencontrer aucun obstacle³²⁵.

Il convient à présent de s'interroger sur le cas spécifique des images pour lesquelles le domaine public n'existe pas vraiment. Elles appartiennent toujours à une collection ou à un ayant droit qui en octroie les reproductions selon son bon vouloir³²⁶. En revendiquant fortement l'appartenance au domaine public de ses œuvres, Europeana empêche ainsi toute revendication de droits sur les images des œuvres du domaine public numérisées.

De même, un droit sur les bases de données ne peut être invoqué³²⁷. L'une des batailles les plus intenses que mène actuellement Europeana est de pouvoir rendre les données et métadonnées accessibles à tous, d'en faire en quelque sorte un bien commun relevant du domaine public. Ce combat ne va pas de soi. L'indexation est en effet susceptible de contrevenir aux droits exclusifs des auteurs et pourrait même être soumise à autorisation préalable, voire à rémunération³²⁸.

La mission de conservation, enjeu majeur de demain

On l'a vu précédemment, la plus grande faiblesse de la firme californienne est de ne pas se préoccuper de la conservation. Jean-Noël Jeanneney insistait déjà fortement sur ce point³²⁹. Bruno Racine rappelle de même que la garantie de l'actualisation des formats de données au moyen du projet SPAR de la BnF (Système de préservation et d'archivage réparti) coûte autant que la numérisation³³⁰. D'où l'intérêt de l'existence de Hathi Trust, entrepôt de données commun, né sous l'impulsion des bibliothèques américaines et souvent cité comme modèle³³¹. Certes, le Web de données assurera une certaine pérennité aux éléments en ligne, mais face à un flot considérable de documents, il est fort possible que les sites commerciaux établissent des priorités et que les internautes se limitent aux premières pages fournissant les résultats les plus récents. Il est donc du devoir de ces bibliothèques numériques de rendre visibles des documents qui ne sont pas d'une grande fraîcheur, mais dont la valeur patrimoniale est déterminante. Seule la numérisation permet d'ailleurs à des œuvres anciennes introuvables d'entrer dans le domaine public. Il s'agit ici d'un droit public à l'information, puisque ces œuvres sont quasi-inaccessibles lorsqu'elles ne sont pas numérisées.

Le rapport *The New Renaissance*, insiste fortement sur ce point³³². Il précise en effet qu'il faut prêter une attention toute particulière aux documents nés numériques, dont la préservation est plus difficile et jusqu'à présent négligée. Ce Comité estime que cette préservation des copies des documents numérisés ou des documents nés numériques relève de la responsabilité des établissements culturels, au même titre que la conservation actuelle des supports physiques. Europeana devrait ainsi avoir pour

³²⁵ COMMISSION EUROPEENNE. *The New Renaissance. Report of the « Comité des Sages ». Reflection Group on bringing Europe's cultural heritage online*. [En ligne]. Bruxelles, 10 janvier 2011. 45 p. et plus spécifiquement p. 2 et 5-6. (Consulté le 12 novembre 2011). L'enjeu serait d'éliminer toute différence de statut juridique pour les documents numérisés entre les Etats-membres.

URL : <http://ec.europa.eu/information_society/activities/digital_libraries/doc/refgroup/final_report_cds.pdf>.

³²⁶ Lionel MAUREL. *Bibliothèques numériques: le défi du droit d'auteur*, op. cit., p. 135.

³²⁷ *Ibid.*, p. 137-142.

³²⁸ *Ibid.*, p. 119.

³²⁹ Jean-Noël JEANNENEY. *Quand Google défie l'Europe : plaidoyer pour un sursaut*, op. cit., p. 120.

³³⁰ Bruno RACINE. *Google et le nouveau monde*, op. cit., p. 44-45.

³³¹ *Ibid.*, p. 96.

³³² COMMISSION EUROPEENNE. *The New Renaissance*, op. cit., p. 6-7.

mission d'archiver ce patrimoine culturel numérique européen. Pour faire face à ces enjeux, le Comité évoque la possibilité de faire appel au cloud computing. Une recommandation de la Commission européenne du 28 octobre 2011³³³ insiste également sur la nécessité d'adopter une législation pour permettre la conservation à long terme du matériel numérique déposé, en s'assurant notamment qu'il n'est pas protégé par des dispositifs susceptibles d'empêcher sa conservation par des bibliothécaires.

Le RFN, en choisissant de centrer ses efforts sur les périodiques, joue un rôle particulièrement important qui n'est pas suffisamment mis en avant. Ces collections pâtissent en effet des manipulations multiples dont elles font l'objet et cette numérisation mise en ligne permet à la fois de concilier conservation et communication. Cette mission est d'autant plus impérative pour les journaux de la deuxième moitié du XIX^e siècle, très menacés du fait de la mauvaise qualité des matériaux entrant dans leur fabrication³³⁴.

L'enjeu de la conservation risque d'autre part de renforcer le fossé actuel entre le Nord et le Sud. Comme le précise Gildas Illien au sujet de l'archivage du Web, l'actuel consortium international pour la préservation de l'Internet (International Internet Preservation Consortium) regroupe une quarantaine d'institutions, mais le continent africain y est bien peu représenté. Il s'agit aujourd'hui de sensibiliser les pays émergents aux enjeux du patrimoine numérique³³⁵. Grâce à une plate-forme comme le RFN, ou au site de la WDL, les efforts sont mutualisés et les risques d'une perte conséquente du patrimoine immatériel des régions les moins favorisées sont amoindris.

L'ouverture aux œuvres protégées : le partenariat avec les créateurs

Google Books propose soit la consultation d'œuvres relevant du domaine public, soit celle d'œuvres encore protégées. Dans le premier cas, on peut télécharger les ouvrages au format ePub, ou au format PDF, c'est-à-dire en mode image³³⁶. Toute utilisation commerciale du fichier téléchargé est interdite. Pour les œuvres protégées, des extraits sont proposés, ainsi que des renvois à des librairies ou des bibliothèques où il est possible de se procurer le texte dans son intégralité. Parfois, l'auteur autorise Google à afficher son ouvrage, souvent dans le cas de publications à compte d'auteur. Depuis 2009, la firme affiche en entier les ouvrages couverts par les Creative Commons, à condition de respecter le nom et de ne pas en faire une réutilisation commerciale. Il s'agit généralement de travaux universitaires³³⁷. Nos trois bibliothèques numériques se sont pour l'instant concentrées sur des œuvres relevant du domaine public. Mais pourquoi se limiter à ce type de documents ? Le projet de Jean-Noël Jeanneney pour Europeana était de créer une figure hybride, c'est-à-dire une bibliothèque numérique au sens fort pour les contenus du domaine public et un portail de recherche pour les contenus sous droits³³⁸. Une participation des éditeurs à la bibliothèque numérique

³³³ COMMISSION EUROPEENNE. *Communiqué de presse. Stratégie numérique : encourager la numérisation des œuvres culturelles de l'UE pour favoriser la croissance*. [En ligne]. 28 octobre 2011. 4 p. (Consulté le 20 novembre 2011).

URL : <<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/11/1292&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>>.

³³⁴ Lionel MAUREL. *Bibliothèques numériques: le défi du droit d'auteur*, op. cit., p. 103.

³³⁵ Gildas ILLIEN. « Une histoire politique de l'archivage du web. Le consortium international pour la préservation de l'Internet ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2011, t. 56, n°2, p. 60-68. (Consulté le 23 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-02-0060-012>>.

³³⁶ Alain JACQUESSON. *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques*, op. cit., p. 70 et 79. Cf. aussi au sujet de l'impact de Google sur l'avancée des réflexions autour du droit d'auteur, Lionel MAUREL. « Le droit d'auteur dans l'économie de la connaissance ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2009, t. 54, n°1, p. 6-12. (Consulté le 28 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-01-0006-001>>.

³³⁷ Alain JACQUESSON. *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques*, op. cit., p. 81.

³³⁸ Jean-Noël JEANNENEY. *Quand Google défie l'Europe : plaidoyer pour un sursaut*, op. cit., p. 35-36.

européenne était déjà envisagée en 2007 dans le rapport de Denis Zwirn, directeur de la société Numilog³³⁹. Les œuvres du XX^e siècle, même si elles demeurent encore protégées, sont déjà inscrites dans la mémoire de chacun. Prenons l'exemple du patrimoine cinématographique, difficile d'accès sur Internet, alors que les sorties au cinéma sont l'un des loisirs les plus prisés. Les nombreuses enquêtes de satisfaction au sujet d'Europeana ont montré combien les attentes des usagers sont importantes à l'égard des œuvres contemporaines, en particulier audiovisuelles. Un partenariat avec les créateurs au moyen de contrats, comme c'est déjà le cas pour le livre dans la politique de BANQ étudiée par Lionel Maurel, pourrait enrichir considérablement le potentiel de nos trois bibliothèques virtuelles. En raison d'un fonds patrimonial nettement plus modeste que ceux des bibliothèques européennes, BANQ s'est immédiatement trouvée confrontée à des œuvres encore protégées³⁴⁰. Elle a choisi de respecter rigoureusement le droit d'auteur en contactant les ayants droit en vue de recueillir leur consentement et le cas échéant en leur versant une rémunération, en guise de compensation de la reproduction et de la diffusion de leurs œuvres³⁴¹. Les œuvres encore sous droits et en libre accès sur le site de BANQ sont les plus consultées.

A l'inverse, Google Books, en privilégiant le système de « l'opt-out » (qui ne dit mot consent) en ce qui concerne la numérisation et la diffusion des œuvres protégées, n'a fait qu'instaurer un climat suspicieux voire haineux entre les bibliothèques numériques et les éditeurs traditionnels, intermédiaires des auteurs dont ils se veulent les porte-parole³⁴². C'est donc aux bibliothèques numériques non commerciales de restaurer cette confiance perdue avec les créateurs et leurs intermédiaires. En affichant un cadre juridique clair sur son site même, Europeana devrait enclencher une meilleure prise de conscience des internautes autour des questions épineuses de la propriété intellectuelle.

Mais le choix du site européen, déjà mis en œuvre avec Gallica 2, d'un accès payant à des livres numériques par l'intermédiaire de plates-formes extérieures gérées par des e-distributeurs ne peut suffire à satisfaire pleinement les internautes. Le rapport de Denis Zwirn proposait en effet que la bibliothèque numérique européenne devienne une bibliothèque numérique payante dans le cas des œuvres protégées en raison des coûts trop importants qu'impliqueraient des accords forfaitaires avec les éditeurs³⁴³. Il existe cependant un nombre considérable d'œuvres encore protégées, mais qui ne font plus l'objet d'exploitation commerciale³⁴⁴. D'autre part, il est parfois difficile de retrouver les ayants droit, notamment pour ce que l'on nomme les œuvres orphelines. La British Library estime que 40% des œuvres qu'elle conserve font partie de cette catégorie³⁴⁵. Bruno Racine insiste fortement sur l'enjeu de ces œuvres orphelines et des ouvrages épuisés du XX^e siècle, dont la numérisation doit être un des programmes phares du Grand Emprunt. La BnF jouera d'ailleurs un rôle important dans ce dispositif³⁴⁶. Des réflexions ont été menées en ce qui concerne les œuvres orphelines à travers le projet

³³⁹ Denis ZWIRN. *Etude en vue de l'élaboration d'un modèle économique de participation des éditeurs à la bibliothèque numérique européenne (Europeana). Rapport à l'attention de la Bibliothèque nationale de France, remis le 10 avril 2007*. [En ligne]. Paris : Numilog, 2007. 80 p. (Consulté le 27 décembre 2011).
URL : <<http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/EUROPEANA-NUMILOG2007.pdf>>.

³⁴⁰ Lionel MAUREL. *Bibliothèques numériques: le défi du droit d'auteur*, op. cit. p. 23.

³⁴¹ *Ibid.*, p. 154 et 165-167. L'expérience de BANQ montre qu'en général, lorsque les titulaires de droits des revues et des journaux peuvent être contactés par une bibliothèque, ils accordent les licences de numérisation sans grande difficulté.

³⁴² *Ibid.*, p. 26-27 et 185-187.

³⁴³ Denis ZWIRN. *Etude en vue de l'élaboration d'un modèle économique de participation des éditeurs à la bibliothèque numérique européenne (Europeana)*, op. cit., p. 43-47. Sur la critique de ce rapport, cf. Lionel MAUREL. *Bibliothèques numériques: le défi du droit d'auteur*, op. cit., p. 178-183.

³⁴⁴ Michèle BATTISTI. « Zone grise, zone orageuse. Les œuvres épuisées dans l'épicentre ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2011, t. 56, n°3, p. 59-65. (Consulté le 28 décembre 2011). Elle insiste sur l'importance de la mise en place d'une gestion collective des droits face au danger d'une confiscation du patrimoine collectif.

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-03-0059-012>>.

Cf. aussi URL : <<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=MEMO/11/619>>. (Consulté le 28 décembre 2011).

³⁴⁵ Lionel MAUREL. *Bibliothèques numériques: le défi du droit d'auteur*, op. cit., p. 233.

³⁴⁶ Bruno RACINE. *Google et le nouveau monde*, op. cit., p. VI-VII.

ARROWS de la Commission européenne (Accessible Registries of Rights information and Orphan Works towards Europeana)³⁴⁷.

D'autres situations sont encore plus complexes, par exemple lorsque les droits se superposent, notamment pour les affiches et les livres d'artistes, documents à la dimension patrimoniale très importante³⁴⁸, mais aussi pour les revues et les journaux. Il faut alors contacter le(s) commanditaire, le(s) producteur et les artistes. Enfin, nous avons vu que les jeunes utilisateurs ont été particulièrement frustrés de se retrouver face à du contenu dont le téléchargement était payant. Pour résoudre certaines de ces difficultés, Lionel Maurel évoquait déjà quelques pistes qui vont probablement se concrétiser grâce au Web de données, notamment par la mise en place de fichiers qui recenseraient l'identité des créateurs et leurs coordonnées. La médiation de sociétés de gestion collective des droits mettrait fin aux problèmes soulevés par la numérisation de masse, notamment grâce à un système de licence collective étendue déjà pratiqué dans les pays scandinaves³⁴⁹.

Quant aux œuvres épuisées, des accords ont déjà été conclus, notamment entre BAnQ et l'Association nationale des éditeurs de livres du Québec, en particulier pour la poésie. Ce genre littéraire est en effet peu rentable et les bibliothèques numériques sont particulièrement bien placées pour s'emparer de ce domaine qui côtoie bien souvent le patrimoine immatériel. Le rapport de François Stasse insistait fortement sur l'intérêt de cette « zone grise »³⁵⁰. De plus, si la littérature grise universitaire ne semble a priori intéresser que les spécialistes, il serait tout de même intéressant de relier tel ou tel objet patrimonial à une thèse en ligne abordant le même thème de façon plus ou moins directe. Il ne faut pas oublier non plus que le domaine public est accompagné de nombreux éléments protégés, très précieux pour les internautes, mais qui n'apparaîtront pas lorsque le document sera numérisé. Ainsi, la section Gallica classiques contient des œuvres en mode texte brut, sans leur appareil critique. De même, les éditions de référence, non fautives, datant du XX^{ème} siècle, sont délaissées au profit d'éditions du XIX^{ème} siècle. Même les sommaires, index, bibliographies sont des œuvres de l'esprit protégées³⁵¹. L'un des problèmes majeurs de la numérisation de masse est d'empêcher une vérification fine des droits qui nécessiterait du temps et un traitement au cas par cas. Or nous avons vu que les internautes ont besoin d'une contextualisation des éléments numérisés, de plusieurs éditions numérisées, voire plusieurs exemplaires d'une même édition afin d'aiguiser leur esprit critique.

Mais la piste la plus intéressante reste celle de la « zone verte » évoquée par Lionel Maurel et répondant aux attentes des usagers³⁵². En souscrivant à une licence libre, du type Creative Commons, le créateur s'engage publiquement à permettre la reproduction et la diffusion de son œuvre, sans pour autant renoncer à son droit moral. Les photographies contemporaines de monuments font partie de cette zone verte. La majorité des créateurs sont d'ailleurs plus intéressés par la diffusion de leurs œuvres que par les retombées financières qu'ils peuvent en attendre. Les Creative Commons rencontrent un vif succès et sont déjà bien présentes sur Europeana. La bibliothèque numérique européenne recommande d'ailleurs aux bibliothèques nationales qui l'alimentent d'adopter la « Public Domain Mark » publiée en octobre 2010 par Creative Commons.

³⁴⁷ Laurent DELABOUGLISE. « La coopération numérique. 12es Journées des pôles associés et de la coopération ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2009, t. 54, n°6, p. 90-91. (Consulté le 24 décembre 2011).
URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-06-0090-004>>.

Cf. aussi COMMISSION EUROPEENNE. *Directive du Parlement européen et du Conseil sur certaines utilisations autorisées des œuvres orphelines*, le 24 mai 2011. Bruxelles, 2011. 17 p. (Consulté le 28 décembre 2011).
URL : <<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0289:FIN:FR:PDF>>.

³⁴⁸ Lionel MAUREL. *Bibliothèques numériques: le défi du droit d'auteur*, op. cit., p. 169-173.

³⁴⁹ *Ibid.*, p. 215-216.

³⁵⁰ *Ibid.*, p. 175-177.

³⁵¹ Lionel MAUREL. *Bibliothèques numériques: le défi du droit d'auteur*, op. cit., p. 119.

³⁵² *Ibid.*, p. 258-261.

Le droit à l'anonymat de l'utilisateur : les dangers du Web de données

Google se donne le droit d'exploiter la connaissance qu'il acquiert de l'internaute, pour maximiser le volume et la valeur des clics produits. Des cookies permettent d'affiner les profils de chaque utilisateur³⁵³. De récentes études ont également souligné les conséquences néfastes de l'extension du Web relationnel sur la protection de la vie privée des individus. Certains auteurs insistent notamment sur le problème de l'asymétrie informationnelle en ligne. Une régulation des données privées une fois qu'elles se trouvent sur la Toile rendrait impossible toute innovation technologique³⁵⁴. Une meilleure responsabilisation des utilisateurs n'est pas non plus réalisable en raison de l'insuffisante rationalité des individus dans leurs choix³⁵⁵. Il est par conséquent d'autant plus important que les internautes puissent identifier les sites se portant garants du respect de leur vie privée. Peu de citoyens sont informés de la réglementation en vigueur et de leurs droits³⁵⁶. Des sites comme Europeana ont donc pour mission d'informer les utilisateurs quant aux subtilités juridiques les concernant.

Nous avons vu précédemment les avancées riches de promesses du Web de données. Mais il en est une moins reluisante : vu que les données sont reliées entre elles, il sera beaucoup plus facile de découvrir tous les détails de la vie privée de quelqu'un. L'un des principes du RDF est de tolérer la coexistence d'assertions contradictoires. Une meilleure conservation des données sur le long terme signifie également un droit à l'oubli de plus en plus difficile et une hausse des tarifs des agences chargées de blanchir la réputation de quelqu'un sur la Toile. Un clivage pourrait alors se constituer entre ceux qui auront les moyens de le faire et les autres. D'où l'importance de bibliothèques numériques se faisant un devoir de respecter la vie privée de chacun et de ne pas réutiliser les renseignements que les internautes fournissent. Îlots de liberté individuelle sur la Toile, il est fort possible que cette mission soit l'une des clés de la valeur ajoutée des bibliothèques virtuelles de demain.

³⁵³ Renaud CHAREYRE. *Google Spleen. La tentation de la désinformation, op. cit.*, p. 101 et 116.

³⁵⁴ Alain RALLET. Fabrice ROCHELANDET. « La régulation des données personnelles face au web relationnel : une voie sans issue? » *Réseaux. Communication, technologie, société*. Paris. Juin-juillet 2011, t. 29, n°167, p. 19-47.

³⁵⁵ Alessandro ACQUISTI. « Les comportements de vie privée face au commerce électronique: une économie de la gratification immédiate ». *Réseaux. Communication, technologie, société*. Paris. Juin-juillet 2011, t. 29, n°167, p. 105-130.

³⁵⁶ Caroline LANCELOT MILTGEN. « Vie privée et marketing. Etude de la décision de fournir des données personnelles dans un cadre commercial ». *Réseaux. Communication, technologie, société*. Paris. Juin-juillet 2011, t. 29, n°167, p. 131-166.

Conclusion

Nos trois bibliothèques numériques, toutes récentes, ont donc encore bien des efforts à mener avant de satisfaire pleinement leurs publics. Le dynamisme enclenché est néanmoins prometteur, en particulier dans le cas d'Europeana, profondément investie dans l'interaction avec ses usagers. Cette attractivité n'en demeure pas moins fragile. Certes, l'attrait du grand public pour le patrimoine est indéniable, d'autant que l'activité de patrimonialisation permet de perpétuer une entité sociale dans le temps³⁵⁷. Dans une société vouant un culte à l'évènementiel, aux modes éphémères, le risque est grand pour des bibliothèques numériques se consacrant au patrimoine de voir l'intérêt s'étioler rapidement, au profit d'autres sites. Il semble donc déterminant qu'à l'avenir ces microcosmes virtuels relient davantage présent et passé culturels, en mettant l'accent sur l'actualité culturelle et l'héritage de ce passé dans notre société, afin de maintenir une audience grand public. Comme le précisait si bien Michel Melot, l'Inventaire général « n'étudie pas le passé, mais ce qu'il y a de passé dans le présent »³⁵⁸.

De plus, si la concurrence sur la Toile fait rage, ces trois espaces virtuels, en jouant la carte de l'identité culturelle, qu'elle soit européenne, francophone ou autre (puisque la WDL a pour mission de donner une visibilité à toutes les cultures du monde), ne devraient pas souffrir de la comparaison avec une offre commerciale comme celle de Google. Denis Barthélemy, Martino Nieddu et Franck-Dominique Vivien ont bien mis en évidence l'opposition entre identité et marché³⁵⁹. Autant il est clair que les biens culturels peuvent à un moment donné faire l'objet de transactions marchandes, autant il est certain que l'identité elle-même ne peut pas y participer, précisément parce que la tendance à la décontextualisation, propre à la relation marchande, lui est directement contraire. Les relations patrimoniales et marchandes sont en fait dialectiques. Aux poussées du marché répondent nécessairement les contre-poussées des relations patrimoniales qui doivent s'adapter, comme l'offre de Google a impulsé la dynamique de nos trois bibliothèques patrimoniales.

En retour, les rapports marchands vont certainement déployer d'autres stratégies qui dynamiseront davantage Europeana, le RFN et la WDL. Les œuvres au-delà du domaine public semblent le nouveau défi que se sont lancés les acteurs de la Toile de demain. Europeana est particulièrement soucieuse de son audience auprès des usagers et souhaite à présent renforcer sa popularité au moyen des applications mobiles. Elle se présente comme un moteur de l'innovation, un outil pour les entreprises et la recherche³⁶⁰, un acteur du marché, au même titre que Google. Une campagne itinérante en juin 2011 a en effet donné accès au contenu d'Europeana à 85 développeurs européens et abouti à la production de 48 applications prototypes innovantes pour des téléphones portables ou

³⁵⁷ André MICOUD. « La patrimonialisation ou comment redire ce qui nous relie (un point de vue sociologique) », dans Christian BARRERE, Denis BARTHELEMY, Martino NIEDDU, Franck-Dominique VIVIEN (dir.). *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?* Paris : L'Harmattan, 2005, p. 81-96.

³⁵⁸ Michel MELOT. « Quand la culture cède la place au patrimoine : l'Inventaire général et l'évolution de la notion de patrimoine culturel », dans Christian BARRERE, Denis BARTHELEMY, Martino NIEDDU, Franck-Dominique VIVIEN (dir.). *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?*, op. cit., p. 25-43 et plus spécifiquement p. 41.

³⁵⁹ Denis BARTHELEMY, Martino NIEDDU et Franck-Dominique VIVIEN. « Economie patrimoniale, identité et marché », dans Christian BARRERE, Denis BARTHELEMY, Martino NIEDDU, Franck-Dominique VIVIEN (dir.). *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?*, op.cit., p. 121-150.

³⁶⁰ COMMISSION EUROPEENNE. *Communiqué de presse. Stratégie numérique : encourager la numérisation des œuvres culturelles de l'U.E. pour favoriser la croissance*. [En ligne]. 28 octobre 2011. 4 p. (Consulté le 20 novembre 2011).

URL : <<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/11/1292&format=HTML&age=0&language=FR&guiLanguage=en>>.

des consoles de jeu. Il ne s'agit plus de suivre ce qui se fait mais d'être à la pointe de l'innovation.

Ce que l'on nomme « bibliothèques de niches » a donc toute sa légitimité sur la Toile, à condition de développer une véritable stratégie offensive auprès du public potentiel. Emmanuelle Bermès précise à juste titre que l'avenir n'est pas aux bibliothèques numériques de masse tous publics, uniquement utilisées comme des outils, mais aux espaces virtuels où le grand public est ciblé. Choisir un ancrage historique et géographique tel que l'Europe, ou linguistique tel que la Francophonie, est particulièrement stratégique. Mais affiner ce public potentiel serait également souhaitable, notamment en créant une application à destination des enfants dans le cas d'Europeana³⁶¹. C'est ce qui fait la force de Google : concilier logique de masse et logique de niche, mais sans l'identification culturelle que permettent nos trois bibliothèques numériques. Ainsi, Bruno Racine président à la fois de la Fondation Europeana et de la CENL, entend offrir une offre spécifique pour les chercheurs, avec TEL, en complément de la politique axée sur le grand public qui a prédominé jusqu'à présent³⁶². La Bibliothèque du Congrès, à travers son site sur l'Histoire américaine (American Memory) propose judicieusement un onglet afin que les enseignants l'utilisent en classe³⁶³. Le potentiel pédagogique des bibliothèques numériques patrimoniales est trop rarement exploité. Donner du sens au contenu en ligne doit demeurer la première réflexion à mener pour toute entreprise souhaitant contrer Google. Cela rejoint la distinction d'Umberto Eco entre liste pratique et liste poétique³⁶⁴, pour aller au-delà du simple catalogue de bibliothèque à consulter et accéder au vertige de la liste... Un patrimoine de masse n'est donc pas à craindre, à condition qu'il rende visible multilinguisme et qu'il fasse accéder l'internaute au vertige sonore de l'énumération du patrimoine mondial, sans cesse incomplet et auquel il contribue.

³⁶¹ Entretien mené avec Emmanuelle Bermès le 8 novembre 2011.

³⁶² Sylvie LISIECKI. « Coopération des bibliothèques nationales européennes : l'action de la CENL ». *Chroniques de la BnF*. Paris. 2011, n°60, p. 21.

³⁶³ URL : <<http://memory.loc.gov/ammem/index.html>>. (Consulté le 28 décembre 2011).

³⁶⁴ Umberto ECO. *Vertige de la liste*. Paris : Flammarion, 2009. 408 p. et plus spécifiquement p. 113-114.

Bibliographie

Cette bibliographie ne vise pas l'exhaustivité. Les références retenues sont les plus récentes et celles dont les informations étaient intéressantes.

Identités culturelles et territoires : généralités

APPADURAI, Arjun. *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris : Payot, 2005. 333 p. (Collection Petite Bibliothèque Payot).

BOSCHETTI, Anna (dir.). *L'espace culturel transnational*. Paris : Nouveau Monde éditions, 2010. 509 p. (Collection Culture-médias)

Hermès. L'épreuve de la diversité culturelle. Paris. 2008, n°51. 262 p.

JACOB, Christian (dir.). *Lieux de savoirs. Espaces et communautés*. Paris : Albin Michel, 2007. 1277 p.

KIYINDOU, Alain. EKAMBO, Jean-Christien. MIYOUNA, Ludovic-Robert (dir.). *Communication et dynamiques de la globalisation culturelle*. Paris : L'Harmattan, 2009. 327 p.

MOLLIER, Jean-Yves. « Pour une bibliothèque numérique universelle ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2007, t. 52, n°3, p. 16-21. (Consulté le 23 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0016-002>>.

TARDIF, Jean, FARCHY, Joëlle. *Les enjeux de la mondialisation culturelle*. Paris : Editions Hors Commerce, 2006. 365 p. (Collection Hors Texte).

WOLTON, Dominique. *L'autre mondialisation*. Paris : Flammarion, 2003. 211 p.

L'identité culturelle européenne

GALLAND, Olivier, LEMEL, Yannick. *Valeurs et cultures en Europe*. Paris : La Découverte, 2007. 120 p. (Collection Repères).

MARCHETTI, Dominique (dir.). *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2004. 301 p. (Collection Res Publica).

PAGANINI, Gloria (dir.). *Différences et proximités culturelles : l'Europe. Espaces de recherche*. Paris : L'Harmattan, 2001. 270 p.

L'enjeu du multilinguisme

CHEVRANT-BRETON, Philippe. « Rendre lisible l'illisible ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2007, t. 52, n°3, p. 29-35. (Consulté le 23 décembre 2011).

URL: <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0029-005>>.

Hermès. Traduction et mondialisation. Paris. 2007, t. 1, n°49. 272 p.

Hermès. Traduction et mondialisation. Paris. 2010, t. 2, n°56. 255 p.

KESSLER, Jack. « Accès multilingue et langue universelle ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2007, t. 52, n°3, p. 5-15. (Consulté le 23 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0005-001>>.

LE NAIL, Jacqueline. « Langues régionales et bibliothèques ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2007, t. 52, n°3, p. 36-45. (Consulté le 23 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0036-006>>.

OUSTINOFF, Michaël. *Traduire et communiquer à l'heure de la mondialisation*. Paris : CNRS, 2011. 182 p. (Collection CNRS communication).

Patrimoines et identités : généralités

BALLE, Catherine, CUENCA, Catherine, THOULOZE, Daniel (dir.). *Patrimoine scientifique et technique. Un projet contemporain*. Paris : La Documentation Française, 2010. 294 p.

BARRERE, Christian, BARTHELEMY, Denis, NIEDDU, Martino, VIVIEN, Franck-Dominique (dir.). *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?* Paris : L'Harmattan, 2005. 337 p. (Collection Gestion de la culture et du secteur non lucratif).

BECDELIEVRE, Cécile de. *Vers une politique concertée de numérisation et de valorisation en histoire coloniale*. [En ligne]. Villeurbanne : ENSSIB, 2010. 97 p. (Mémoire d'études DCB sous la direction d'Aline Girard). (Consulté le 27 novembre 2011).

URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48291>>.

HEINICH, Nathalie. *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2009. 286 p. (Collection Ethnologie de la France).

Internationale de l'imaginaire. Nouvelle série n°17. Le patrimoine culturel immatériel. Les enjeux, les problématiques, les pratiques. Paris : Babel, 2004.

JADE, Mariannick. *Patrimoine immatériel. Perspectives d'interprétation du concept de patrimoine*. Paris : L'Harmattan, 2006. 277 p. (Collection Muséologies).

LE GOFF, Jacques (dir.). *Patrimoine et passions identitaires. Actes des entretiens du patrimoine au Théâtre national de Chaillot les 6,7 et 8 janvier 1997*. Paris : Fayard, 1998. 445 p.

L'ESTOILE, Benoît de. *Le goût des autres : De l'Exposition coloniale aux arts premiers*. Paris : Flammarion, 2007. 453 p.

METTE, Isabelle. *Exploitation et valorisation du patrimoine audiovisuel français. L'exemple des adaptations télévisées de Balzac conservées par l'INA*. [En ligne]. Villeurbanne : ENSSIB, 2011. 129 p. (Mémoire d'études DCB sous la direction d'Evelyne Cohen). (Consulté le 27 décembre 2011).

URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-49091>>.

NEMERY, Jean-Claude, RAUTENBERG, Michel, THURIOT, Fabrice (dir.). *Stratégies identitaires de conservation et de valorisation du patrimoine*. Paris : L'Harmattan, 2008. 144 p. (Collection Administration et Aménagement du territoire).

TOULIER, Bernard. « Architecture coloniale, identités culturelles et patrimoine en Afrique noire francophone », dans ANDRIEUX, Jean-Yves (dir.). *Sources et paradoxes de l'identité*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2011. 306 p. et plus spécifiquement p. 33-51.

Textes de référence de l'UNESCO sur le patrimoine culturel et sa diversité

UNESCO. *Rapport mondial. Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel*. [En ligne]. Paris : Editions UNESCO, 2010. 426 p. (Consulté le 20 décembre 2011).

URL : <<http://www.unesco.org/new/en/culture/resources/report/the-unesco-world-report-on-cultural-diversity/>>.

UNESCO. *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. [En ligne]. Paris : Editions UNESCO, 2005. (Consulté le 20 décembre 2011).

URL : <<http://www.unesco.org/new/en/culture/themes/cultural-diversity/cultural-expressions/the-convention/>>.

UNESCO. *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*. [En ligne]. Paris : Editions UNESCO, 2003. (Consulté le 20 décembre 2011).

URL : <<http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=en&pg=00006>>.

UNESCO. *Déclaration universelle sur la diversité culturelle*. Paris : Editions UNESCO, 2001.

UNESCO. *Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*. [En ligne]. Paris : Editions UNESCO, 1972. (Consulté le 20 décembre 2011).

URL : <<http://whc.unesco.org/archive/convention-fr.pdf>>.

Les bibliothèques numériques : généralités

ALIX, Yves. « A travers l'espace (infini) du web ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2008, t. 53, n°4, p. 57-65. (Consulté le 23 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0057-010>>.

AMAR, Muriel. MESGUICH, Véronique (dir.). *Le Web 2.0 en bibliothèques. Quels services ? Quels usages ?* Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2009. 202 p. (Collection Bibliothèques).

CADIS, Maria-Livia. *Améliorer la visibilité des bibliothèques numériques sur Internet : Etat des lieux et perspectives de la coopération numérique en France*. [En ligne]. Villeurbanne : ENSSIB, 2011. 90 p. (Mémoire d'études DCB sous la direction de Thierry Claerr). (Consulté le 27 octobre 2011).

URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-49092>>.

FLEURY, Christine. « Le liber nouveau est arrivé ! » [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2011, t. 56, n°1, p. 82-83. (Consulté le 23 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0082-007>>.

ILLIEN, Gildas. « Une histoire politique de l'archivage du web. Le consortium international pour la préservation de l'Internet ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2011, t. 56, n°2, p. 60-68. (Consulté le 23 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-02-0060-012>>.

JACQUESSON, Alain. RIVIER, Alexis. *Bibliothèques et documents numériques. Concepts, composantes, techniques et enjeux*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2005. 573 p. (Collection Bibliothèques).

Trouver et rechercher de l'information sur Internet

ANDEL, Pek van. BOURCIER, Danièle. *De la sérendipité dans la science, la technique, l'art et le droit. Leçons de l'inattendu*. Chambéry : L'ACT MEM, 2009. 299 p. (Collection Libres Sciences).

BERMES, Emmanuelle. « Les moteurs de recherche ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2007, t. 52, n°6, p. 5-10. (Consulté le 28 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0005-001>>.

MKADMI, Abderrazak. IMAD, Saleh. *Bibliothèque numérique et recherche d'informations*. Paris : Lavoisier, 2008. 281 p. (Collection information, hypermédias et communication).

SEGONDS, Amélie. *Indexation visuelle et recherche d'images sur le Web : enjeux et problèmes*. [En ligne]. Paris : École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2009. 165 p. (Mémoire de master II en histoire visuelle, sous la direction d'André Gunthert). (Consulté le 2011).

URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48722>>.

La numérisation du patrimoine et sa mise en ligne

BRISAC, Anne-Laure. « Numérisation du patrimoine des bibliothèques et moteurs de recherche ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2010, t. 55, n°3, p. 78-79. (Consulté le 24 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0078-001>>.

CLAERR, Thierry. WESTEEL, Isabelle (dir.). *Manuel de la numérisation*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2011. 317 p. (Collection Bibliothèques).

CLAERR, Thierry. WESTEEL, Isabelle. *Numériser et mettre en ligne*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2010. 200 p. (Collection La Boîte à outils).

DOURY-BONNET, Juliette. « Numérisation patrimoniale : initiatives locales ou nationales, privées ou publiques ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2009, t. 54, n°3, p. 78. (Consulté le 24 décembre 2011).
URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-03-0078-004>>.

DUNNING, Alastair. « Digitizing the past : next steps for public sector digitization », p. 117-131 dans WOODWARD, Hazel. ESTELLE, Lorraine (dir.). *Digital Information. Order or anarchy ?* Londres : Facet Publishing, 2010. 208 p.

FAU, Guillaume. « Rencontres européennes du patrimoine ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2010, t. 55, n°5, p. 95-97. (Consulté le 24 décembre 2011).
URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0095-010>>.

GAUVAIN, Claire-Lise. « Outils numériques et fonds anciens ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2009, t. 54, n°1, p. 86-87. (Consulté le 28 décembre 2011).
URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-01-0086-002>>.

LABROSSE, Françoise. « Le patrimoine numérique et la médiation culturelle ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2009, t. 54, n°1, p. 85-86. (Consulté le 24 décembre 2011).
URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-01-0085-001>>.

LECLERCQ, Natacha. *Valorisation du patrimoine numérisé des bibliothèques françaises sur les réseaux sociaux*. [En ligne]. Villeurbanne : ENSSIB, 2011. 88 p. (Mémoire d'études DCB sous la direction de Frédéric Martin). (Consulté le 27 décembre 2011).
URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-49077>>.

MOATTI, Alexandre. « BibNum, bibliothèque numérique d'histoire des sciences ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2010, t. 55, n°3, p. 50-53. (Consulté le 23 décembre 2011).
URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0050-009>>.

TESSIER, Marc. *Rapport sur la numérisation du patrimoine écrit*. [En ligne]. Remis à Monsieur le Ministre de la Culture et de la Communication le 12 janvier 2010. Paris. 64 p. (Consulté le 27 octobre 2011).
URL : <<http://www.culture.gouv.fr/mcc/Actualites/Missions-et-rapports/%28mois%29/1/%28annee%29/2010>>.

WESTEEL, Isabelle. « Le patrimoine passe au numérique ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2009, t. 54, n°1, p. 28-35. (Consulté le 28 décembre 2011).
URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-01-0028-003>>.

Usages et évaluations des bibliothèques numériques

BROPHY, Peter. *Mesuring library performance: principles and techniques*. Londres: Facet Publishing, 2008. 242 p.

GREIFENDEDER, Elke. « Benutzerforschung im Online-Zeitalter/Remote Usability Tests : die Methode der Zukunft für digitale Bibliotheken? ». *Buch und Bibliothek*. Hochheim. 2011, n°10, p. 726-729.

NICHOLAS, David. ROWLANDS Ian (dir.). *Digital Consumers. Reshaping the information professions*. Londres : Facet Publishing, 2008. 226 p.

PAPY, Fabrice (dir.). *Usages et pratiques dans les bibliothèques numériques*. Paris : Lavoisier, 2007. 364 p. (Collection Management et gestion des STIC).

L'enjeu juridique des œuvres numérisées

BATTISTI, Michèle. « Zone grise, zone orageuse. Les œuvres épuisées dans l'épicentre ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2011, t. 56, n°3, p. 59-65. (Consulté le 28 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-03-0059-012>>.

COMMISSION EUROPEENNE. *Directive du Parlement européen et du Conseil sur certaines utilisations autorisées des œuvres orphelines, le 24 mai 2011*. Bruxelles, 2011. 17 p. (Consulté le 28 décembre 2011).

URL:<<http://eurlex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0289:FIN:FR:PDF>>.

LESSIG, Lawrence. *L'avenir des idées*. Lyon: Presses Universitaires de Lyon, 2005. 414 p.

MAUREL, Lionel. « Le droit d'auteur dans l'économie de la connaissance ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2009, t. 54, n°1, p. 6-12. (Consulté le 28 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-01-0006-001>>.

MAUREL, Lionel. *Bibliothèques numériques: le défi du droit d'auteur*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2008. 356 p.

MOSSINK, Wilma. ESTELLE, Lorraine. « Who owns the content in the digital environment ? » p. 165-195, dans WOODWARD, Hazel. ESTELLE, Lorraine (dir.). *Digital Information. Order or anarchy ?* Londres : Facet Publishing, 2010. 208 p.

Sur les données personnelles des internautes

ACQUISTI, Alessandro. « Les comportements de vie privée face au commerce électronique: une économie de la gratification immédiate ». *Réseaux. Communication, technologie, société*. Paris. Juin-juillet 2011, t. 29, n°167, p. 105-130.

LANCELOT MILTGEN, Caroline. « Vie privée et marketing. Etude de la décision de fournir des données personnelles dans un cadre commercial ». *Réseaux. Communication, technologie, société*. Paris. Juin-juillet 2011, t. 29, n°167, p. 131-166.

RALLET, Alain. ROCHELANDET, Fabrice. « La régulation des données personnelles face au web relationnel : une voie sans issue? » *Réseaux. Communication, technologie, société*. Paris. Juin-juillet 2011, t. 29, n°167, p. 19-47.

Google Books

BATKE, Peter. *Google Books. Google Books Search and its critics*. Lexington, 2010. 300 p.

CHAREYRE, Renaud. *Google Spleen. La tentation de la désinformation*. Toulouse : Interactivelab, 2009. 141 p.

ICHBIAH, Daniel. *Comment Google mangera le monde*. Paris : L'Archipel, 2^e édition, 2010. 279 p.

JACQUESSON, Alain. *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2010. 223 p. (Collection Bibliothèques).

JARVIS, Jeff. *La méthode Google. Que ferait Google à votre place ?* Paris : Editions SW Télémaque, 2009. 391 p.

JEANNENEY, Jean-Noël. *Quand Google défie l'Europe : plaidoyer pour un sursaut*. Paris : Mille et une Nuits, 3^e édition, 2010. 219 p. (Collection Essais).

MILLER, William, PELLEN, Rita M. (dir.). *Googlization of Libraries*. New York : Routledge, 2009. 196 p.

RACINE, Bruno. *Google et le nouveau monde*. Paris : Perrin, 2011. 149 p. (Collection Tempus).

Europeana

De nombreuses informations sur le site

URL: <<http://www.europeana.eu/portal/>>. (Consulté le 22 décembre 2011).

Site de la version 1.0 Europeana

URL : <<http://version1.europeana.eu/web/europeana-project/home>>. (Consulté le 28 décembre 2011).

ALIX, Yves. « De la bibliothèque numérique européenne à Europeana ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2008, t. 53, n°1, p. 78. (Consulté le 28 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-01-0078-015>>.

AYRIS, Paul. « University and Research Libraries in Europe working towards Open Access ». *Liber Quarterly*. Utrecht. 2011, t. 20, n°3-4, p. 332-346.

BALLEY, Noëlle. « Numérique et bibliothèques : le deuxième choc ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2007, t. 52, n°3, p. 98-99. (Consulté le 28 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0098-002>>.

BECDELIEVRE, Cécile de. « Europeana : un modèle de coopération pour la mise en ligne du patrimoine culturel européen ? » [En ligne]. *Tire-Lignes. La revue du Centre Régional des Lettres en Midi-Pyrénées*. Paris. Avril 2011, n°7, p. 20-21. (Consulté le 25 novembre 2011).

URL : <<http://www.crl-midipyrenees.fr/wp-content/uploads/2011/04/TIRE-LIGNES-7.pdf>>.

BJORNER, Susanne. «Thinking about culture and language : The European Library and Europeana». *Searcher*. Medford. 2009, t. 17, n°6, p. 33-40.

BLIN, Frédéric. « Les bibliothèques académiques européennes ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2008, t. 53, n°1, p. 12-18. (Consulté le 28 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-01-0012-002>>.

CHAMBERS, Sally. SCHALLIER, Wouter. « Bringing research libraries into Europeana : Establishing a Library-Domain Aggregator ». *Liber Quarterly*. Utrecht. 2010, t. 20, n°1, p. 105-118.

COMMISSION EUROPEENNE. *Communiqué de presse. Stratégie numérique : encourager la numérisation des œuvres culturelles de l'U.E. pour favoriser la croissance*. [En ligne]. 28 octobre 2011. 4 p. [Consulté le 20 novembre 2011].

URL : <<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/11/1292&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>>.

COMMISSION EUROPEENNE. *The New Renaissance. Report of the « Comité des Sages ». Reflection Group on bringing Europe's cultural heritage online*. [En ligne]. Bruxelles, 10 janvier 2011. 45 p. (Consulté le 12 novembre 2011).

URL : <http://ec.europa.eu/information_society/activities/digital_libraries/doc/refgroup/final_report_cds.pdf>.

CONCORDIA, Cesare. GRADMANN, Stefan. SIEBINGA, Sjoerd. «Not just another portal, not just another digital library : a portrait of Europeana as an application program interface». *IFLA Journal*. Londres. 2010, t. 36, n°1, p. 61-69.

DELABOUGLISE, Laurent. « La coopération numérique. 12es Journées des pôles associés et de la coopération ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2009, t. 54, n°6, p. 90-91. (Consulté le 24 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-06-0090-004>>.

DUTREMEE, Régis. « La mise en ligne des documents numérisés ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2007, t. 52, n°5, p. 100-101. (Consulté le 24 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-05-0100-009>>.

EUROPEANA. *Networking. Annual report & Accounts 2010*. [En ligne]. La Haye : Fondation Europeana, avril 2011. 31 p.

URL : <http://www.version1.europeana.eu/c/document_library/get_file?uuid=fd0fc65a-ecfe-4d9a-a7ce-91ab5caca7b2&groupId=10602>. (Consulté le 20 décembre 2011).

FREYRE, Elisabeth. « Les bibliothèques nationales et l'Europe ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2011, t. 56, n°2, p. 56-59. (Consulté le 20 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-02-0056-011>>.

GUERRINI, Mauro. MAIELLO, Rosa. « It is easy to say digital libraries. A comparison of Google Books Search and Europeana ». *La bibliofilia*. Florence. 2010, t. 112, n°1, p. 77-93.

IRN RESEARCH. *Europeana. Online visitor survey. Research report. Version 3*. [En ligne]. Birmingham: Irn Research, 23 juin 2011. 43 p.

URL : <http://www.version1.europeana.eu/c/document_library/get_file?uuid=334beac7-7fc2-4a4e-ba23-4dcc1450382d&groupId=10602>. (Consulté le 2011).

LISIECKI, Sylvie. « Coopération des bibliothèques nationales européennes : l'action de la CENL ». *Chroniques de la BnF*. Paris. 2011, n°60, p. 21.

MCKENNA, Brian. «Europeana Stretches as Google Expands». *Information Today*. Medford. 2011, t. 28, n°4, p. 14-15.

MUNAIN, Corinne de. « Union européenne et bibliothèques ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2008, t. 53, n°1, p. 6-10. (Consulté le 23 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-01-0006-001>>.

OECHTERING, Anne. « German Heritage in the Europeana : a conference held from october 4-5, 2010 in the Berlin State Library. Europeana as an engine for innovation and standardization in European Cultural Institution ». *Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie*. Francfort. 2011, t. 58, n°1, p. 38-41.

PURDAY, Jonathan. « Intellectual Property Issues and Europeana, Europe's Digital Library, Museum and Archive ». *Legal Information management*. Cambridge. 2010, t. 10, n°3, p. 174-180.

PURDAY, Jonathan. «Think culture : Europeana.eu from concept to construction». *Electronic Library*. Bradford. 2009, t. 27, n°6, p. 919-937.

RACHEF, Anissa. « Doom or bloom, reinventing the library in the digital age ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2010, t. 55, n°1, p. 73-74. (Consulté le 24 décembre 2011).

URL: <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-01-0073-003>>.

SCHWEINBENZ, Werner. «Eine erste Evaluation der Europeana : Wie Benutzer das 'Look & Feel' des Prototypen der Europäischen Digitalen Bibliothek beurteilen». *Information Wissenschaft und Praxis*. Darmstadt. 2010, t. 61, n°5, p. 277-284.

TZOUVARAS, Vassilis. OOMEN, Johan. « Publishing Europe's Television Heritage on the Web : the EUScreen Project ». *IASA Journal*. Auckland Park. 2011, t. 37, p. 16-19.

WESTEEL, Isabelle. « Conférence européenne sur la numérisation du patrimoine culturel ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2009, t. 54, n°2, p. 105-106. (Consulté le 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-02-0105-004>>.

ZWIRN, Denis. *Etude en vue de l'élaboration d'un modèle économique de participation des éditeurs à la bibliothèque numérique européenne (Europeana). Rapport à l'attention de la Bibliothèque nationale de France, remis le 10 avril 2007*. [En ligne]. Paris : Numilog, 2007. 80 p. (Consulté le 27 décembre 2011).

URL : <<http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/EUROPEANA-NUMILOG2007.pdf>>.

L'action culturelle entre pays francophones

ANGELOZ, Joëlle, BESSERO, Carole. « CALIS Sud ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2010, t. 55, n°1, p. 63-69. (Consulté le 23 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-01-0063-001>>.

BLIN, Frédéric, JACQUET, Amandine, BONNET, Vincent. « Francophonies et bibliothèques : innovations, changements et réseautage ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2008, t. 53, n°6, p. 93-95. (Consulté le 28 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-06-0093-005>>

DIOUF, Diéyi. « Archivage et diffusion électroniques des thèses et mémoires à l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar : un pas vers le désenclavement scientifique de l'Afrique ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2009, t. 54, n°2, p. 84-89. [Consulté le 2011].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-02-0084-002>>.

Hermès. Francophonie et mondialisation. Paris. 2004, n°40. 420 p.

JUIN, Guillaume. « La coopération française en matière de lecture publique au Burkina Faso ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2011, t. 56, n°2, p. 51-55. (Consulté le 28 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-02-0051-010>>.

Le RFN

Les informations sur le RFN sont disponibles sur le portail du site.

URL : <www.rfnum.org/>. (Consulté le 28 décembre 2011).

La politique culturelle de l'UNESCO

BARYLA, Christiane. « Préservation et conservation ». [En ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris. 2009, t. 54, n°1, p. 42-46. (Consulté le 24 décembre 2011).

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-01-0042-006>>.

La WDL

La page d'accueil du site

URL : <<http://www.wdl.org/fr/>>. (Consulté le 27 décembre 2011).

De nombreuses informations sont disponibles sur le site du projet de la WDL

URL : <<http://project.wdl.org/>>. (Consulté le 27 décembre 2011).

HEINRICH, Helen. «World Digital Library». *Technical Service Quarterly*. Abingdon. 2011, t. 28, n°4, p. 464-466.

KNIGHT, Carley. «World Digital Library». *Reference Reviews*. Washington. 2010, t. 24, p. 6.

MATT, Raymond. «World Digital Library Update : New Pact enhances Arab involvement». *Library of Congress Information Bulletin*. Washington. 2010, t. 69, n°7, p. 158-168.

OUDENAREN, John Van. «Connecting the World. Responding to user needs». *Information Outlook*. Alexandria. 2010, t. 14, n°5, p. 10-12.

ZHANG, Allison B. «The World Digital Library», dans XING, Chunxiao. CRESTANI, Fabiano. RAUBER, Andreas (dir.). *Digital Libraries : for cultural heritage, knowledge dissemination and future creation. 13th International Conference on Asia-Pacific Digital Libraries, Beijing, China, Oktober 24-27, 2011*. Pékin : ICADL, 2011, p. 374-376.

D'autres modèles de sites valorisant le patrimoine (consultés le 28 décembre 2011)

AMERICAN MEMORY DE LA BIBLIOTHEQUE DU CONGRES

URL : <<http://memory.loc.gov/ammem/index.html>>.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON

URL : <<http://www.bm-lyon.fr/>>.

BIBNUM

URL : <<http://www.bibnum.education.fr/>>.

BRITISH LIBRARY

URL : <<http://www.bl.uk/>>.

CNUM

URL : <<http://cnum.cnam.fr/>>.

CULTURE.FR

URL : <<http://www.culture.fr/fr/sections/>>.

LES BIBLIOTHEQUES VIRTUELLES HUMANISTES

URL: <<http://www.bvh.univ-tours.fr/index.htm>>.

GALLICA

URL: <<http://gallica.bnf.fr/>>.

E-CORPUS

URL: <<http://www.e-corpus.org/>>.

HATHI TRUST

URL : <<http://www.hathitrust.org/>>.

INA

URL : <<http://www.ina.fr/>>.

MUSEE DU QUAI BRANLY

URL : <<http://www.quaibrantly.fr/>>.

MUSEE GALILEE DE FLORENCE

URL : <<http://www.museogalileo.it/en/index.html>>.

PATRIMOINE NUMERIQUE

<<http://www.numerique.culture.fr/pub-fr/index.html>>.

PATRIMOINE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE INDUSTRIEL CONTEMPORAIN

URL : <<http://www.patstec.fr/atlantech/foffice/portail/edito/introduction.html?ai=72>>.

PORTAIL EUROPEEN MICHAEL

URL: <<http://www.michael-culture.org/fr/index.html>>.

PROJET GUTENBERG

URL : <<http://www.gutenberg.org/>>.

THE EUROPEAN LIBRARY

URL : <<http://search.theeuropeanlibrary.org/portal/en/index.html>>.

Table des annexes

ANNEXE N°1 : PERSONNES CONTACTEES ET EVENEMENTS ORGANISES	96
ANNEXE N°2 : SYSTEMES DE GOUVERNANCE DES TROIS BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES.....	97
ANNEXE N°3 : QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX PARTENAIRES DE LA WDL ET DU RFN ET SYNTHESE DE LEURS REPONSES.....	101
ANNEXE N°4 : EVOLUTION DE LA REPRESENTATION DE LA DIVERSITE CULTURELLE SUR LA WDL ENTRE LES MOIS D'AOUT ET DECEMBRE 2011	105
ANNEXE N°5 : LISTE DES PROJETS LES PLUS IMPORTANTS AUTOUR D'EUROPEANA	109
ANNEXE N°6 : EXPERIMENTATION DES MOTEURS DE RECHERCHE D'EUROPEANA ET DE LA WDL	112
ANNEXE N°7 : EVOLUTION DES TROIS BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES	126
ANNEXE N°8 : MODIFICATION DE L'INTERFACE D'EUROPEANA DEPUIS LE 12 OCTOBRE 2011.....	130
ANNEXE N°9 : TABLEAU SYNTHETIQUE DE L'OFFRE ACTUELLE DES TROIS BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES	131

Annexe n°1 : Personnes contactées et événements organisés

Cécile de BECDELIEVRE, BnF, le 28/11/2011

Emmanuelle BERMES, Centre Pompidou, le 08/11/2011

Thomas CHAIMBAULT, ENSSIB, le 27/10/2011

Thierry CLAERR, SLL, le 27/09/2011

Christophe DESSAUX, MRT, le 07/11/2011

Elisabeth FREYRE, BnF, le 30/09/2011

Gérald GRUNBERG, BnF, le 01/12/2011

Alain JACQUESSON (par courrier électronique), le 22/12/2011

Raphaële MOUREN, ENSSIB, le 18/10/2011

Daniel TERUGGI, INA, le 12/12/2011

BnF, Les Midis de l'Info sur la Francophonie à la BnF (présentation du RFN) le 16 mars 2010

BnF, Les Midis de l'Info du 21 novembre 2011 sur Europeana

Annexe n°2 : Systèmes de gouvernance des trois bibliothèques numériques

EUROPEANA

Les différentes instances

La Fondation Europeana est responsable de la politique générale d'Europeana. C'est une organisation fondée sur une communauté de professionnels relevant du domaine du patrimoine culturel et encadrée par la loi néerlandaise. Elle est composée au sommet d'un Conseil Exécutif (Executive Committee), puis d'un Conseil d'Administration (Board of Participants) et d'un CCPA (Council of Content Providers and Aggregators).

- **Le Conseil Exécutif** se charge de la définition de la stratégie et établit le budget. Il est constitué de 8 membres, dont aucun ne représente les Etats-membres ou la Commission européenne. De plus, les fournisseurs de contenu ne sont pas représentés directement.
- **Le Conseil d'Administration** comprend 11 membres, représentant les associations professionnelles concernées, 4 membres fondateurs représentant les institutions et 6 membres élus par le CCPA pour une période de deux ans. Le CA nomme les membres du Conseil Exécutif et donne son avis sur la stratégie définie par le Conseil Exécutif.
- **Le CCPA** est composé de 161 membres, chacun représentant son organisation. Ces membres ne font pas obligatoirement partie des pays de l'UE. Il contribue au processus de décision et permet de donner la parole aux fournisseurs de contenu.

Les conditions pour devenir membre

Un formulaire pour devenir membre est disponible sur le site d'Europeana. Il est précisé que quiconque contribue à l'enrichissement du site peut faire partie du CCPA.

LE RFN

Les différentes instances

On distingue le Comité de pilotage, le Consortium, constitué de tous les membres du RFN, et le Secrétaire général. Le Consortium RFN est placé sous l'égide de l'OIF.

- **Le Comité de pilotage**, qui préside le Consortium, est composé de 7 Membres du Consortium élus pour un mandat de deux ans renouvelable. L'OIF participe aux travaux en qualité d'observateur. Le Comité de pilotage choisit en son sein son Secrétaire Général. Il a plusieurs missions : il prépare, initie ou soutient la mise en place de projets généraux ou spécifiques ; il coordonne les activités et organise les réunions semestrielles et l'Assemblée Générale ; il prépare les rapports d'étape et le rapport annuel ; il conseille les Membres, rédige les recommandations et supervise la gestion du site Internet du Consortium ; il développe les programmes de formation et les services destinés plus spécifiquement aux nouveaux Membres ; il coordonne les actions de communication du Consortium, notamment ses conférences, ateliers, bilans de formation, ainsi que la participation de ses Membres au titre de représentant du RFN à des conférences autres que celles que le Consortium organise lui-même.

- **Le Secrétaire Général** assure pendant une période de deux années renouvelable une fois la direction du Comité de pilotage et de facto la direction du Consortium.

Le déroulement des réunions

L'Assemblée Générale qui se tient chaque année regroupe tous les Membres du Consortium et les Membres associés. Chacun des Membres désigne un Représentant pour le représenter lors de cette Assemblée Générale. Ils élisent à bulletin secret le Comité de pilotage.

L'Assemblée Générale adopte un Programme de Travail Annuel qui dresse la liste des projets que le Consortium a décidé de réaliser pendant une période d'une année et en confie le suivi au Comité de pilotage.

Lors des réunions de l'Assemblée Générale, le quorum est atteint dès lors qu'un tiers des Membres est présent. Les décisions y sont prises à la majorité simple, à l'exception de l'élection des Membres du RFN, des propositions portant sur la modification de la charte, ou la demande de remplacement d'un Membre du RFN, qui requièrent une majorité des deux tiers des Membres. Pour un vote à la majorité simple, seuls peuvent voter les Membres présents. Pour un vote à la majorité des deux tiers, il est permis aux Membres absents excusés de voter par procuration. Cette procuration ne peut être donnée qu'à un autre Membre du RFN. Le vote a lieu à bulletin secret. Si un Membre du RFN est absent à deux réunions successives de l'Assemblée Générale sans être représenté et sans avoir fourni de motivation, le Secrétaire général du RFN demandera à l'institution concernée de renouveler son intérêt à participer aux travaux du Consortium.

Les décisions du Comité de pilotage sont prises à la majorité simple. Seuls peuvent voter les Membres présents. Il est permis aux membres absents excusés de voter par procuration. Si un membre du Comité de pilotage est absent sans être représenté à deux réunions successives, le Comité de pilotage peut le considérer comme démissionnaire d'office. Cette décision lui est alors notifiée par écrit par le Secrétaire Général représentant le Comité de pilotage.

Les conditions pour devenir membre

La charte du RFN distingue les Membres et les Membres associés. Les nouvelles bibliothèques dont la candidature à rejoindre le Consortium a été acceptée par les Membres deviennent Membres à leur tour. Lorsque les bibliothèques et institutions documentaires relèvent de pays n'appartenant pas à l'OIF, elles peuvent demander à rejoindre le Consortium avec le statut de Membre associé. Les Membres associés ne prennent pas part au vote car ils ont seulement un statut d'observateur.

Les bibliothèques et autres institutions documentaires peuvent déposer leur candidature à l'adhésion au Consortium. Les candidatures sont examinées par le Comité de pilotage et soumises pour approbation à l'Assemblée Générale. Tous les Représentants des Membres du Consortium devront se réunir une fois par an en présence du représentant de l'OIF. Le Comité de pilotage devra se réunir au moins deux fois par an. Chaque Membre du RFN s'engage à participer activement, dans la limite de ses ressources, au développement et à la vitalité du Consortium. Pour ce faire, il doit proposer régulièrement de nouveaux contenus destinés à alimenter le site, après s'être assuré de la qualité et de l'intégrité des documents, ainsi que du respect des droits de propriété intellectuelle liés à ces contenus. Les Membres du RFN doivent signaler au Secrétaire Général toute modification dans les normes et procédures de numérisation qu'ils utilisent pouvant affecter l'interopérabilité du site. De même, ils doivent aviser le Secrétaire Général de toute difficulté d'accès au site de leur propre institution pouvant affecter le fonctionnement du réseau. Chaque membre du RFN s'engage à participer aux

sessions de formation à la numérisation organisées avec le soutien de l'OIF, afin de permettre un large partage d'expertise au sein du réseau. Il doit également assurer la promotion du patrimoine numérique au sein de sa juridiction et contribuer à faire connaître le Consortium auprès des partenaires potentiels. Chaque Membre peut se retirer du Consortium à la fin de chaque année civile, sous réserve d'avoir informé les autres membres de sa décision et de ses motifs.

LA WDL

Les différentes instances

- **Le Conseil exécutif** est composé de 7 membres, dont 5 sont élus par les contributeurs lors de la réunion annuelle des contributeurs par la majorité des membres physiquement présents. Les membres élus du Conseil exécutif doivent être les directeurs d'institutions qui contribuent à la WDL ou les représentants de ces directeurs. Les deux autres membres du Conseil exécutif sont le Directeur général de l'UNESCO ou son représentant et le directeur de l'institution partenaire remplissant les fonctions de Directeur de projet ou son représentant. La durée du mandat des membres du Conseil exécutif est de cinq ans. Le Conseil exécutif élit son président parmi ses membres. La durée du mandat du président et des autres membres est de cinq ans, renouvelable. Le Conseil exécutif assure le leadership et la direction de la WDL. Il s'efforce de réaliser les objectifs visés.
- **Un Directeur de projet institutionnel** est choisi parmi les contributeurs intéressés. Il sélectionne et engage le personnel technique et de gestion du projet nécessaire pour entretenir la WDL et en assurer la croissance. Il est responsable des coûts relatifs au personnel, au matériel et au logiciel associés à la maintenance du site Internet. Il tient le Conseil exécutif au courant de ses activités et consulte activement le Conseil exécutif sur des questions relatives à l'expansion et la maintenance de la WDL. Il peut demander l'aide d'autres contributeurs pour remplir ces tâches, dans le cadre de dispositions qui sont définies par le Directeur de projet et lesdits contributeurs, en consultation avec le Conseil exécutif s'il y a lieu. La Bibliothèque du Congrès assure les fonctions de Directeur de projet pendant le premier mandat suivant la prise d'effet de la charte. Par la suite, le Conseil exécutif choisira le Directeur de projet. Le Directeur de projet remplit un mandat de cinq ans renouvelable.
- **Les comités permanents et les comités spéciaux** : Le Conseil exécutif, en consultation avec le Directeur de projet, peut désigner des comités permanents dont les membres sont choisis parmi les contributeurs pour donner des avis sur des préoccupations et besoins permanents de la WDL et il peut établir des comités spéciaux en fonction des besoins pour une durée définie afin de donner des avis sur des aspects spécifiques du développement de la WDL. Le Conseil exécutif définit les responsabilités de chaque comité. À la prise d'effet de la charte, le Conseil exécutif établit les trois comités permanents suivants : architecture technique ; sélection du contenu ; traduction et langues.

Le déroulement des réunions

Les contributeurs de la WDL se réunissent au moins une fois par an. Le président du Conseil exécutif préside toute réunion des contributeurs.

Les réunions du Conseil exécutif peuvent se tenir en un lieu et à une date établis par une résolution du Conseil exécutif. Le Conseil exécutif se réunit au moins une fois par

année calendaire. Le Conseil exécutif prend des décisions par consensus. En cas d'absence de consensus, le Conseil exécutif peut prendre des décisions à la majorité simple des membres présents et votants, sous réserve que ces membres présents et votants constituent un quorum. Cinq membres du Conseil exécutif constituent un quorum.

Les conditions pour devenir membre

Dans le système de gouvernance de la WDL, il n'y a aucune distinction entre les différents partenaires car le site est ouvert à tous les pays du monde entier. Les institutions qui font partie d'Europeana peuvent tout à fait participer à la WDL. Il suffit de contacter en ligne l'équipe de la Bibliothèque numérique mondiale afin de collaborer au projet en proposant des documents intéressants susceptibles d'enrichir le contenu du site.

Un Groupe de Travail pour la sélection des contenus a développé dès le départ de grandes orientations. Les institutions qui aimeraient apporter leur contribution à la WDL doivent compléter une demande officielle et soumettre celle-ci au Directeur de projet, dans laquelle sont décrits le contenu qu'elles souhaitent offrir ainsi que son importance ou dans laquelle sont indiquées les autres contributions qu'elles ont l'intention d'apporter à la WDL. Le Directeur de projet évaluera chaque demande et recommandera au Conseil exécutif d'approuver ou de rejeter ladite demande. La participation à la WDL en tant que contributeur prend effet lorsque le Conseil exécutif approuve officiellement la candidature et lorsque le candidat exprime officiellement son acceptation des droits et des responsabilités afférents à la participation en signant cette charte.

Un contributeur peut demander à tout moment le retrait d'un élément qu'il a fourni, en informant le Directeur de projet et le Conseil exécutif par écrit des raisons de sa demande. Le Directeur de projet aura un mois pour tenter de répondre aux préoccupations ou aux objections du contributeur. Un contributeur n'est pas autorisé à demander le retrait d'un élément fourni par un autre contributeur. Un contributeur qui demande le retrait de l'intégralité de son contenu ou d'une très grande partie de son contenu de la WDL cesse d'être un contributeur. Un contributeur peut mettre fin à sa participation à cette charte en fournissant au Directeur de projet et au Conseil exécutif un préavis écrit d'au moins soixante jours pour expliquer la raison de sa décision. Une demande de cessation n'entraîne pas le retrait du contenu fourni par le contributeur à la WDL.

Les normes régissant le contenu et le processus de soumission du contenu, sont établies par le Directeur de projet et approuvées par le Conseil exécutif. La description du contenu d'un contributeur de la WDL fera l'objet de consultations entre le contributeur et le Directeur de projet et elle se conformera aux normes visées. Le contributeur conserve le contrôle éditorial ultime sur la façon dont le contenu qu'il fournit est décrit dans la WDL, mais il doit veiller à ce que son contenu soit fourni de façon à réaliser les objectifs de la WDL.

La Bibliothèque du Congrès convient d'offrir l'utilisation de l'Application WDL sur une base mondiale, libre de toute redevance et non exclusive afin d'appuyer la WDL. La Bibliothèque du Congrès conserve tous les droits afférents à l'Application WDL.

Annexe n°3 : Questionnaire adressé aux partenaires de la WDL et du RFN et synthèse de leurs réponses

Seuls les partenaires de la WDL et du RFN ont été sollicités pour répondre à ce questionnaire, le mémoire de Maria-Livia Cadis s'étant notamment centré sur les partenaires d'Europeana au début de l'année 2010. La récente modification de l'interface d'Europeana nécessitera un nouveau questionnaire d'ici un an pour cerner les attentes nouvelles des partenaires.

Pour la WDL n'ont été interrogés que les fournisseurs de contenu, c'est-à-dire la moitié des partenaires actuels (une soixantaine sur un total de 129 partenaires au mois d'août). Il a parfois été impossible de les contacter en raison d'une interface en écriture non latine. Les réponses sont souvent détaillées et une synthèse a été établie à partir des informations données.

Pour le RFN, tous les partenaires ont été interrogés. Les réponses ont été peu nombreuses en raison du contexte politique actuel dans de nombreux pays.

Lorsque les personnes interrogées n'ont pas d'avis sur une question, la réponse n'apparaît pas dans les synthèses ci-dessous.

Le questionnaire a été envoyé en anglais, français, espagnol ou allemand selon les pays concernés. Voici les questions qui ont été soumises aux partenaires :

1. Qui a fait le premier pas, vous ou la World Digital Library/le Réseau Francophone Numérique ?
2. A vos yeux, les problèmes éventuels rencontrés sont dus à des ressources financières insuffisantes, à l'hétérogénéité des pratiques de numérisation, d'indexation et de mise en ligne, au manque de concertation en ce qui concerne une charte documentaire ?
3. Quelles seraient selon vous les améliorations à apporter ?
4. Ce partenariat vous permet-il d'augmenter votre visibilité sur le Web ?
5. Etes-vous satisfait de l'actuel système de gouvernance ? Pourquoi ?
6. Avez-vous d'autres partenariats ? Pourquoi ?

PARTENAIRES DE LA WDL

Peter Harrington, Bibliothèque de l'université Brown, USA (3/11)

La WDL a fait le premier pas en demandant de fournir des images. Il n'y a aucun moyen de savoir si ce partenariat a augmenté notre visibilité sur la Toile. Nous n'avons pas d'autres partenariats en cours.

Carole Jacquet, Centre culturel irlandais, Paris (8/11)

Nous avons fait le premier pas. Nous avons transmis nos données et tout a été ensuite géré par l'équipe de la WDL. Le délai fut important entre notre envoi et la mise en ligne. Ce partenariat était particulièrement intéressant dans notre cas car nous n'avions rien à

gérer, alors que des sites comme E-corpus doivent tout gérer eux-mêmes, ce qui est très lourd. Or nous ne sommes que deux dans l'équipe et le résultat de la WDL était impeccable. Il y a une bonne communication avec les équipes de la WDL et une bonne réactivité dans les échanges de mails. Les améliorations à apporter concerneraient surtout une augmentation de la rapidité d'intégration des données et la possibilité de fournir aux partenaires des statistiques de fréquentation du site. La WDL n'est pas suffisamment connue, il faudrait donc augmenter sa visibilité dans la presse (surtout grand public). On ignore si notre visibilité est augmentée car nous ne disposons pas de statistiques. Les nouvelles intégrations de ressources et les institutions partenaires sont régulièrement mises en valeur via un mail sur la liste de diffusion de la WDL. Il y a donc une bonne gestion de la communication. Les autres partenariats (avec Gallica, le CCfr, le Catalogue Général des manuscrits de la BnF, Ménéstrel...) nous permettent d'obtenir des moyens supplémentaires et d'augmenter notre visibilité.

Leslie Tobias-Olsen, John Carter Brown Library, USA (8/11)

La WDL a fait le premier pas. Nous avons passé du temps à sélectionner les dix livres les plus représentatifs de la bibliothèque, à les scanner et à envoyer les fichiers à la WDL. Ce partenariat nous a permis de clarifier nos objectifs dans le domaine numérique. Auparavant, nous n'avions aucun programme de numérisation des documents. A présent, nous avons développé ce volet et nous mettons en ligne ce que nous numérisons sur Internet Archive. L'interface de la WDL nous a impressionnés. Nous apprécions en particulier le multilinguisme. Mais nous ne sommes pas impliqués dans d'autres développements de la WDL.

Yoshie Uwabo, National Diet Library, Japon (24/11)

La WDL a fait le premier pas. Le problème éventuel à craindre est surtout celui des ressources financières insuffisantes. Il faudrait ajouter d'autres langues sur le site. Ce partenariat a permis d'augmenter notre visibilité. Le système de gouvernance actuel est satisfaisant. Nous avons aussi un partenariat avec The China-Japan-Korea Digital Library Initiative (CJKDLI) qui va permettre de promouvoir la diversité culturelle asiatique et contribuer à son rayonnement dans le monde.

Bettina Kann, Bibliothèque nationale d'Autriche (5/12)

La WDL a fait le premier pas. Le seul problème rencontré fut l'absence de précision sur le délai entre la livraison des fichiers à la WDL et leur mise en ligne. Ce partenariat a amélioré notre visibilité. Le système de gouvernance est satisfaisant. Nous avons de nombreux autres partenariats (Europeana, TEL, Kulturpool...) pour augmenter notre visibilité.

Angela Monteiro, Bibliothèque nationale du Brésil (5/12)

La WDL a fait le premier pas. Tous les problèmes évoqués (ressources financières insuffisantes, hétérogénéité des pratiques de numérisation, d'indexation et de mise en ligne, manque de concertation en ce qui concerne une charte documentaire), ainsi que la centralisation des activités d'indexation sont à prendre en compte. Il faudrait que la WDL suive le modèle d'Europeana. Ce partenariat permet sans doute d'augmenter notre visibilité sur la Toile. Nous ne sommes pas satisfaits du système de gouvernance actuel. En 2008, nous avons envoyé 3000 documents numérisés avec les métadonnées et ils ne sont toujours pas en ligne. Nous avons d'autres partenariats pour augmenter notre visibilité.

Jody Norman, Bibliothèque d'Etat et archives de Floride (5/12)

Nous avons fait le premier pas. Nous n'avons pas rencontré de problème et nous sommes satisfaits du système de gouvernance. Ce partenariat nous permet d'augmenter notre visibilité sur la Toile. Nous avons de nombreux partenaires (Opening History, National Digital Stewardship, Flickr Commons Web Site, Florida Memory YouTube Site) afin d'augmenter notre visibilité.

Krystina Matusiak et Ewa E. Barczyk, Bibliothèque de l'université du Wisconsin (6/12)

Nous avons fait le premier pas. Cela nous a permis d'augmenter notre visibilité. Pour nous, le concept de multilinguisme est fondamental. Tous les partenaires souhaiteraient que davantage de documents apparaissent en ligne. L'enjeu est donc à présent de s'intéresser à la durabilité de l'entreprise. Le service de traduction devrait être externalisé car cela ralentit le délai entre la livraison des fichiers et des métadonnées et la mise en ligne. La Bibliothèque du Congrès mène une réflexion pour rationaliser davantage le processus. La gouvernance de la WDL n'est pas en cause car c'est un système souple qui fonctionne bien. Il manque par contre une réflexion sur les collections : faudrait-il se focaliser sur certaines thématiques, équilibrer davantage les différentes collections en ligne ? Le risque serait d'établir une politique documentaire trop stricte, alors qu'elle est plutôt souple et dynamique actuellement. Mais le problème majeur de la WDL demeure son absence d'audience auprès du public. Aux yeux de tous les partenaires, il faudrait qu'elle soit davantage mise en avant par les médias. De plus, les écoles devraient davantage utiliser le site comme un outil pédagogique. Nous avons d'autres partenariats à l'échelle de l'Etat du Wisconsin (la collection numérique des universités du Wisconsin, et le WHO (Wisconsin Heritage Online) qui regroupe les institutions publiques et privées de l'Etat) afin d'augmenter notre visibilité.

Jenny Mateboer, Bibliothèque nationale des Pays-Bas (6/12)

La WDL en raison du soin apporté à la mise en ligne des documents, ne peut avoir une vocation mondiale comme Europeana ou la future bibliothèque numérique américaine. Ce partenariat n'augmente pas notre visibilité car peu de documents nous représentent. Nous avons beaucoup de partenaires dont Europeana et TEL.

Kate Foster Boyd, Bibliothèques de l'université de la Caroline du Sud (7/12)

Nous avons fait le premier pas. La WDL devrait être un simple moissonneur et non créer des fichiers distincts de ceux que nous leur envoyons. On se retrouve actuellement avec des fichiers en double. Nous ne savons pas si ce partenariat a augmenté notre visibilité, mais nous sommes très contents de cohabiter avec des partenaires très différents sur le site de la WDL. Nous apprécions le système de gouvernance actuel car il est simple et souple. Nous avons d'autres partenariats afin de partager des savoir-faire et des connaissances.

Per Cullhed, Bibliothèque de l'université d'Uppsala (9/12)

La WDL a fait le premier pas. Nous manquons d'informations au sujet des coûts impliqués par la mise en ligne et conservation des fichiers numériques, ainsi que des métadonnées qui leur sont liées. Il existe aussi des difficultés quant au transfert de pratiques liées aux bibliothèques physiques traditionnelles vers les nouvelles pratiques numériques. Il est important d'homogénéiser les pratiques lors d'un partenariat entre les différentes institutions. La WDL va s'ouvrir à de nombreux autres partenaires, mais une logique axée sur la sélection de « trésors » l'empêche d'envisager une numérisation de masse. Il faudrait que la WDL se préoccupe de perspectives sur le long terme. Il est pour

l'instant facile d'ajouter des « trésors » en ligne, mais le contexte financier pourrait subitement basculer en sa défaveur en raison du coût de conservation et de maintenance. Ce partenariat a augmenté notre visibilité sur la Toile. Le système de gouvernance est satisfaisant. Nous avons beaucoup d'autres partenariats en Suède, notamment pour les collections spécialisées, car cela permet d'augmenter la visibilité des collections patrimoniales, de promouvoir leur conservation et de mutualiser les coûts.

Manon Foster Evans, Bibliothèque nationale du Pays de Galles (20/12)

La WDL a fait le premier pas. Ce partenariat nous permet d'augmenter notre visibilité internationale et surtout de promouvoir des langues comme le gallois et le cornouaillais qui font partie de notre patrimoine et qui mettent en lumière des minorités. Il est important d'avoir plusieurs partenariats pour mutualiser ses efforts. Travailler ensemble est beaucoup plus facile depuis l'avènement de bibliothèques numériques, ce qui n'était pas le cas avec les collections physiques. Cela permet aussi de faire des économies d'échelle et d'éviter les doublons sur la Toile.

Elona Malaikiene, Bibliothèque de l'université de Vilnius (20/12)

Nous avons fait le premier pas. Le manque de ressources financières est un risque à envisager. Ce partenariat a augmenté notre visibilité, d'autant que nous l'avons accompagné d'une campagne de promotion sur le site de la bibliothèque et dans les médias locaux. Nous sommes satisfaits de la gouvernance, mais nous souhaiterions participer davantage aux réunions des différents partenaires. Nous avons d'autres partenariats afin de rencontrer des experts du monde entier. Cela nous permet aussi d'obtenir des financements.

Kathryn Wellen, Institut royal néerlandais d'études de l'Asie du Sud-Est et des Caraïbes (KITLV) (23/12)

Nous avons fait le premier pas. Ce partenariat a nettement augmenté notre visibilité. Nous avons beaucoup d'autres partenariats afin d'augmenter notre visibilité, obtenir des financements et apprendre des experts techniques du monde entier.

PARTENAIRES DU RFN

Jean-Marie Andrianiana, Bibliothèque universitaire d'Antananarivo, Madagascar (19/12)

Le RFN a fait le premier pas en nous invitant à la première réunion élargie aux pays du Sud en 2007. Nous avons déjà mis en ligne nos documents patrimoniaux depuis 2004. La première formation organisée pour les membres du réseau à Paris en 2008 a permis à tous les membres du réseau d'utiliser les mêmes normes. Le problème spécifique de notre pays est que nous avons un faible débit de connexion pour envoyer ou transférer les données ; cette difficulté devrait être résolue au second semestre 2012. Il faudrait plus d'échanges et de formations entre les différents membres du réseau. Ce partenariat nous a permis d'augmenter notre visibilité sur le Web. Le système de gouvernance est très satisfaisant car il nous permet d'être visibles à la fois à l'échelle nationale et internationale. Nous avons d'autres partenariats comme depuis 2004 le Campus Numérique Francophone du Bureau Océan Indien de l'Agence Universitaire de la Francophonie.

Annexe n°4 : Evolution de la représentation de la diversité culturelle sur la WDL entre les mois d'août et décembre 2011

Non seulement des objets ont été ajoutés au cours des derniers mois, mais on observe aussi des modifications dans le choix des catégories proposées aux internautes pour effectuer leurs recherches. Tous les chiffres présentés ici sont directement traduits en pourcentages afin d'offrir une lecture plus claire des proportions.

Aires géoculturelles représentées dans la WDL	08/2011	12/2011
Amérique du Nord	7,4	4,3
Amérique latine et Caraïbes	13,1	7,3
Europe	43,4	55,9
Moyen Orient et Afrique du Nord	17,8	12,1
Afrique	5	3,5
Asie centrale et méridionale	3,3	7,6
Asie de l'Est	7	6,5
Asie du Sud-Est	1,9	1,1
Océanie et Pacifique	1,2	0,8
Antarctique	0,1	-

Tableau 1: les aires géoculturelles représentées en fonction du contenu en ligne de la WDL (%)

Remarques : en l'espace de quelques mois, les pourcentages ont nettement évolué, mais pas dans le sens souhaité, à l'exception d'une meilleure représentation de l'Asie centrale et méridionale. L'Europe a désormais un poids encore plus écrasant. A noter également, la disparition de la catégorie « Antarctique ».

Type d'éléments	08/2011	12/2011
Livres	13,8	10,8
Revue	2,3	1,2
Journaux	-	5,9
Manuscrits	12	8,1
Cartes	13,9	8,1
Films	0,5	0,4
Images et photos	57,4	65,4
Enregistrements sonores	0,2	0,2

Tableau 2 : la proportion des supports en % dans la WDL

Remarques : l'introduction d'une nouvelle catégorie, pour les journaux, renforce la présence de l'écrit (34,1%) parmi les différents types d'éléments. Cette nouvelle catégorie permet de donner une tonalité plus grand public à la WDL et cela la rapproche du RFN. La proportion des images (nommées « gravures » au mois d'août) et des photos

est encore plus importante au mois de décembre, ce qui atténue l'impression d'être face à une bibliothèque numérique où seraient privilégiés les trésors, comme les manuscrits par exemple, dont la proportion a diminué. Il est intéressant d'avoir subdivisé la catégorie texte en livres/journaux/revues/manuscrits, alors qu'Europeana se contente de la catégorie « texte » qui mériterait d'être affinée. La présence de films sur la WDL est toujours dérisoire et semble même être moins représentée, alors qu'on y a ajouté 6 documents par rapport au mois d'août.

Division chronologique	08/2011	12/2011
8000 avant JC-499 après JC	2,1	1,5
500-1499	6,8	5,7
1500-1699	11,1	8,7
1700-1799	14,7	10,7
1800-1849	13,8	11,6
1850-1899	18,5	12
1900-1949	28,2	45,3
1950-2010	4,8	4,4

Tableau 3 : Proportion des documents sur la WDL en fonction du découpage chronologique proposé sur le site (%)

Périodes	08/2011	12/2011
Antiquité	2,1	1,5
Moyen Âge	6,8	5,7
Epoque moderne	25,8	19,4
Epoque contemporaine	65,3	73,3

Tableau 4 : Proportion des documents sur la WDL en fonction des grandes périodes chronologiques (%)

Remarques : on observe un véritable bond de la première moitié du XXe siècle, ce qui permet à la WDL d'être une bibliothèque grand public, moins orientée sur les trésors ancestraux. La part des photographies y est d'ailleurs considérable.

Thèmes	08/2011	12/2011
Informatique et information	-	4,1
Philosophie et psychologie	0,6	0,4
Religion	4,9	4,9
Sciences sociales	11,4	9,2
Langues	1,3	0,8
Sciences	4,6	3,5
Technologie	6	5,6
Arts et divertissements	18,7	20,3
Littérature	5	2,9
Histoire et géographie	47,5	48,2

Tableau 5 : Proportion des documents sur la WDL en fonction des classements thématiques encyclopédiques (%)

Remarques : En l'espace de quelques mois, des catégories thématiques sont apparues (informatique et information) et d'autres ont disparu (techniques d'écriture, catégorie reliée à la littérature). Certaines ont vu leur formulation changer (arts, Beaux-Arts et arts décoratifs est devenue « arts et divertissements » ; « sciences » permet une conception plus large que l'ancienne catégorie « sciences naturelles et mathématiques »). Par contre, on peut s'interroger sur le terme « technologie » que l'on remplacerait volontiers par celui de « technique ». La WDL conserve résolument une dimension encyclopédique avec la part importante que prennent l'histoire, la géographie et les arts.

Aires géoculturelles des institutions	Partenaires		Fournisseurs		Documents en ligne	
Amérique du Nord	12,4	13	21,6	17,1	68,6	67
Amérique latine et Caraïbes	14,7	13,8	9,8	6,3	7,5	4,4
Europe	40,3	39,1	33,3	43,8	15,2	17,6
Moyen Orient et Afrique du Nord	14,7	15,2	13,7	12,5	4,9	3,5
Afrique	5,4	6,5	7,8	6,3	1,2	0,7
Asie Centrale et du Sud	4,7	4,3	3,9	3,1	0,5	0,3
Asie de l'Est	3,1	2,9	7,8	6,3	2,9	2,8
Asie du Sud-Est	0,8	0,7	0	0	0	0
Océan et Pacifique	2,3	2,2	2	1,6	0,04	0,02
Antarctique	0	0	0	0	0	0

Tableau 6 : Proportion des institutions sur la WDL (%) en fonction de leur participation ou non au contenu actuel mis en ligne sur le site (les chiffres à gauche correspondent au mois d'août et ceux à droite au début du mois de décembre)

Remarques : Les nouveaux partenariats depuis le mois d'août 2011 permettent une meilleure représentation de l'Afrique, ainsi que de l'Amérique du Nord. Par contre, ils ne fournissent pas encore de contenu.

Bibliothèque de l'université du roi Abdulaziz

Compagnie de la bibliothèque de Philadelphie

Bibliothèque de l'Université Makerere

Bibliothèque municipale des Intronati de Sienne

Bibliothèque nationale d'Albanie

Bibliothèque nationale du Nigeria

Phonothèque nationale du Mexique

Bibliothèque numérique d'Oman

Les nouveaux fournisseurs donnent un poids beaucoup plus important aux institutions européennes, au détriment des autres aires géoculturelles. Il en est de même pour le nombre de documents en ligne, malgré l'ajout de 1070 objets par la Bibliothèque du Congrès sur le site.

Autorité d'Abou Dhabi pour la culture et le patrimoine

Bibliothèque nationale d'Autriche

Bibliothèque d'Etat de Berlin

Bibliothèque nationale de Naples

Bibliothèque nationale de Norvège

Bibliothèque nationale d'Espagne

Bibliothèques de l'Université du Texas
Bibliothèques de l'Université du Wisconsin-Milwaukee
Bibliothèque de l'Université d'Uppsala
Bibliothèque nationale V.I. Vernadsky d'Ukraine
Bibliothèque de l'Université de Vilnius
Bibliothèque présidentielle Boris Eltsine

Annexe n°5 : Liste des projets les plus importants autour d'Europeana

Les projets sont classés par ordre chronologique. Certains sont terminés et d'autres en cours. Les informations sont volontairement succinctes et les liens donnent de nombreux détails supplémentaires.

Europeana version 1.0 (février 2009-juillet 2011) : projet qui avait pour but d'améliorer l'interopérabilité des métadonnées, en se basant sur le modèle ESE. Le projet **Europeana version 2.0** a depuis repris la relève et se base sur le modèle EDM.

URL: <<http://www.version1.europeana.eu/web/europeana-project/home>>. (Consulté le 22 décembre 2011).

Europeana Connect (mai 2009-octobre 2011) : développement d'un moteur de recherche sémantique et d'un accès multilingue au contenu. Ce projet a aussi permis d'agréger une masse importante d'enregistrements sonores, renforçant la place du patrimoine musical sur Europeana.

URL: <<http://www.europeanaconnect.eu/>>. (Consulté le 22 décembre 2011).

European Film Gateway (EFG) (septembre 2008-) : le portail est actuellement en version bêta et propose un panorama du patrimoine cinématographique européen à travers différents supports (textes, affiches, films, photos...). Il a pour objectif de satisfaire les spécialistes et le public curieux sur ces questions.

URL: <<http://www.europeanfilmgateway.eu/>>. (Consulté le 22 décembre 2011).

EuropeanaLocal (mai 2008-mai 2011) : ce projet avait pour objectif de développer et d'aider les bibliothèques, musées, archives et archives audiovisuelles locales. Il a permis d'enrichir le portail de 5 millions d'objets grâce à 32 partenaires dans 27 pays, ce qui correspondrait à 33% des textes sur le site européen, et 25% des objets.

URL: <<http://www.europeanlocal.eu/>>. (Consulté le 22 décembre 2011).

ATHENA (novembre 2008-mai 2011) : ce projet a permis de fédérer les musées européens, afin de mettre en ligne le patrimoine de ces institutions. Il s'agit d'un grand succès puisque Athena est le plus gros fournisseur de documents sur Europeana. **Linked Heritage**, depuis avril 2011, doit poursuivre les efforts de ce projet.

URL: <<http://www.athenaeurope.org/index.php?fr/1/home>>. (Consulté le 22 décembre 2011).

URL: <<http://www.linkedheritage.org/>>. (Consulté le 22 décembre 2011).

PrestoPRIME (janvier 2009-juin 2012) : réflexion autour de la conservation des archives audiovisuelles numérisées.

URL: <<http://www.prestoprime.org/project/objectives.en.html>>.

Archives Portal Europe (APENet) (janvier 2009-novembre 2011) : portail des archives européennes.

URL: <<http://www.apenet.eu/>>. (Consulté le 22 décembre 2011).

Biodiversity Heritage Library (BHL Europe) (mai 2009-mai 2012) : projet qui a pour objectif de fédérer institutions et organismes européens autour des sciences naturelles.

URL: <<http://www.biodiversitylibrary.org/>>. (Consulté le 22 décembre 2011).

Europeana Travel (mai 2009-mai 2011) : projet qui a pour but de constituer une bibliothèque virtuelle autour du thème des voyages et du tourisme.

URL : <<http://europeanatravel.eu/>>. (Consulté le 22 décembre 2011).

Musical Instruments Museums Online (MIMO) (septembre 2009-) : projet qui a pour objectif de constituer une bibliothèque virtuelle sur les instruments de musique conservés dans les musées européens.

URL: <<http://ripiao.mimo-project.eu/>>. (Consulté le 22 décembre 2011).

EUScreen (octobre 2009-octobre 2012) : projet visant à fédérer les différentes institutions autour du patrimoine audiovisuel européen.

URL: <<http://www.euscreen.eu/>>. (Consulté le 22 décembre 2011).

Judaica Europeana (janvier 2010-) : projet visant à constituer une bibliothèque virtuelle autour du thème de la contribution des Juifs à la culture européenne.

URL: <<http://www.judaica-europeana.eu/>>. (Consulté le 22 décembre 2011).

Europeana Regia (janvier 2010-novembre 2012) : l'objectif est de constituer une bibliothèque virtuelle rassemblant des documents royaux européens conservés dans différentes institutions européennes. Ce projet est piloté par la BnF. Il rassemble notamment la Bibliothèque royale de Belgique et la Bibliothèque d'Etat de Bavière. Des corpus ont été définis pour leur importance, notamment les manuscrits carolingiens et les manuscrits de la Librairie du Louvre sous les règnes de Charles V et Charles VI. Des Bibliothèques municipales classées ont été associées à ce projet, notamment celle de Valenciennes, ce qui explique l'intérêt du journal La Voix du Nord pour ce projet.

URL: <<http://www.europeanaregia.eu/>>. (Consulté le 28 décembre 2011).

CARARE (février 2010-décembre 2012) : projet qui a pour objectif de créer une bibliothèque virtuelle sur le patrimoine archéologique monumental. Il souhaite pour cela recourir aux outils de la 3D afin de rendre ce patrimoine plus attractif.

URL: <<http://www.carare.eu/>>. (Consulté le 28 décembre 2011).

Advanced Service Search and Enhancing Technological Solutions (ASSETS) (avril 2010-mars 2012) : ce projet a pour but d'améliorer les fonctionnalités d'Europeana afin d'en faire un outil de recherche performant.

URL: <<http://group.europeana.eu/web/guest/details-assets/>>. (Consulté le 28 décembre 2011).

Heritage of the people's Europe (HOPE) (mai 2010-) : projet de bibliothèque virtuelle sur l'histoire sociale et l'histoire du mouvement travailliste en Europe.

URL: <http://www.peoplesheritage.eu/content/about_hope.htm>. (Consulté le 28 décembre 2011).

Europeana Libraries (janvier 2011-) : projet qui a pour objectif de fédérer les différentes bibliothèques de recherche européennes.

URL : <<http://www.europeana-libraries.eu/>>. (Consulté le 28 décembre 2011).

Europeana 1914-1918 : dans ce projet, conduit par la BnF, l'objectif est de numériser des documents relatifs à la Grande Guerre.

URL: <<http://www.europeana1914-1918.eu/en>>. (Consulté le 22 décembre 2011).

Europeana version 2.0 (août 2011-) : ce projet fait suite à Europeana version 1.0. Cette version dite « Danube » est orientée sur le multilinguisme et le modèle EDM. Elle a aussi pour objectif de faciliter la réutilisation du contenu en ligne par les internautes et de coordonner les différents réseaux tout en veillant à ce que les financements soient suffisants.

URL: <<http://pro.europeana.eu/web/europeana-v2.0>>. (Consulté le 28 décembre 2011).

Accessible Registries of Rights Information and Orphan Works towards Europeana (ARROW). (septembre 2008-février 2011) : il regroupe des bibliothèques nationales et universitaires, des éditeurs, des e-distributeurs, des organismes de gestion de droits et des organisations européennes et internationales avec pour objectif de permettre à tout utilisateur, via une interface développée au niveau européen, de vérifier si une œuvre est disponible, épuisée ou orpheline, et d'obtenir des informations sur les détenteurs de droits. Ce projet doit démontrer la faisabilité d'intégrer des collections sous droits dans Europeana.

URL: <<http://www.arrow-net.eu/>>. (Consulté le 22 décembre 2011).

Annexe n°6 : Expérimentation des moteurs de recherche d'Europeana et de la WDL

Ces annexes ont pour but de développer les points forts et les points faibles de chaque moteur de recherche en fonction des thèmes concernés.

A l'exception du mot-clé Darwin, le choix s'est porté sur des termes en marge des recherches traditionnelles sur une bibliothèque numérique patrimoniale afin de mieux cerner les améliorations qu'on pourrait apporter à ces sites.

Pour chaque mot sont décrits les dix premiers résultats, en précisant à chaque fois le support et le format du document numérique, la période où fut créé le document, le titre, le contenu de la notice, les conditions d'accès au document, le sujet de la majorité des documents qui lui sont reliés. Ces indications ne figurent pas toujours et leur absence signifie qu'aucune précision n'est formulée.

BOUDDHISME

- Sur Europeana (recherche effectuée le 10 décembre 2011) 207 résultats dont 102 images, 70 textes, 29 vidéos et 5 enregistrements sonores.

	Support	Période	Titre	Contenu de la notice	Accès	Documents reliés
1	Vidéo (MPEG)	1988	Bouddhisme	Extrait du Journal télévisé sur la Fête du Vesak, Noël des bouddhistes	Libre (INA)	Photographie de l'Eglise Notre-Dame à Beaulieu sur Dordogne, ouvrages dont l'auteur a pour nom Noël, reportage sur la fête des lumières Hanouka
2	Vidéo (MPEG)	1966	Le bouddhisme	Extrait d'un documentaire sur le bouddhisme tibétain	Idem	Interview du Dalaï Lama, reportages du Journal télévisé sur les soulèvements des Tibétains et leur répression, photographie d'une boucle tibétaine pour serrer les courroies d'un livre
3	Vidéo (MPEG)	1996	Le Dalaï Lama et le message du bouddhisme	Interview du Dalaï Lama sur le message du bouddhisme	Idem	Interviews du Dalaï Lama sur sa vie, le Tibet
4	Vidéo (MPEG)	1991	Interview-confession Lio	Interview de la chanteuse Lio qui s'intéresse au bouddhisme	Idem	Interviews de Lio, interviews-confessions de Richard Boringer, Robert de Niro
5	Texte (non précisé)	Réédition moderne	Mémorial de la vie et de la vocation du Bouddha	Texte en chinois, époque des Tang, réédition moderne	Creative Commons	Texte traduit par Kumarajiva moine bouddhiste, modèles de lettres de félicitations en chinois, inventaires de sutra bouddhiques anciens

6	Image (JPEG)	Non précisé	Offrandes à Mahākāla	Peinture représentant cette divinité protectrice du bouddhisme	Accès libre et sous droits	Peintures et statues représentant Mahākāla, peintures d'offrandes, d'un monastère
7	Vidéo (MPEG)	1985	Anniversaire de la mort de Bouddha	Reportage du Journal télévisé sur les cérémonies autour de l'anniversaire de la mort de Bouddha	Libre (INA)	Reportage vidéo sur les élections revendiquées par les bouddhistes, vidéos sur d'autres événements anniversaires, sur l'Eveil de Bouddha
8	Image (JPEG)	Non précisé	Hevajra sous son aspect Kapāladhara	Peinture sur soie représentant une divinité tutélaire du bouddhisme tantrique	Accès libre et sous droits	Statues et peintures sur soie représentant cette divinité ou son sanctuaire
9	Image (JPEG)	Non précisé	Offrandes à Mahākāla	Autre peinture représentant cette divinité	Accès libre et sous droits	Peintures et statues représentant Mahākāla, peintures d'offrandes, d'un monastère
10	Cf 8 ^e résultat	-	-	-	-	-

- Sur la WDL (recherche effectuée le 10 décembre 2011) 49 résultats dont 41 images, 7 livres et 1 manuscrit.

	Support	Période	Titre	Contenu de la notice	Accès	Documents reliés
1	Texte (PNG possible)	676	Sutra Prajna Paramita du Diamant	Rouleau contenant un texte sacré du bouddhisme en chinois	Libre	Autre rouleau exhumé à Dunhuang, histoire de la vie et sermons de Bouddha, histoire de Mulian disciple de Bouddha, stèle témoignant de la propagation du christianisme en Chine
2	Texte (PDF et PNG possibles)	Circa 1763	Vingt et un hymnes à la Mère de tous les bouddhas	Sutra de l'ésotérisme bouddhiste tibétain	idem	Ouvrage contenant des portraits de Bouddha, monographie sur le lieu de naissance du Bouddha Shakyamuni, carte du Tibet, histoire de Mulian disciple de Bouddha
3	Texte (PDF et PNG possibles)	XVII ^e s.	Ji Guang Jing, terre de solitude et d'illumination	Ouvrage contenant des portraits de Bouddha	idem	Biographie de Shakyamuni, histoire de l'est de l'Inde ayant des racines bouddhiques, sutra de l'ésotérisme bouddhiste, monographie sur le lieu de naissance du Bouddha Shakyamuni
4	Image (PNG et PDF)	Circa 1806	Un charmant combat de sumos	Estampe japonaise illustrant le concept de « monde flottant » du bouddhisme	idem	Autres estampes japonaises du « monde flottant » représentant des sumos, une courtisane

5	Image (PNG et PDF)	Circa 1781	La jeune Gyokkashi Eimo	idem	idem	Idem (sumos, acteurs, courtisane)
6	Image (PNG)	1852	Ruines de Prambanan	Lithographie des ruines de l'un des premiers temples bouddhistes en Indonésie	idem	Lithographie d'un volcan au centre de Java, photographies du wendono de Banjaran, d'un palais javanais, Chronique d'une cour javanaise,
7	Texte (PDF et PNG)	1447	Histoire de la vie et sermons de Bouddha	Impression très rare en gabinja	idem	Histoires illustrant les vertus de Confucius, photographie d'un temple bouddhiste, monographie sur le lieu de naissance du Bouddha Shakyamuni, sutra de l'ésotérisme bouddhiste tibétain
8	Texte (PDF et PNG)	1905-1908	Népal : étude historique d'un royaume hindou	Etude d'un orientaliste français, Sylvain Lévi	idem	Récits de voyageurs au Népal, catalogue de la bibliothèque de Durbar au Népal
9	Texte (PDF et PNG)	1897	Monographie sur le lieu de naissance du Bouddha Shakyamuni	Récit de l'expédition de l'archéologue Alois Anton Führer au Népal, à la recherche du lieu de naissance de Bouddha	idem	Récits de voyageurs au Népal, histoire de la vie de Bouddha, ouvrage comportant des portraits de Bouddha
10	Image (PDF et PNG)	1847	Le lutteur de sumo Kagamiwa du côté ouest	Estampe japonaise illustrant le concept de « monde flottant » du bouddhisme	idem	Autres estampes japonaises du « monde flottant » représentant des sumos, une courtisane, des acteurs

Remarques : contrairement à Europeana, les documents de la WDL ne traitent pas de l'actualité du bouddhisme. Il s'agit seulement de « trésors ». Par contre, les documents similaires sont beaucoup plus pertinents et insistent sur la dimension géographique des origines du bouddhisme.

COMMUNISM

- Sur Europeana (recherche effectuée le 13 décembre 2011) 4205 résultats dont 3737 textes, 275 images, 182 vidéos et 11 enregistrements sonores.

	Support	Période	Titre	Contenu de la notice	Accès	Documents reliés
1	Image (text/xml)	1941	<i>Oproep ! Het communisme is in...</i>	Affiche de l'Eglise condamnant le communisme	Contact de l'institution détentrice pour connaître les droits	Autres affiches sur le même sujet, photo de Pie XII, gravure de l'évêque de Münster
2	Cf 1 ^{er} résultat	-	-	-	-	-

3	Vidéo (MPEG)	1988	Laurent Chasteaux, fils d'André Lajoinie	Interview du fils d'André Lajoinie expliquant pourquoi il est communiste	Libre (INA)	Autres interviews de personnalités communistes, vidéo sur l'histoire de <i>L'Humanité</i> , vidéos sur l'enfance et la paternité, sur André Lajoinie
4	Vidéo (MPEG)	1995	Edgar Morin à propos du communisme	Interview où il évoque son engagement au PCF	idem	Interviews d'Edgar Morin, de Simone Veil, de Paul Veyne sur Foucault, émission sur les Révolutionnaires
5	Vidéo (MPEG)	1950	Discours du président Truman	Discours où il évoque la révolution truquée du communisme	idem	Autres discours de présidents, texte sur les Bolcheviks
6	Texte (PDF)	2010	<i>Zbuntowani Polacy i zbuntowa...</i>	Article universitaire comparant les oppositions de la Hongrie et de la Pologne au communisme	Droits inconnus	Témoignage d'un journaliste sur la situation en Hongrie, autres articles sur le communisme, peinture sur l'apparition de la Vierge en Pologne et vidéos sur la Hongrie
7	Vidéo (MPEG)	1976	Le communisme ami ou ennemi du socialisme	Interview de René Andrieu sur le communisme	Libre (INA)	Interview de René Andrieu sur l'Humanité et le PCF, autres interviews d'écrivains, René Andrieu interviewant Jacques Duclos
8	Image (JPEG)	1926	<i>De ruziemakende steunpilaren...</i>	Dessin politique dénonçant les mauvaises fondations du communisme	Sous droits	Autres dessins politiques sur le communisme
9	Image (JPEG)	1871	<i>The carcass and the eagles</i>	Gravure du Journal <i>Punch</i> dénonçant l'acharnement contre la Commune	Non précisé	Autres gravures politiques tirées de <i>Punch</i> de la même année
10	Vidéo (MPEG)	1989	Augusto Pinochet	Interview de Pinochet où il donne sa propre définition du communisme	Libre (INA)	Vidéos sur le Chili et sur Pinochet

- Sur la WDL (recherche effectuée le 13 décembre) le terme « communism » ne fournit aucun résultat, contrairement à « communisme », alors que sur Europeana, les résultats sont bien plus nombreux lorsqu'on effectue la recherche en anglais. 164 résultats dont 129 tirages et photographies, 15 livres, 10 cartes, 9 manuscrits, 1 enregistrement sonore.

	Support	Période	Titre	Contenu de la notice	Accès	Documents reliés
1	Image (PDF et PNG possibles)	1909	<i>Tour à signaux et entrepôts...</i>	Négatif sur verre d'une tour à signaux de l'Empire russe	Libre	Autres négatifs des mêmes artistes sur le même sujet
2	Idem	Idem	<i>Equipage du bateau à vapeur...</i>	Négatif sur verre par les mêmes artistes	Idem	Autres négatifs des mêmes artistes sur des sujets localisés dans l'Empire russe
3	Idem	Idem	<i>Atelier de réparation...</i>	Idem	Idem	Idem
4	Idem	Idem	<i>Jardin du ministère de la Communication...</i>	Idem	Idem	Idem
5	Idem	Idem	<i>Sur le rouf du bateau à vapeur...</i>	Idem	Idem	Idem
6	Image (PNG possible)	1887	Répartition géographique de la population en France	Carte indiquant la densité de population par commune	Libre	Cartes de l'Empire russe, rapport sur la Birmanie, carte de la Colombie et du Venezuela
7	Texte (PDF et PNG possibles)	1900	Guide du grand chemin de fer sibérien	Guide en anglais sur l'histoire de la Sibérie, la construction de la voie ferrée et les villes sur la voie ferrée	Libre	Autre guide sur le même sujet, gravure de migrants de la Sibérie, récit d'une expédition sur le chemin de fer transsibérien
8	Image (PNG possible)	1929	Sibérie asiatique	Carte de la région sibérienne	Libre	Autres cartes de la Sibérie dont une carte à jouer
9	Texte (PNG et PDF possibles)	1970	<i>Nous vivons et travaillons selon les principes de Lénine</i>	Atlas d'une région sibérienne comprenant des sections sur Lénine et la Sibérie	Libre	Autres cartes de régions sibériennes
10	Texte (PNG possible)	1540	<i>Traité sur l'art de la mesure du poids</i>	Traité en arabe sur des méthodes mnémotechniques communes à divers métiers	Libre	Autres traités scientifiques

Remarques : la pertinence des résultats sur la WDL est bien maigre, à l'exception du 9^e objet. Par contre, la traduction des notices dans leur intégralité permet à l'internaute de connaître immédiatement l'intérêt du document en question. Si les documents d'Europeana sont plutôt d'un intérêt secondaire, ils donnent néanmoins une idée de l'importance médiatique du communisme à travers les vidéos fournies par l'INA.

GAELIC

- Sur Europeana (recherche effectuée le 14 décembre 2011) 706 résultats dont 438 images, 109 enregistrements sonores, 87 textes, 72 vidéos.

	Support	Période	Titre	Contenu de la notice	Accès	Documents reliés
1	Image (JPEG)	1807	<i>Title page of the Bible in gaelic</i>	Page de titre en gaélique	Payant	Autres pages de titres et anciennes pages imprimées, dictionnaire en gaélique
2	Enregistrement sonore (MPEG)	2001	<i>Choir practice : audio clip</i>	Un garçon s'exerce pour une chanson en gaélique lors d'un festival	Idem	Autres enregistrements issus de ce même festival
3	Idem	1999	<i>Gaelic milking song</i>	Chant traditionnel gaélique	Idem	Idem
4	Image (JPEG)	1978	<i>The gaelic book bus</i>	Photo d'un bus à Glasgow spécialisé dans les livres gaéliques	Idem	Photos de l'université de Glasgow et de la maison de Macintosh
5	Enregistrement sonore (MPEG)	2001	<i>Choir practice : audio clip</i>	Garçons et filles s'exercent pour une chanson en gaélique lors d'un festival	Idem	Autres enregistrements issus de ce même festival
6	Texte (IMG)	1839	<i>Annual report on Gaelic schools</i>	Rapport annuel sur les écoles gaéliques	Idem	Rapports sur des sujets totalement différents et à des dates très diverses
7	Texte (IMG)	Circa 1600	<i>Lilium medicinae</i>	Traité de médecine traduit en gaélique	Idem	Ouvrages anciens de périodes diverses provenant d'Ecosse
8	Texte (non précisé)	2011	<i>Connemarra, a little gaelic kingdom</i>	roman	Payant	Autres fictions contemporaines sur un sujet similaire, images d'îles écossaises ou irlandaises
9	Image (JPEG)	Non précisé	<i>Soundweft</i>	Partition pour un chant en gaélique	Payant	Autres partitions provenant d'Ecosse
10	Image (JPEG)	Non précisé	<i>Exterior of Dalwhinnie Distillery</i>	Photo d'une distillerie écossaise	Payant	Autres photos de la même distillerie

Remarques : les résultats de cette recherche sont particulièrement satisfaisants car ils mêlent documents anciens et contemporains et de nombreux supports différents. Par contre, les documents similaires sont souvent décevants.

- Sur la WDL, aucun résultat.

DARWIN

- Sur Europeana (recherche effectuée le 4 novembre 2011) 1316 résultats dont 786 textes, 506 images, 12 documents sonores, 12 vidéos.

	Support	Période	Titre	Contenu de la notice	Accès	Documents reliés
1	Dessin (JPEG)	1936	Porte de la maison d'Erasmus Darwin	Vie d'Erasmus Darwin et histoire de la maison	Libre	Portraits d'Erasmus Darwin, Photos et plaque gravée de la maison
2	Photo (JPEG)	1931	Maison d'Erasmus Darwin	idem	Droits réservés	Idem
3	Photo (JPEG)	1988	Plaque gravée sur la maison d'Erasmus Darwin	Vie d'Erasmus Darwin	Libre	Porte de la maison d'Erasmus Darwin, photos de la maison, portraits d'Erasmus Darwin
4	Texte (PDF)	1986	<i>The recent species of Megabalanus (Cirripedia: Balanomorpha) with special emphasis on Balanus Tintinnabulum (Linnaeus) Sensu Lato</i>	Récente étude en relation avec les découvertes de Darwin	Creative Commons	Autres textes scientifiques en anglais et néerlandais sur le même thème, photographie d'un fossile
5	Photo (JPEG)	1995	Plaque murale de la maison d'Erasmus Darwin	Vie d'Erasmus Darwin et histoire de la maison	Droits réservés	Photos de la porte et de la maison d'Erasmus Darwin, portraits d'Erasmus Darwin
6	Photo (JPEG)	1933	Maison d'Erasmus Darwin	Vie d'Erasmus Darwin et histoire de la maison	Libre	Idem
7	Photo (JPEG)	1933	Maison d'Erasmus Darwin	idem	Idem	Idem
8	Photo (JPEG)	1931	Arbor said to have been used by Dr Erasmus Darwin	Vie d'Erasmus Darwin	Idem	Idem
9	Photo (JPEG)	1984	Photo de la maison d'Ann Darwin	Conditions de l'héritage	Idem	Photos de maisons à Saint-Ann, édifices à Elston
10	Vidéo, presse filmée (MPEG)	1943	Attaque aérienne nippone de Port Darwin	Contexte historique précédant le bombardement	Idem (INA)	Photo de l'armée grecque dans une ville, photos aériennes de villes

Remarques : trop de documents similaires (photographies de la maison d'Erasmus Darwin) et un seul document sur Charles Darwin et en plus indirect

- Sur la WDL, un seul résultat : ouvrage numérisé (PNG et PDF) du compte-rendu d'une expédition scientifique sur une île de corail à la fin du XIXème siècle afin de vérifier les hypothèses de Charles Darwin. Libre de droits. Documents reliés : récits d'expéditions à travers le monde, photographie de la ville de Récife

MICROSCOPE

- Sur Europeana (recherche effectuée le 4 novembre 2011), 1518 résultats dont 944 textes, 527 images, 45 vidéos, 2 documents sonores

	Support	Période	Titre	Contenu de la notice	Accès	Documents reliés
1	Gravure (texte-image)	XVIIIe s. (non indiqué)	Description d'un microscope	Description des différentes parties du microscope	Libre	Dessin de prisme, dessin de rapporteur, dessin d'éléments de microscopes, dessin de spectroscopie, d'alambic, dessin de placenta
2	Vidéo (flv)	2010	Origine et développement du microscope	Origine et développement du microscope (en anglais)	Libre (musée Galilée)	Vidéos sur l'entomologie, sur la science du dessin, sur le télescope, sur la science du mouvement, sur l'astronomie chez Galilée, photo de microscope ancien
3	Vidéo (flv)	2010	L'anatomie et le microscope	L'influence du microscope sur les découvertes en anatomie (en anglais)	Idem	Gravure représentant Marco Aurelio Severino médecin italien (unique document répété)
4	Photo (PDF possible)	2010 ? (non indiqué)	Microscope à cylindre	Description de ce microscope de la fin du XIXe s.	Idem	Autres photos récentes du même type de microscope
5	Idem	Idem	Idem	Idem, provenant d'Allemagne	Idem	Idem
6	Dessin schématique (texte/image et PDF)	Idem	Schéma d'une pièce de microscope	Description de cette pièce	Idem	Photos, dessins et gravures d'autres instruments d'optique, gravure d'une expérience menée au XVIIe s.
7	Photo	1973	Vision Dynascope	Description de ce microscope	Non indiqué	Autres photos de la Design Council Slide Collection
8	Photo (PDF possible)	2010 ? (non indiqué)	Microscope à cylindre	Description de ce microscope circa 1827	Libre	Photos récentes de différents types de microscopes anciens
9	Idem	Idem	Idem	Idem circa 1875, français	Idem	Idem
10	Idem	Idem	Idem	Idem milieu XIXe s., français	Idem	Idem

Remarques : une seule institution détentrice de neuf des dix premiers résultats (le musée Galilée de Florence), d'où une certaine monotonie et l'absence d'une vision plus large (on aimerait les commentaires d'autres musées européens ; toutes les vidéos sont en anglais)

- Sur la WDL, un seul résultat, n'ayant pas vraiment de rapport avec la recherche (caricature de 1828 montrant une femme regardant dans un microscope pour observer les monstres nageant dans une goutte d'eau de Londres)

PROBABILITES

- Sur Europeana (recherche effectuée le 11 décembre 2011) 130 résultats dont 118 textes et 12 vidéos.

	Support	Période	Titre	Contenu de la notice	Accès	Documents reliés
1	Texte (image/x.djvu)	XIXe s.	<i>Calcul des probabilités</i>	Ouvrage d'un mathématicien polonais	Libre (échec de l'accès)	Autres traités sur les probabilités et les équations
2	Idem	1828	<i>Observations téléologiques des numéros...</i>	Idem	Idem	Idem sur les équations
3	Vidéo (MPEG)	1972	Initiation au calcul des probabilités	Vidéo d'un cours de Paul Louis Hennequin sur les probabilités	Libre (INA)	Calculs de probabilités de Huygens, décès de Michelin, ouvrages dont l'auteur a pour nom Hennequin, autres ouvrages mathématiques sans liens avec les probabilités
4	Texte (image/x.djvu)	Circa 1829	Bénéfice sur la probabilité absolue moyenne	Ouvrage d'un mathématicien polonais	Libre	Autres traités mathématiques (un seul sur les probabilités)
5	Texte (PDF)	1958	Rapport succinct du département militaire...	Rapport diplomatique suisse sur l'acquisition d'armes atomiques	Libre, sous droits	Autres rapports militaires
6	Vidéo (MPEG)	1973	Pierre Auger sur les probabilités	Interview à Monte Carlo de ce physicien inventeur d'une nouvelle théorie sur les probabilités	Libre (INA)	Vues de Monte Carlo, autres vidéos sur les probabilités, sur l'histoire des jardins
7	Idem	Idem	Pierre Auger sur les lois de répartition	Idem, sur le hasard dans les sciences	Idem	Traité de Pierre Auger, vidéos sur les probabilités et les atomes
8	Texte (PDF)	1838	<i>Du calcul appliqué à la médecine...</i>	Traité en réponse à une théorie appliquant les probabilités à la médecine	Domaine public	Autres études sur la pathologie et les probabilités
9	Texte (PDF)	1798-1799	<i>Encyclopédie méthodique</i>	Dictionnaire des jeux mathématiques	Creative Commons	Autres volumes spécialisés de l'Encyclopédie méthodique
10	Texte (image/x.djvu)	Circa 1925	<i>Accomplissement des théories des probabilités</i>	Ouvrage d'un mathématicien polonais	Libre	Autres traités du même auteur sur d'autres thématiques

- Sur la WDL, 90 résultats comprenant en réalité les termes « probable » ou « probablement » dans la partie descriptive des notices. Aucun ne relève de la théorie des probabilités. Certes, cette théorie est récente alors que la WDL privilégie les textes plus anciens, mais on constate un manque manifeste de documents autour du domaine des mathématiques. On aurait pu avoir des textes médiévaux de grands scientifiques arabes par exemple sur l'optique. D'où le regroupement récent des catégories sciences naturelles et mathématiques dans les différents thèmes proposés, la quasi-totalité relevant des sciences naturelles et de l'astronomie. A l'inverse, les résultats d'Europeana sont satisfaisants, à l'exception des documents reliés peu pertinents.

KRUPP

- Sur Europeana (recherche effectuée le 12 décembre 2011) 663 résultats dont 591 images, 56 textes et 16 vidéos.

	Support	Période	Titre	Contenu de la notice	Accès	Documents reliés
1	Vidéo (MPEG)	1945	Destruction aux usines Krupp	Presse filmée décrivant les dégâts matériels	Libre (INA)	Portraits d'Alfred Krupp, photos des usines Krupp, d'un canon détruit
2	Image (non précisé)	1967	<i>Generaties Krupp</i>	Photomontage de la dynastie des Krupp depuis le XVIIIe s.	Non précisé	Vue du chantier naval des Krupp à Kiel, <i>Morgenklänge aus Gottes Wort</i>
3	Image (non précisé)	XIXe s.	Boîte à cigares	Boîte à cigares de marque « Krupp »	Droits inconnus	Transistor, médaillon en métal, jouets industriels
4	Image (JPEG)	1947	<i>Ieder hamert op zijn eigen aambeeld</i>	Dessin humoristique représentant les Krupp	Sous droits	Autres dessins humoristiques du même auteur
5	Image (JPEG)	1950	<i>Ehrenurkunde</i>	Prix de natation remis à un certain Krupp	Libre, sous droits	Autres prix
6	Image (JPEG)	1868	Villa Hügel	Photo de la résidence des Krupp jusqu'en 1945	Sous droits	Armure, peigne, fer à friser, matraque
7	Cf 5 ^e résultat	-	-	-	-	-
8	Image (JPEG)	1919	<i>Vergesst uns nicht !</i>	Affiche de propagande provenant de l'institut graphique SA Friedrich Krupp	Œuvre orpheline	Autres affiches de la même période, vue du chantier naval des Krupp à Kiel
9	Image (non précisé)	1914-1918	<i>Kaiser Krupp Kultur</i>	Affiche de propagande incitant à s'enrôler contre l'Empire allemand	Libre, sous droits	Affiches de la même période
10	Image (JPEG)	1780	Harpe	Photo de l'instrument fabriqué par Pierre Krupp	Creative Commons	Autres harpes

Remarques : sur Europeana, le patrimoine industriel est ancré dans l'histoire sociale et les résultats sont variés. Mais ils souffrent de l'absence d'une bonne traduction des notices et de l'interopérabilité des métadonnées.

- Sur la WDL, aucun résultat.

ELECTRICITY

- Sur Europeana (recherche effectuée le 12 décembre 2011) 12688 résultats, dont 10482 images, 1646 textes, 356 enregistrements sonores et 204 vidéos.

	Support	Période	Titre	Contenu de la notice	Accès	Documents reliés
1	Image (JPEG)	Non précisé	<i>Electricity pylon and rape field</i>	Photo d'un pylon électrique	Payant	Autres photos de pylons électriques et de bâtiments industriels
2	Image (texte/image, PDF)	XVIIIe s.	<i>Electrical machine</i>	Gravure d'une machine électrique	Libre	Autres instruments électriques, catalogue d'instruments d'optique
3	Image (non précisé)	1959	<i>Electric meters</i>	Compteurs électriques	Non précisé	Autres appareils provenant de la même collection (télévision...)
4	Vidéo (flv)	XVIIIe s.	<i>Frictional electrostatic machine</i>	Vidéo en anglais expliquant le fonctionnement de cette machine	Libre (musée Galilée)	Autres machines électriques, vidéo sur le magnétisme selon Galilée
5	Image (JPEG)	1888	<i>Experimental electricity set</i>	Photo de cette machine électrostatique	Payant	Photo d'un générateur électrique, d'autres machines électriques
6	Image (JPEG)	Circa 1950	<i>Electricity power station</i>	Photo d'une centrale électrique	Libre	Autres photos de centrales électriques
7	Image (non précisé)	1872	<i>Alternator</i>	Photo d'un alternateur	Libre	Photos de lampes
8	Image (non précisé)	Circa 1980	<i>Corinthian</i>	Interrupteur	Non précisé	Autres objets de cette collection, photo d'autres interrupteurs
9	Image (non précisé)	Circa 1980	Electruk	Véhicule électrique	Non précisé	Autres objets de cette collection
10	Image (texte/image, PDF)	Non précisé	<i>Electric charge</i>	Gravure des charges électriques	Libre (musée Galilée)	Autres instruments électriques

Remarques : les résultats sont vraiment pertinents et donnent une approche sur une large période historique. Les documents similaires sont souvent satisfaisants.

- Sur la WDL, un seul résultat qui comprend dans la description une remarque sur l'absence d'électricité dans un camp.

CHAPLIN

- Sur Europeana (recherche effectuée le 5 novembre 2011) : 604 résultats dont 461 images, 88 vidéos, 48 textes, 7 enregistrements sonores.

	Support	Période	Titre	Contenu de la notice	Accès	Documents reliés
1	Vidéo (MPEG)	1960	Leur fille s'appelle Chaplin	Rapide biographie de Noëlle Adam, belle-fille de Charlie Chaplin	Libre (INA)	Vidéos d'interviews de Dolores Chaplin, Géraldine Chaplin, Emmanuelle Béart, vidéo de la famille Chaplin à Cannes
2	Vidéo (MPEG)	1989	La famille Chaplin	La famille Chaplin annonce l'ouverture du festival de Cannes	idem	Vidéos d'interviews de Géraldine Chaplin, extraits d'émissions animées par Jean-Claude Brialy
3	Vidéo (MPEG)	2001	Interview de Dolorès Chaplin	Interview de Dolorès Chaplin, petite-fille de Charlie Chaplin	idem	Photographies de Charlie Chaplin en Charlot, interview de romanciers ayant abordé le thème de l'enfance
4	Vidéo (MPEG)	1966	Géraldine Chaplin au festival de Cannes	Interview de Géraldine Chaplin qui vient de tourner dans le Docteur Jivago	idem	Interviews d'acteurs à Cannes, interview de Géraldine Chaplin
5	Peinture	Circa 1850	<i>L'oiseau envolé</i>	Peinture de Charles Chaplin et thèmes de prédilection de ce peintre	Sous droits	Autres toiles de ce peintre, autres peintures sur le même thème, portrait de la femme du peintre
6	Peinture	1866	<i>Deux baigneuses</i>	Thèmes de prédilection de Charles Chaplin	Sous droits	idem
7	Vidéo (MPEG)	2002	Interview de Géraldine Chaplin	Interview ludique de Géraldine Chaplin	Libre (INA)	Interviews de l'émission <i>Tout le monde en parle</i>
8	Vidéo (MPEG)	1976	Carlos Saura et Géraldine Chaplin à propos de <i>Cria Cuervos</i>	Interview sur le sujet du film	idem	Interviews de Géraldine Chaplin, d'Isabelle Huppert sur <i>Violette Nozière</i> , film traitant du même sujet
9	Vidéo (MPEG)	2002	Interview biographie de Géraldine Chaplin	Interview sur ses parents, son enfance	idem	Interviews de l'émission <i>Tout le monde en parle</i>
10	Vidéo (MPEG)	1971	Interview de Géraldine Chaplin pour le film <i>Sur un arbre perché</i>	Interview de Géraldine Chaplin, Louis de Funès et Olivier de Funès sur le film	idem	Interviews et reportages sur Louis de Funès

Remarques : la présence du peintre du XIX^{ème} siècle Charles Chaplin et de Géraldine Chaplin est normale puisque nous sommes sur un portail européen. Mais les documents sur Géraldine Chaplin sont souvent en rapport avec son père. Sur un cinéaste britannique devenu américain, on aurait aimé des documents sur sa relation avec le vieux continent,

l'influence européenne sur ses films (*Monsieur Verdoux...*). Difficultés pour traiter d'artistes dont les œuvres sont encore sous droits et qui ont eu une carrière internationale. Trop de documents issus de l'émission *Tout le monde en parle*, d'où une surreprésentation de la langue française.

- Sur la WDL : aucun résultat.

FELLINI

- Sur Europeana (recherche effectuée le 10 décembre 2011) 519 résultats dont 374 images, 105 vidéos, 38 textes, 2 enregistrements sonores.

	Support	Période	Titre	Contenu de la notice	Accès	Documents reliés
1	Vidéo (MPEG)	1986	Fellini et Mastroianni sur le tournage de <i>Ginger et Fred</i>	Interview de Fellini qui évoque les rapports entre cinéma et télévision	Libre (INA)	Vidéo sur Scorcese, interview de Rosanna Arquette, interview de Fellini à propos de <i>la Dolce Vita</i> , ses propos virulents contre la télévision, interview de Jean Renoir évoquant le gros plan
2	Vidéo (MPEG)	Idem	Fellini établit un parallèle entre images de télévision et images de cinéma	Interview de Fellini qui souligne la supériorité des images de cinéma sur celles de la télévision	Idem	Interviews de Fellini sur <i>La Cité des Femmes</i> , sur <i>la Dolce Vita</i> , interview de Gainsbourg sur son enfance, Fellini et Mastroianni sur le tournage de <i>Ginger et Fred</i> , interview de Mastroianni sur <i>Un, deux, trois Soleil</i> , interview de Jeanne Moreau à propos de Mastroianni, extraits au sujet du tournage <i>Sous le soleil de Satan</i>
3	Image (JPEG)	1970	Affiche du film <i>Les Clowns</i>	Affiche d'un film de Fellini	Libre (MovE)	Différentes affiches de cirques avec représentation de clowns
4	Vidéo (MPEG)	1982	Fellini On a tiré sur le pape	Interview de Fellini évoquant les méfaits de la télévision	Libre (INA)	Fellini et Mastroianni sur le tournage de <i>Ginger et Fred</i> , interview de Fellini sur <i>La Cité des Femmes</i> , photographie du Palais des papes, extrait du journal télévisé sur l'effet des 35 heures sur les vacances, image d'un instrument de musique
5	Vidéo (MPEG)	1957	Frederico Fellini et Giulietta Masina	Fellini et sa femme à Cannes pour <i>Les nuits de Cabiria</i>	Idem	Extraits de remises de prix d'interprétations à Cannes
6	Vidéo (MPEG)	1999	Frederico Fellini et Georges Simenon	Extraits des échanges épistolaires entre Simenon et Fellini	Idem	Extraits d'un magazine littéraire sur l'œuvre littéraire de Simenon et d'autres écrivains italiens et français

7	Vidéo (MPEG)	1964	Festeggiano Fellini. L'Oscar al film <i>Otto e mezzo</i>	Extrait de la cérémonie des oscars : Fellini récompensé pour <i>Huit et demi</i>	Libre accès et droits réservés	Photos de la première de <i>Huit et demi</i> , extraits vidéos de Fellini et sa femme à Cannes pour <i>Les Nuits de Cabiria</i>
8	Texte (image/x. DjVu)	1972	<i>Kultura Filmova</i> 1972 (n°7/8)	Numéro d'une revue polonaise du 7 ^e art sur Fellini	Libre accès et droits réservés	Photographies de Fellini et sa femme, autre numéro de la revue <i>Kultura Filmova</i>
9	Vidéo (MPEG)	1974	Festival de Cannes	Extrait du journal télévisé sur la montée des marches de Fellini à Cannes	Libre (INA)	Vidéos sur le Festival de Cannes, sur Fellini à Cannes
10	Vidéo (MPEG)	1974	Festival de Cannes : la première soirée	Fellini à Cannes présente <i>Amarcord</i> – extrait du film	Libre (INA)	Vidéos sur le Festival de Cannes

- Sur la WDL : aucun résultat.

Annexe n°7 : Evolution des trois bibliothèques numériques

Ces derniers mois des réunions et une séance d'information se sont tenues pour nos trois bibliothèques numériques. Elles ont permis de mettre en avant les projets phares à réaliser prochainement, en fonction des financements. Cette annexe propose de revenir sur les principaux points abordés et de proposer quelques pistes dans le cas du RFN qui devrait être fortement remanié contrairement aux deux autres bibliothèques numériques.

LE RFN

Des équipes de la BnF et de la Bibliotheca Alexandrina ont émis dernièrement des propositions pour une évolution du portail du RFN. Cette annexe présente une synthèse de ce qui est envisagé sur le court terme par ce groupe de réflexion, mais aussi d'autres pistes à explorer sur le long terme.

Propositions du groupe de réflexion :

Le contenu sera diversifié. Des trésors nationaux seront proposés, ainsi qu'une galerie audiovisuelle et sonore de conférences d'écrivains francophones. La définition de « trésor national » a fait l'objet d'une réflexion lors de l'assemblée générale du RFN le 1^{er} novembre 2011. Il a été décidé qu'elle resterait très large, afin d'englober tout le patrimoine dans sa dimension anthropologique : livres, cartes, plans, manuscrits, partitions musicales, objets divers...

La présentation graphique sera repensée, sur le modèle de la WDL, avec une interface géographique, une frise chronologique, une visualisation des premières de couverture en mosaïque. Des expositions virtuelles sur le modèle d'Europeana seront proposées.

Les outils pour mener une recherche seront améliorés, en particulier pour la presse francophone dont l'objectif est de proposer une collection exhaustive. Un enrichissement des métadonnées sera nécessaire et une recherche plein texte serait souhaitable (le RFN se chargerait alors de l'océrisation des documents). Un moteur de recherche généraliste, basé sur le web sémantique, devrait s'ajouter au portail. La recherche initiale sera affinée au moyen de facettes. Des liens entre les documents seront possibles au moyen de la mise en place de référentiels partagés, par exemple des fichiers d'autorités.

La présentation des contenus devrait adopter un modèle à la fois centralisé du type WDL pour les conférences audiovisuelles et décentralisé du type Europeana pour la presse. Cette dernière étant une offre de masse, il est préférable en effet que le RFN reste une plate-forme. A l'inverse, les conférences audiovisuelles et les expositions virtuelles exigent un minimum d'éditorialisation, ce que ne peuvent accomplir tous les partenaires. D'où l'absence de système de moissonnage quand les membres du réseau n'ont pas les moyens d'élaborer une bibliothèque numérique. Ce modèle hybride aurait donc l'avantage de préserver l'identité de chaque membre du RFN, puisque la plate-forme effectuerait un renvoi sur leur site. Cela permettrait aussi de renforcer l'équilibre entre

le Nord et le Sud, les uns mettant leurs compétences financières et techniques au service des autres.

Des outils du Web 2.0 seront ajoutés : flux RSS, newsletter, blog francophone numérique (BFN), page Facebook, compte Twitter

La visibilité du RFN devra être renforcée au moyen des médias audiovisuels (TV5, RFI...), papier (Jeune Afrique), et des agences de presse comme l'AFP. Le réseau devra également se faire davantage connaître auprès des laboratoires et programmes de recherche, et auprès des professionnels de la promotion du français (ambassades, FIPF...)

Autres pistes intéressantes sur le long terme :

- La possibilité d'avoir une interface en anglais et en espagnol, pour les internautes curieux qui ne maîtrisent pas totalement la langue française.
- Des onglets spécifiques destinés au public scolaire.
- Un blog traitant brièvement de l'actualité francophone et une possibilité de renvois vers d'autres sites incontournables de la francophonie et des institutions culturelles francophones.
- Développer fortement l'offre de la catégorie « archives » en mettant l'accent sur les photographies et les cartes postales, très prisées des internautes, comme sur le site de la BML et proposer par la même occasion une participation à l'indexation et à la description de ces images.
- Une transcription, voire un résumé disponible en français et en anglais du contenu du document à la droite de celui-ci.
- La possibilité d'une recherche thématique sur des thèmes tels que le métissage, les migrations... Le 21 octobre 2011, un partenariat a été engagé entre Europeana et la Digital Public Library of America afin de réaliser une exposition virtuelle sur les migrants européens aux Etats-Unis.
- La réalisation de portraits de personnages célèbres qui ont marqué l'histoire de la francophonie, peut-être sous forme de vidéos dont la langue serait au choix le français ou l'anglais. Le musée Galilée de Florence a réalisé des vidéos disponibles en anglais et en italien sur des concepts, des outils et des personnages clés de l'histoire des sciences.
- Des vidéos sur l'histoire de chaque bibliothèque membre du réseau. Europeana a pour projet de mettre également en valeur ses partenaires à travers l'histoire des bibliothèques européennes
- Mettre en avant les logos et des pages à l'image des partenaires, comme propose de le faire Gallica pour les bibliothèques numériques qu'elle moissonne.
- Adopter un ton ludique pour la page Facebook, à l'image de ce que fait Gallica (énigmes, documents insolites, parallèle entre l'actualité et les documents patrimoniaux, découverte des nouvelles fonctionnalités du site comme le zoom au moyen de jeux).
- Renforcer le référencement du RFN sur les moteurs de recherche généralistes, en mettant en avant les outils du Web 2.0 sur la première page de résultats, comme c'est déjà le cas d'Europeana sur Google.
- Elaborer une vidéo promotionnelle sur Youtube afin de mettre en avant les nouvelles fonctionnalités du portail. Celle-ci devra être aussi disponible directement sur le portail du RFN et sur la première page de résultats lors d'une recherche sur un moteur généraliste type Google.

LA WDL

Une réunion du 14 au 15 novembre à la Bibliothèque d'Etat de Bavière a été l'occasion de revenir sur les avancées du site depuis 2009-2010 et de présenter les nouvelles priorités synthétisées ci-dessous. Ces différentes informations sont disponibles en anglais sur le site du projet de la WDL³⁶⁵.

- Proposer 6000 objets début 2012 et 100 000 objets en 2015.
- Développer une thématique autour de l'histoire de l'écriture.
- S'ouvrir à de nouveaux partenaires en Irlande, Grèce, Croatie, Pologne, Hongrie, Luxembourg.
- Les aires géographiques dont le contenu doit être développé en priorité : le monde arabe (la Fondation Qatar va renforcer son soutien financier, afin de mettre en ligne de nombreux manuscrits scientifiques en mettant l'accent sur les travaux d'al-Sufi), les pays de l'ex-Union Soviétique, les Caraïbes.
- Le contenu des aires géographiques de l'Asie du Sud et du Sud-Est et de l'Afrique subsaharienne doit être davantage présent sur le site.
- Ajouter une interface en allemand, hindi, japonais.
- Développer des applications mobiles comme Europeana (celle de la Bibliothèque d'Etat de Bavière, avec Louis II de Bavière, a fait l'objet d'une présentation spéciale).
- Envisager une coopération avec Europeana.
- Faire mieux connaître le site.
- Mettre en place un moteur de recherche basé sur le Web sémantique.
- Etablir un groupe de réflexion sur la mise en valeur du patrimoine immatériel, des collections d'archives, et l'élaboration d'outils 3D pour la présentation des objets.
- Augmenter le nombre de personnes au sein des comités en établissant des groupes nationaux et régionaux de par le monde.

EUROPEANA

Lors des « Midis de l'Info » de la BnF consacrés à Europeana le 21 novembre 2011 étaient présents Jill Cousins, directrice de la Fondation Europeana, Louis Edwards, directrice de TEL et Harry Verwayen chargé de la stratégie Europeana. Les priorités actuelles du site européen, en plus des projets actuellement en cours, ont été évoquées. Bruno Racine, nouveau président de la Fondation, a souligné l'importance du site européen, « projet culturel le plus ambitieux de l'UE ».

- L'échange gratuit des documents et des données pour faciliter leur réutilisation (Public Domain Mark et linked open data) doit constituer le fer de lance de la politique du site.
- La recherche en texte intégral serait souhaitable, mais il faudrait alors une licence CC0 (licence Creative Commons) pour la rendre possible.
- Il faut développer les partenariats avec les éditeurs.
- Gallica sera à nouveau moissonnée dans les mois qui viennent.
- Le moteur basé sur le web sémantique actuellement en cours devra brasser toutes ces métadonnées enrichies.

³⁶⁵ URL : <http://project.wdl.org/meeting_2011/general_meeting.html>. (Consulté le 28 décembre 2011).

- De nouvelles applications doivent être proposées ainsi que des fonctionnalités comme le propose déjà Google. L'internaute pourra raconter son histoire liée à tel ou tel objet.
- Des liens avec Wikipédia doivent être privilégiés.
- Les expositions virtuelles doivent être plus nombreuses et la participation des internautes sera possible. Une thématique sur l'histoire des différentes bibliothèques partenaires sera mise en ligne.
- Il faut développer les API.
- Les fonctionnalités autour de la géolocalisation vont être développées. On pourra prendre la photo d'un monument lors d'un voyage touristique et tout connaître de son histoire au moyen de cette application en le prenant simplement en photo.
- Il faut renforcer la visibilité d'Europeana dans les moteurs généralistes.
- Il faudrait avoir la possibilité de connaître l'audience d'un objet national en dehors de son propre pays.

Annexe n°8 : Modification de l'interface d'Europeana depuis le 12 octobre 2011

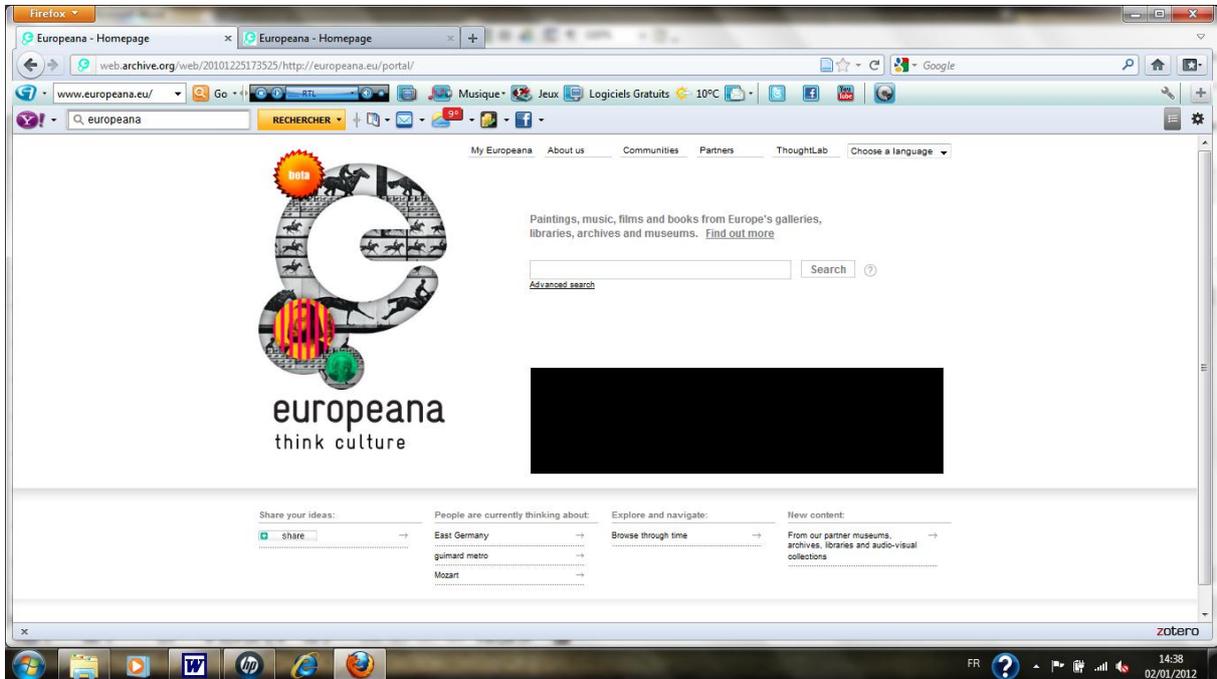


Figure 1 : Interface d'Europeana avant le 12 octobre 2011 disponible sur archive.org (recherche effectuée le 2 janvier 2012). Le rectangle noir correspond à l'emplacement du défilé des différentes expositions virtuelles.

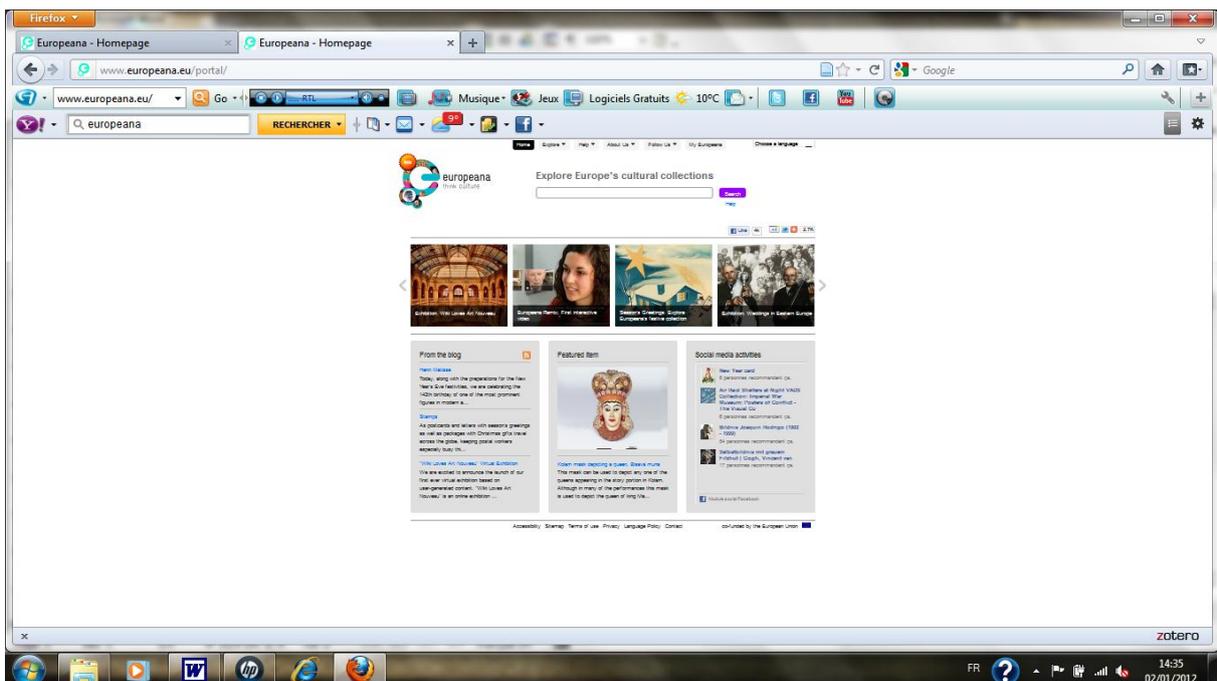


Figure 2 : Interface d'Europeana depuis le 12 octobre 2011 (capture d'écran du 2 janvier 2012)

Annexe n°9 : Tableau synthétique de l'offre actuelle des trois bibliothèques numériques

La quantité de + indique la qualité de l'offre proposée, en comparaison des deux autres. L'absence de + indique que cette fonctionnalité n'est pas encore proposée sur le site même de la bibliothèque numérique.

Les différentes offres	Europeana	RFN	WDL
Contenu proposé	+++	+	++
Livre	+	+	+
Périodique	+	+++	+
Image	+++		+++
Vidéo	+++	++	+
Son	+++	+	+
Quantité	+++	+	++
Qualité	+	+	+++
Catégories de supports affinées		+	++
Fonctionnalités de recherche	++	+	+++
Moteur de recherche généraliste	+++		+
Recherche avancée	++		++
Par lieu	+	+	+++
Par période	+		++
Par institution	+++		+++
Par support	+	++	+++
Par langue	+		+++
Par droit	+++		
Par thématique			+++
Thématiques présentes à travers les contenus	+++	+	++
Histoire et géographie	+	+	+++
Religion	++		++
Philosophie et psychologie	+		+
Sciences sociales	+++	+	+
Littérature	+	+	+
Arts	++		+++
Sciences	+++		+
Techniques	+++		+
Informatique et information	++	++	+
Langues	+++		+
Logiques transnationales	++		+
Outils du Web 2.0	+++		+
Service questions/réponses	++		+++
Envoi de suggestions et de corrections par les internautes	+		+
Facebook	++		
Twitter	++		++
Fils RSS	++	+	
Newsletter	++		
LinkedIn	+		
Blog	+		
On pense actuellement à	+++		
L'utilisateur co-créateur de contenu	++		
Folksonomie	+		
Partage de documents	+++		++

Editorialisation	++	+	+++
Simplicité d'utilisation de l'interface	++	++	+++
Organisation des objets	+	++	+++
Expositions virtuelles	+++		
Qualité des notices	+		+++
Zoom sur les documents			+++
Documents reliés	++		+++
Multilinguisme	++		+++
Traduction des notices	+		+++
Traduction des services du portail	++		+++
Vidéo du conservateur			+++
Lecture sonore des notices			++
Frise chronologique	+		+++
Toutes les actualités du jour		+++	
Ma bibliothèque	+++		
Snippets	+		
Droit autour des documents	+++	++	++
Respect du droit d'auteur	+	+	+
Protection des données des utilisateurs	++	+	+
Charte du domaine public	+++		
Promotion de la licence Creative Commons	+++		
Métadonnées sous licence Creative Commons	+++		
Gouvernance	+++	++	+
Centralisée			+
Décentralisée	+	+	
Péréquation entre les membres	+	++	+
Mise en avant des professionnels sur le site	++	+++	
Partenariats	+++	+	++
Publics	+	+	+
Institutionnels	+	+	+
Associatifs	+		
Privés	+		++
Actions en faveur des pays défavorisés	+	++	++
Référencement des bibliothèques sur les moteurs de recherche généralistes	+++	+	++
Google	+++	+	++
Bing	++	+	+
Yahoo !	++	+	+
Permanence des adresses URL			++
Visibilité des bibliothèques dans la presse	++		+
Généraliste	+		
Spécialisée	+++		++
Educative	+		++
Promotion des bibliothèques sur la Toile	++		+
Vidéos promotionnelles	++		+
Partenariats avec d'autres sites	+		

